

Avignon
Andrée Lachapelle :
«le pire trac
de ma carrière»
page A10



Festivals
d'été



Québec
Zachary Richard
laisse le bon
temps rouler
page A13



3

2

page S3

« Je regrette... »



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Après être sorti du poste de police de Sherbrooke, Marcel Blanchette a lancé au père d'Isabelle Bolduc : « Tu sais bien que je regrette! »

Deux autres suspects arrêtés

MARIE-CLAUDE MALBOEUF
SHERBROOKE

Ce n'est plus un, mais bien trois récidivistes de Sherbrooke qui devaient aujourd'hui être accusés relativement au meurtre d'Isabelle Bolduc.

Deux amis de Marcel Blanchette, l'homme à qui on attribue déjà l'agression et l'enlèvement de Manon Saint-Louis, ont été interrogés toute la journée d'hier par les enquêteurs.

Un ancien codétenu de Blanchette est au nombre des suspects. C'est chez lui qu'a été piégée Mme Saint-Louis, la deuxième victime. Comme l'homme de 29 ans venait tout juste de voir sa libération conditionnelle révoquée, la police l'a cueilli sans peine au centre de détention.

C'est à son lieu de travail que les agents ont arrêté le troisième criminel, un jeune homme de 25 ans dont la probation a pris fin en mai.

Quant à Blanchette, il a passé sa première nuit de détention à l'hôpital, sous la garde des policiers. Hier, on l'a conduit au palais de justice de Sherbrooke, où il a comparu pour agression sexuelle armée contre Manon Saint-Louis, enlèvement et séquestration, menaces de mort, possession d'arme et vol d'auto.

La mine basse et les mains immobilisées derrière le dos par des
Voir **DEUX AUTRES** en A2

« Un dangereux pour la société »

MARIE-CLAUDE MALBOEUF
et MATHIEU PERREAULT

« Un cofondateur de la maison de transition où résidait Marcel Blanchette a dit qu'on ne pouvait prévoir qu'il récidiverait. C'est faux! »

Selon Monique Lapointe, une administratrice et ancienne bénévole de L'Étape, les travailleurs sociaux du centre de transition ont même demandé à un agent de probation de retourner Marcel Blanchette derrière les barreaux. Leur intervention a eu lieu il y a quelques mois.

« Ça ne prenait pas un génie pour savoir qu'il était

dangereux pour la société, juge la cofondatrice de L'Étape. C'est dommage d'avoir attendu un meurtre pour s'ouvrir les yeux. »

L'homme accusé d'avoir enlevé Manon Saint-Louis a commencé à purger sa peine le 26 avril 1978; elle court jusqu'au 12 octobre 2010. Il avait notamment été reconnu coupable de plusieurs vols à main armée et d'une évasion en 1979. Le 26 avril 1994, la semi-liberté en maison de transition lui était consentie, suivie près d'un an après par sa véritable libération conditionnelle. Outre l'usage de drogues, la fréquen-

Voir **UN DANGEREUX** en A2

Montréal va privatiser sa division construction

YVON LABERGE

L'administration du maire Bourque s'apprête à privatiser une partie des activités du Service des immeubles, en l'occurrence tout ce qui touche à l'architecture et à l'ingénierie de sa division de la construction.

Le directeur du service, André Blain, en a d'ailleurs informé les 58 employés de la division lors d'une rencontre, le 25 juin.

Deux jours plus tard, ils ont unanimement fait connaître par lettre leur désaccord au directeur du service, avec copie conforme à la présidente du comité exécutif de la Ville, Noushig Eloyan.

« Nous sommes en total désaccord avec votre projet de partenariat avec une firme privée tel que vous l'avez présenté à la rencontre du 25 juin dernier. Nous déclinons votre offre de participer à ce projet tant et aussi longtemps que vous refuserez d'envisager toute autre alternative. »

« Nous partageons vos préoccupations en matière de finances municipales, mais nous sommes convaincus qu'il existe d'autres solutions, offrant des avantages réels pour la Ville et ses citoyens, et nous comptons les développer. »

Lors de cette rencontre, les employés de la division ont appris que le maire Bourque veut céder à

l'entreprise privée, dès l'an prochain, la conception des plans et des devis, la surveillance des travaux et la gestion des contrats de construction ou de rénovation d'immeubles municipaux.

Une quarantaine d'employés — architectes, ingénieurs, agents techniques — seraient prêts à l'entreprise privée sélectionnée, tout en conservant leur lien d'emploi avec la Ville qui recevrait, annuellement, une somme équivalente aux salaires et avantages sociaux du personnel prêt.

Pour que l'opération soit intéressante, Montréal garantirait à l'heureuse élue un carnet de projets minimum de 15 millions de dollars par année, pour une durée de cinq ans. L'objectif étant bien sûr de réduire le budget de fonctionnement du Service des immeubles de 3,5 millions par année.

Le choix d'une entreprise privée se fera par appel d'offres d'intérêt. Parmi les répondants, cinq firmes

Voir **MONTREAL** en A2

Mugesera expulsé

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié a ordonné hier l'expulsion du Canada de Leon Mugesera. L'arbitre, Pierre Turmel, considère que Mugesera, un ancien conseiller politique rwandais, a menti dans sa demande d'asile et qu'il a incité ses compatriotes à commettre des crimes contre l'humanité lors d'un discours prononcé en 1992.

Nos informations en page A8



Les deux leaders des Serbes de Bosnie mis hors la loi

d'après AFP, Reuter et AP
LA HAYE

Les leaders des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, ont été officiellement mis hors la loi par la communauté internationale hier, avec la délivrance par le Tribunal pénal international (TPI) d'un mandat d'arrêt international, un an jour pour jour après la chute de l'enclave musulmane de Srebrenica.

Devant le TPI à La Haye, le juge français Claude Jorda a précisé que

le mandat d'arrêt international serait transmis à tous les États membres de l'ONU, qui auront l'obligation d'arrêter les responsables politique et militaire des Serbes de Bosnie s'ils se trouvaient sur leur territoire.

Ce mandat d'arrêt pourrait, si nécessaire, être également transmis à l'IFOR (force multinationale de paix de l'OTAN en Bosnie), a précisé le TPI.

Le ministre des Affaires étrangères de la Republika Srpska (RS, entité serbe de Bosnie) Aleksa

Buha a estimé que la décision du TPI « peut remettre en question les élections et la paix en Bosnie, et demandé que la communauté internationale « arrête » le « volontarisme des pseudo-juges de La Haye ».

Le ministre néerlandais de la Défense, Joris Voorhoeve, a déclaré que l'IFOR devait déployer tous les efforts possibles pour exécuter ce mandat d'arrêt. Il a estimé « qu'il s'agira d'une opération militaire dans laquelle un grand nombre de personnes pourront trouver la mort ».

À Sarajevo, un porte-parole de l'OTAN avait souligné que rien dans le mandat actuel de l'IFOR n'autorisait ses soldats à débusquer Karadzic et Mladic pour les arrêter.

Dans le même temps, le ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, a demandé au président serbe Slobodan Milosevic et aux Serbes de Bosnie d'extrader Radovan Karadzic et Ratko Mladic, « pour l'avenir de la paix dans la région ».

M. Milosevic a également été mis en cause par la Chambre d'accu-

sation du TPI, qui a invité le procureur à « enquêter sur le plan conçu » par Karadzic et le président serbe, en septembre 1991, « pour créer par la violence un nouvel État » (NDLR: serbe).

La Chambre d'accusation du TPI a confirmé tous les chefs d'accusation contre Karadzic et Mladic, qui étaient chacun inculpés de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide.

Elle a même invité le procureur à

Voir **LES DEUX** en A2

INDEX

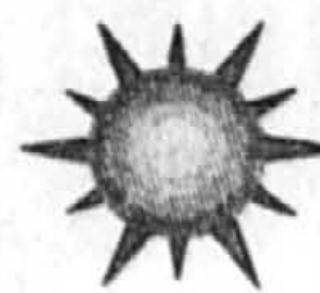
Annouces classées					
- index	B5	- affaires	C2	Bridge	B9
- immobilier	B5 et B6	- Arts et spectacles		Décès	B10
- marchandises	B7		A10 à A15	Économie	C1 à C7
- emplois	B7	- Ciné-horaire	A11	Éditorial	B2
- automobile	B8 et B9	- Télé-horaire	A10	Êtes-vous observateur?	B5
		Bandes dessinées	B7		
				Horoscope	B6
				Informatique	A16
				Le monde	B3 et C8
				Loteries	A2 et A5
				Mots croisés	B8 et S10
				Mot mystère	B9
				Politique	A8 et A9
				Tabloïd Sports	
				- Philippe Cantin	S7

ÉDITORIAL

Vivre en paix
avec la bombe?
- Frédéric Wagnière
page B2

MÉTÉO

Généralement
ensoleillé
Max. 26, min. 14
Cahier Sports,
page 16



6 21924 98765 1

Suites de la page une

Montréal
va privatiser
sa division
construction

MONTRÉAL / Suite de la page A1

seront invitées à passer à la deuxième étape de la sélection en soumettant, lors d'une entrevue, une offre globale à la Ville. Le choix d'un partenaire doit évidemment être approuvé, sur recommandation de la firme Price-Waterhouse, par le comité exécutif et entériné par le conseil municipal.

En décembre dernier, quelques jours à peine après que le maire Bourque eut fait connaître son intention de privatiser certains services municipaux, le directeur de la Gestion des biens immobiliers de SNC-Lavalin, Jean Laramée, écrivait au directeur du Service municipal des immeubles pour lui déclarer son intérêt.

« Pour faire suite à nos nombreuses discussions sur ce sujet, écrit M. Laramée, nous désirons par la présente confirmer notre intérêt à vous offrir nos services de gestion immobilière pour les bâtiments appartenant à la Ville de Montréal (...) Notre intervention pourrait inclure la gestion des dépenses en capital projetées (agrandissements, rénovations, etc.) ou non projetées. »

Parallèlement, la Caisse de dépôt et placement du Québec soumettait aussi une offre de partenariat à la Ville de Montréal pour l'acquisition et la gestion clés en main des propriétés municipales.

Un héritier
des Rothschild
se suicideAgence France-Presse
PARIS

Amschel Rothschild, l'héritier de la dynastie banquière britannique, retrouvé pendu lundi dans un grand hôtel parisien, s'est bien suicidé, a confirmé la banque NM Rothschild Sons.

Selon l'enquête préliminaire de la police française, il paraissait déprimé peu avant sa mort et n'aurait pas laissé de lettre pour expliquer son geste. Une autopsie a été demandée.

Le corps d'Amschel Rothschild avait été découvert dans la chambre qu'il avait louée à l'hôtel Bristol, un palace situé non loin du Palais présidentiel de l'Élysée. Il était à Paris pour affaires.

Âgé de 41 ans, marié et père de trois enfants, Amschel Rothschild faisait partie de la sixième génération de cette illustre famille banquière et il était considéré comme le successeur le plus probable de son cousin, Sir Evelyn de Rothschild, à la présidence de la NM Rothschild.

DEUX AUTRES / Suite de la page A1

menottes, Blanchette a lentement franchi les marches du poste de police avant de s'engouffrer dans le véhicule des agents.

Marcel Bolduc, le père d'Isabelle, a aussitôt confronté le petit homme au teint olivâtre: « Regarde-moi bien en face, c'est moi le père d'Isabelle! » Sans battre un cil, Blanchette a répliqué: « Tu sais bien que je regrette. »

Le substitut du procureur général, Charles Crépeau, s'est évidemment opposé à la libération du récidiviste, qui se tenait tête baissée entre une demi-douzaine d'agents de police.

L'avocat de Blanchette, Peter Downey, se réserve pour sa part le droit de demander aujourd'hui l'examen psychiatrique de son client.

Une indignation unanime

Richard Fuetie, un AA qui a souvent rencontré Blanchette, est complètement désarçonné par le « revirement » de l'accusé: « C'est écoeurant qu'un gars qui hochait de la tête quand on lui disait à quel point il fallait faire attention aux femmes ait pu en tuer une comme ça. » Il le décrit aussi comme un individu « taciturne », qui restait à l'écart et ne vivait que pour la motocyclette.

On sait aussi que Blanchette re-

cevait des prestations d'aide sociale, qu'il fréquentait l'Auberge Royale, où travaillait Isabelle Bolduc, et qu'il a déjà commis des crimes violents.

Chose certaine, la population de Sherbrooke est captivée par cette histoire. Toute la matinée, les spectateurs étaient nombreux à attendre l'arrivée du suspect. Selon un gardien de sécurité, il est « exceptionnel » qu'une quarantaine de personnes se pressent ainsi aux portes des salles d'audience. Surtout dans un calme aussi complet.

Chacun avait ses motifs de sacrifier une belle matinée d'été dans les couloirs froids du palais de justice. Des amis et anciens collègues d'Isabelle Bolduc sont venus tor-

piller du regard l'homme qui aurait torturé leur compagne. « On n'est pas venu lui faire les yeux doux », a lancé un jeune en jeans et casquette.

D'autres ne connaissaient ni l'accusé ni ses présumées victimes. Ce qui ne les empêche pas de compatir avec les familles. « Nous sommes venus parce que nous nous sentons touchés. J'ai une fille de 24 ans et mon conjoint en a trois », explique une dame de petite taille.

Les policiers sont aussi monopolisés par le drame. En rappelant que Blanchette serait originaire de la métropole, un agent a lancé: « C'est tout un cadeau que Montréal nous fait... »

« Un dangereux pour la société »

UN DANGEREUX / Suite de la page A1

tation de débits de boissons ainsi que de personnes ayant un casier judiciaire lui était interdite. À 49 ans, il a déjà récolté plus de 38 ans de détention.

Blanchette, qui fréquentait les rencontres des Alcooliques anonymes organisées par le centre, accumulait les rechutes. Or, selon Mme Lapointe, l'agressivité de certains toxicomanes va de pair avec leur degré de sobriété: intoxiqués, ils perdent le contrôle; à jeun, ils se tiennent tranquilles.

L'une des conditions imposées à Blanchette pour sa libération conditionnelle était justement de

s'abstenir de faire usage de toute substance intoxicante. « Quand il y a un bris de condition, nous évaluons si le risque pour la société est suffisamment accru pour nécessiter une réincarcération », indique Michel Choignère, porte-parole du Service correctionnel en Estrie. « Par exemple, si un toxicomane reprend sa thérapie après une rechute et semble motivé, nous pouvons le maintenir hors de prison. »

Blanchette avait un lourd passé judiciaire. « Une personne très criminalisée ne peut changer de vie en six mois », estime Monique Lapointe, qui juge que les agents de probation de Sherbrooke font trop souvent fi de ces considérations, en exigeant une preuve formelle du

danger que représentent les anciens détenus.

« Nous côtoyons presque chaque jour les résidents du centre, plaide-t-elle. Les agents ne viennent qu'une fois par semaine et rencontrent 15 personnes l'une après l'autre. »

C'est ainsi que Blanchette a pu éviter le retour en prison l'été dernier. Le 18 juillet, la police l'avait arrêté en état d'ébriété dans une voiture échouée sur une pelouse, à 3 h du matin. Écroué jusqu'au 28 juillet, il a pu retrouver sa liberté en promettant de mieux respecter les termes de sa libération conditionnelle et de retourner au centre L'Étape.

Du côté de la Commission des li-

bérations conditionnelles, on réexamine les opérations à chaque incident semblable, en plus de revoir le dossier de l'ex-prisonnier. « Nous repassons les décisions prises à l'égard de Marcel Blanchette », indique Yvon Gaudreau, porte-parole de la Commission.

Après avoir purgé le tiers de sa sentence, un détenu est admissible à la libération conditionnelle. Une audience est alors tenue tous les deux ans jusqu'à ce qu'il l'obtienne, les commissaires basant leur décision sur les recommandations du Service correctionnel ainsi que sur le comportement du détenu. Aux deux tiers de la peine, un détenu bénéficie d'une libération d'office, à moins d'une requête spéciale du Service correctionnel.

Les deux leaders des Serbes mis hors la loi



PHOTO AP

Le soldat Sophia Fong, de Seattle, Washington, réconforte une réfugiée, Saaha Mujcinovic, pendant la cérémonie célébrée à la mémoire des femmes de Srebrenica, à Tuzla, un an après la chute de l'ancienne enclave bosniaque aux mains de l'armée serbe.

LES DEUX / Suite de la page A1

compléter les actes d'accusation des charges de génocide. La déportation de prisonniers, le pillage et le siège de villes, en particulier de Sarajevo, sont autant de méthodes de « nettoyage ethnique », selon les juges du TPI, qui voient dans l'ampleur des actes reprochés et dans les discours prononcés par Karadzic et Mladic, leur « intention aggravée » de perpétrer un génocide.

Dans le même temps, à Tuzla dans le nord de la Bosnie, des milliers de femmes de Srebrenica qui ont perdu un être cher après la chute de cette enclave musulmane ont demandé que justice soit faite.

Elles s'étaient réunies dans un centre sportif de Tuzla, pour une journée de commémoration à laquelle la reine Nour de Jordanie et la commissaire européenne aux affaires humanitaires, Emma Bonino, ont participé. « Nous demandons la vérité sur ce qui est arrivé à ceux que nous aimons et que les coupables soient punis », a expliqué l'une des femmes de Srebrenica, Fikreta Vranjkovina.

Le 11 juillet 1995, Srebrenica tombait aux mains des combattants

serbes du général Ratko Mladic. Sa population de 40 000 habitants était chassée et des milliers d'hommes cherchant à fuir étaient exécutés par les Serbes.

Selon les chiffres d'organisations internationales, quelque 3000 personnes ont été tuées et enterrées dans des fosses communes dans la région de Srebrenica, tandis que 5000 autres sont toujours portées disparues et sont probablement mortes.

À Sarajevo, les représentants de l'ONU ont appelé à la punition des coupables. « C'est le devoir de tous les gouvernements et de tous ceux qui ont signé l'accord de paix de Dayton de présenter ces deux individus devant le TPI », a assuré le porte-parole de l'ONU Alexander Ivanko.

« Quelqu'un doit le faire », a enchaîné Colum Murphy, porte-parole du Haut Représentant civil pour la Bosnie, Carl Bildt, et « si ce n'est pas nous, qui? et si ce n'est pas maintenant, quand? »

De fait, les preuves s'accumulent contre les deux hommes. Au moins 50 dépouilles ont déjà été découvertes dans un premier charnier ouvert près de Srebrenica par des enquêteurs internationaux.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 7 h à midi

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Annonces classées : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes Annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Vendredi, 12 juillet 1996

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 093

à quatre chiffres : 3176

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donateurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h;

■ à Brossard: Groupe financier Banque Royale du Canada, mail Champlain, 2150, boul. Lapinière, de 10 h à 20 h 30. Objectif: 300 donateurs;

■ Saint-Anicet: caserne des pompiers, 335, rue Jules-Léger, de 14 h 30 à 20 h. Objectif: 100 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

C'était aussi
Corridart!

■ Il y a 20 ans, Montréal accueillait les Jeux olympiques. Ces deux semaines de fête ont laissé des souvenirs impérissables. Certains très beaux, comme l'arrivée de la flamme olympique et les performances de la fée des Jeux, Nadia Comaneci; d'autres moins reluisants comme le coût faramineux des grandioses projets du maire Jean Drapeau et le démantèlement, en pleine nuit, de l'exposition Corridart, avant même le début des Jeux. Demain, Pierre Vennat et Pascale Choquette évoquent ces souvenirs.

QUESTION DU JOUR

Le service

InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Dans la guerre des prix de l'essence, Ultramar, Esso, Shell, Irving et Petro-Canada complotent-ils dans le but de réduire la concurrence?

Selon vous, l'interdit du tabac nuira-t-il à l'industrie touristique torontoise?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 42 %
Non: 58 %



La Presse

Météo-radar! ...pour 2 à 3 heures
de tranquillité

Frais applicables

1 900 565-4455

pique-nique/BBQ
renovation
golf

Montréal métro

Le plus grand choix en ville
Le Fil de Cuir
 Centre de valises
 French, Zero Halliburton, Boyt, Andiamo, Lark, Samsonite, Delsey, etc.
 Centre de vente et de réparations autorisé
 550, rue Sherbrooke Ouest ■ 849-0136

L'EXPRESS
DU MATIN



Ordinateurs retrouvés

■ Du matériel informatique volé dont la valeur frôle le demi-million a été retrouvé hier aux mini-entrepôts situés au 2855, boulevard Matte, à Brossard. Le vol avait été commis entre le 21 et le 24 juin, à Peel, en Ontario, dans les entrepôts de la compagnie Pioneer. Les malfaiteurs s'étaient introduits par le toit et avaient neutralisé le système d'alarme, avant de s'enfuir avec 203 caisses de composantes d'ordinateurs. Certains indices menant au Québec, la police locale a demandé l'aide de la SQ, qui a obtenu hier un mandat de perquisition pour les mini-entrepôts, après plusieurs jours de surveillance. Quelque 195 caisses ont été remises à la police de Peel. Personne ne se trouvant sur les lieux, aucune accusation n'a été portée, mais l'enquête suit son cours.

Saisies de de crack

■ Le service de police de la CUM a procédé hier à une saisie de 21 roches d'une once de crack et arrêté le chef d'un réseau de revendeurs, au 2125 de la rue Saint-Marc. Cette opération porte un deuxième coup à ce gang jamaïcain de l'ouest de l'île, après une perquisition le 27 juin au 3404, Prud'homme, où la police avait saisi quatre roches de crack et arrêté trois personnes. La section ouest de la Division des enquêtes sur la moralité et les stupéfiants suivaient ces revendeurs depuis plusieurs mois. Les 25 roches représentent 7000 doses individuelles, dont la valeur à la revente atteint 140 000 \$. Deux pistolets, un semi-automatique 10 mm ainsi qu'un 357 magnum, ont également été confisqués, de même que de petites quantités de marijuana et de cocaïne. En plus du chef du réseau, un Jamaïcain qui se trouve peut-être illégalement au pays a été arrêté.

Saisie d'alcool

■ La GRC a procédé avant-hier à Lacolle à l'arrestation de Michael Robert Quinones, âgé de 21 ans, ainsi qu'à la saisie de 1575 litres d'alcool de contrebande près de la frontière à Havelock, non loin d'Hemmingford. Le suspect, qui demeure à Champlain, a comparu hier au palais de justice de Valleyfield. Il aurait tenté d'introduire la marchandise à bord d'une camionnette par un chemin de terre dans le bois. Il est passible d'emprisonnement et de fortes amendes.

Trois tonnes de mari

■ La GRC est toujours à la recherche des suspects à qui étaient destinées les trois tonnes de marijuana que Revenu Canada a saisies le 27 février dernier. Cette marchandise, d'une valeur de quinze millions sur le marché de la revente, a été transportée à bord de conteneurs à partir du Nigeria, tout en transitant à Philadelphie. Des appareils de radioscopie ont permis aux agents de douane, l'hiver dernier, de trouver la marijuana qui était cachée dans des barils de métal contenant de l'huile de palme.

Mère et fils retrouvés

■ La police de Laval a pris contact hier avec Juana Maria Acosta et son fils de quatre ans, dont le père craignait l'enlèvement par son ex-conjointe. Daniel Poirier, qui a divorcé de Mme Acosta il y a deux ans, s'est inquiété quand il s'est aperçu qu'elle avait quitté son appartement du 597, rue Ampère, à Laval-des-Rapides, le 1^{er} juillet. Le procureur au dossier évalue si des accusations seront portées.

Manon Saint-Louis aurait réussi à désarmer son agresseur

Une fusillade était sur le point d'éclater, selon les policiers

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« Tuez-le, tuez-le ! » a crié Manon Saint-Louis, en état de choc et en larmes, en se jetant dans les bras de l'agent Jean-François Picard, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, qui venait de la sortir de l'auto où elle était prise en otage depuis près de 12 heures.

L'agent Picard et son compagnon, Biagio Cosentino, sont convaincus d'avoir sauvé la vie de Mme Saint-Louis, disparue 12 heures auparavant à Sherbrooke. Ils croient aussi que la jeune femme a évité le pire en mettant la main sur l'arme de calibre 22 que tenait Marcel Blanchette, quand elle a vu les policiers, car il est évident que le suspect était bien décidé à descendre le premier agent qui se serait approché de lui.

Ils sont aussi certains que Blanchette se serait suicidé après avoir assassiné la jeune femme.

C'est tout à fait par hasard que les deux policiers sont tombés sur Manon Saint-Louis et son ravisseur, alors qu'ils se trouvaient dans la cabine téléphonique d'une station-service, boulevard Pie-IX, près de la rue Jean-Rivard.

L'agent Picard, 28 ans, qui compte trois ans et demi de service, et l'agent Cosentino, 37 ans, policier temporaire du SPCUM, ont raconté à *La Presse* qu'ils n'ont pas eu le temps d'avoir peur, tout ce qui comptait étant de sauver des vies.

Les parents

Le début de leur quart de nuit, mardi, restera gravé dans leur mémoire. Ils n'oublieront pas non plus l'arrivée des parents de Manon Saint-Louis au poste de police. Ils se sont jetés dans leurs bras en les remerciant d'avoir sauvé la vie de leur fille.

Et l'agent Picard raconte : « C'est Cosentino qui conduit. Nous patrouillons le boulevard Pie-IX lorsque nous remarquons un véhicule Acura dans le stationnement du Petro-Canada. Quelques secondes plus tard, un message rentre sur notre ordinateur, disant qu'une personne était recherchée comme suspect de l'enlèvement de Manon Saint-Louis. Et qu'elle se trouvait

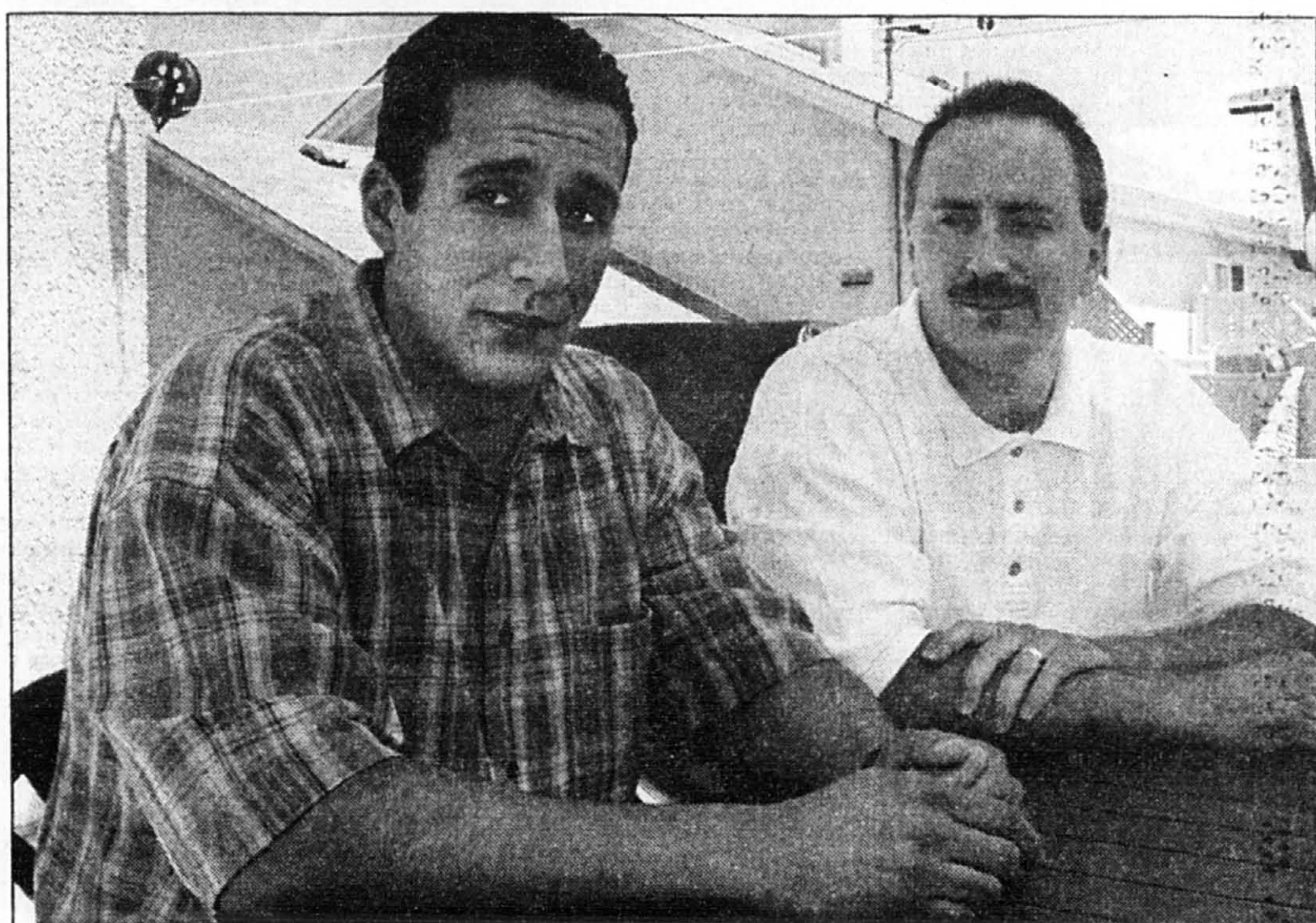


PHOTO ANDRÉ FORGET, *la Presse*

Les agents Jean-François Picard et Biagio Cosentino n'oublieront jamais cette arrestation.

probablement à bord d'une Acura noire. Le numéro de plaque était inscrit sur l'écran. « Je dis à Biagio de tourner de bord afin d'aller voir si c'était l'Acura en question. On se rend entre les pompes et je constate effectivement que c'est la bonne auto. Manon Saint-Louis est dans la cabine téléphonique avec son agresseur derrière elle. Par la suite, nous avons appris qu'il avait une arme. Je prends le micro et je dit à Biagio de rester tranquille, qu'il ne faut pas s'énerver. Il ne faut pas qu'il y ait de prise d'otage. Je demande la coopération d'autres véhicules de police. »

Les deux policiers n'ont pas voulu intervenir immédiatement afin de ne pas risquer la vie des gens en cause.

« Blanchette nous regarde, reprend l'agent Picard. Nous restons calmes. Nous sommes à une cin-

quantaine de pieds de lui. Puis, il décide de remonter dans l'auto avec Manon Saint-Louis ; il prend place derrière le volant. Nous le suivons en direction nord sur Pie-IX sans allumer les gyrophares. Nous roulons jusqu'au boulevard des Grandes Prairies. Il s'est senti suivi. Il s'est tassé une première fois ; nous avons allumé nos gyrophares. Il est reparti. Il s'est immobilisé à nouveau ; nous lui avons transmis des ordres, nous avons dégainé et nous nous sommes rendus près de lui. Il a redémarré. À ce moment, nous sommes plusieurs véhicules de police, je demande à l'auto 1-8 de le dépasser et de lui couper le chemin. Le temps de réaction a joué pour nous. Nous avons pointé le revolver directement dans son visage. »

« Nous l'avons figé derrière son volant, poursuit l'agent Picard. Il

regardait, il ne savait pas de quel côté aller », précise l'agent Cosentino.

C'est à ce moment que le suspect a voulu prendre sa 22 et que Manon Saint-Louis l'en a empêché.

« Elle a évité une fusillade. Nous étions prêts », ont dit ensemble les deux agents.

Quand le policier Picard a constaté que Blanchette était bien tenu en joue, il a ouvert la portière du passager et il a pris Mme Saint-Louis par le bras. Elle pleurait. Les policiers ont mandé immédiatement Urgences Santé.

Blanchette s'était rendu dans la cabine téléphonique afin que la jeune femme contacte ses parents pour qu'ils ne s'inquiètent pas de son retard. Blanchette aurait dit à Manon Saint-Louis qu'il n'avait rien à voir avec le meurtre d'Isabelle Bolduc.

Internaute pornographe arrêté à Saint-Léonard

MATHIEU PERREAULT

Un homme de 30 ans, Éric Tremblay, a été arrêté lundi à Saint-Léonard par la Sûreté du Québec, pour avoir diffusé de la pornographie juvénile sur Internet.

Les agents de la division des enquêtes sur le crime organisé ont saisi deux ordinateurs, 75 cassettes vidéo ainsi que plus de 3 000 disquettes à son domicile. Son site Internet était accessible de partout dans le monde.

La SQ n'avait jamais arrêté un suspect pour des activités sur l'autoroute électronique. D'autres corps policiers du pays ont cependant pincé des internautes délinquants, notamment le Service de police d'Ottawa.

Éric Tremblay reproduisait les images de magazines pornographiques pour pédophiles à l'aide d'un scanner, pour ensuite les déposer dans son site Internet. Ces revues sont interdites au pays, mais circulent sous le manteau.

La visite des enquêteurs à l'appartement de Tremblay couronne plus de six mois d'enquête, à par-

tir d'indications fournies par des douaniers de Floride.

Des spécialistes de l'informatique de la SQ ont travaillé à retracer l'adresse électronique de Tremblay, la compagnie qui lui fournissait son lien Internet, ainsi que le lieu physique où il se branchait. Sur les techniques utilisées, la SQ reste discrète. « Nous ne pouvons divulguer des détails qui aideraient les criminels à se soustraire à nos enquêtes », explique l'agent François Doré.

Des corps policiers d'autres villes du Canada menaient également une enquête sur le même dossier, l'accusé échangeant des photos d'enfants nus avec des pédophiles d'autres provinces, américains et européens.

L'accusé ne possédait pas de casier judiciaire. Il a comparu hier sous des accusations de possession simple, ainsi qu'en vue de distribution, de matériel de pornographie juvénile. S'il est reconnu coupable, il risque un maximum de cinq ans d'emprisonnement.

La Maison de l'arbre ouvre ses portes

Une ombre plane sur son autofinancement

ÉRIC MESSIER

Les questions entourant le financement de la Maison de l'arbre, inaugurée hier, agacent le maire de Montréal, qui estime surtout que ce nouvel attrait de la métropole génèrera des retombées économiques substantielles.

On se souvient que le projet soumis par Pierre Bourque lui-même en 1993 prévoyait qu'il s'autofinancerait à 100 %. Or, il y a un noeud, puisque Montréal déboursa au moins 700 000 \$, soit 19 % du coût global.

À ce sujet, M. Bourque a admis ne pas savoir que répondre : « En 1993, j'étais directeur du Jardin botanique, mais depuis je suis devenu maire. C'est différent, vous comprenez ? La Maison est une merveille, retenez cela. Critiquer est une chose facile mais l'art est plus difficile. »

Le budget d'opération de la Maison — qui sera de 225 000 \$ — proviendra des dons recueillis par la Société des amis de la Maison de l'arbre. Pourtant Lise Cormier, di-

rectrice du Jardin botanique, a dit qu'étant nouvelle, cette société risque fort de ne pas remplir sa mission la première année. Le cas échéant, le Fonds des équipements scientifiques, qui provient du budget de la Ville, prendrait la relève.

D'autre part, la Fondation québécoise en environnement (FQE) s'était engagée dès 1993 à fournir à la Maison 500 000 \$ en services et matériaux. L'engagement n'a pas encore été rempli. À la FQE, on n'avait pas d'idée précise hier sur les progrès réalisés.

Quant à la campagne de financement de la Maison de l'arbre, son objectif a été porté de 300 000 \$ à 600 000 \$ bien qu'elle stagne actuellement à 150 000 \$.

Le maire Bourque persiste à se réjouir du fait que la Maison de l'arbre sera le projet le plus rentable du Jardin botanique, avec la mise en valeur de l'Arboretum, les heures prolongées de visite et l'ajout d'accès par les boulevards Rosemont et Pie-IX.

Plongez dans
ses bras

Cet été, séduisez-le dans ce maillot classique à la coupe avantageuse et confortable. Une-pièce en polyester/lycra côtelé. Tailles de 6 à 12.

MAILLOTS 29\$
noir, blanc, jade, marine, indigo, jaune ou orange.

AILES
LES AILES DE LA MODE

Les aînés poursuivent l'occupation

ANNE-MARIE LABBÉ

Les aînés et les assistés sociaux qui revendiquent le report de la Loi sur l'assurance-médicaments ont rejeté l'offre de rencontre du ministre de la Santé, Jean Rochon, parce qu'il proposait un autre lieu de rendez-vous que le bureau de comté du ministre André Boisclair, qu'ils occupent depuis deux jours et deux nuits.

« Le bureau de M. Rochon dit qu'il ne peut venir nous rencontrer ici puisque notre occupation est illégale, mais nous refusons de quitter les lieux pour ne pas perdre notre rapport de force », a déclaré Jocelyne Gamache, de la Coalition pour la survie des programmes sociaux.

La mise en application du premier volet de la loi 33, prévue pour le 1^{er} août, ne s'applique qu'aux personnes âgées et aux assistés sociaux, tandis que le reste de la population ne sera touchée par la nouvelle législation que le 1^{er} janvier 1997.

Les représentants des quatre groupes ralliant des centaines d'organismes au Québec sont bien déterminés à occuper le bureau du ministre Boisclair jusqu'à ce qu'on leur assure une rencontre avant la date fatidique du 1^{er} août.

« Notre demande vise uniquement les personnes âgées qui reçoivent le supplément de revenu garanti et les assistés sociaux, et non pas les personnes âgées qui ont les moyens de payer leurs médicaments », précise Mme Bérubé. « D'ailleurs, poursuit-elle, le rap-

port Castonguay avait mis à part ces deux catégories et continuait à leur offrir un régime de gratuité. »

Les groupes déplorent le fait que le ministre Rochon ait révisé à la baisse les seuils de pauvreté dans la loi 33. Statistique Canada établit que le seuil minimum pour une personne seule est de 15 479 \$ par année, alors que la loi prévoit un seuil de 10 400 \$.

Les aînés qui reçoivent l'allocation de revenu garanti ont un revenu mensuel variant entre 600 \$ et 800 \$. Actuellement, ils doivent dépenser environ sept pour cent de leurs revenus pour l'achat de médicaments, selon Mme Bérubé, et ce pourcentage pourrait grimper dangereusement avec la nouvelle loi.

« Au lieu de faire payer des médicaments à des gens qui n'en ont pas les moyens, on propose de revoir les pratiques médicales et la législation sur les brevets qui protège les médicaments pendant 20 ans au fédéral et 15 ans supplémentaires au Québec. »

Les personnes âgées rencontrées avouent qu'elles aimeraient que les médecins soient plus conscients des dangers de la surmédication. Dans le but d'alléger la facture des médicaments, la première chose à faire, selon elles, serait de limiter les prescriptions au strict nécessaire.

Seize personnes ont passé la première nuit d'occupation avec leurs sacs de couchage et matelas pneumatiques autour du bureau de la réception, et un nombre semblable s'apprêtait à renouveler l'expérience hier soir vers 21 h.



PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Mme Liliane Lecompte, de l'Association québécoise des droits des retraités, était déterminée hier à occuper le bureau du ministre André Boisclair jusqu'à ce qu'une proposition acceptable parvienne aux quatre groupes représentés.

Les personnes âgées en centres d'accueil devraient contribuer au nouveau régime

KATIA GAGNON

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le nouveau régime d'assurance-médicaments incitera plusieurs personnes âgées à emprunter le virage ambulatoire à l'envers en accélérant leur entrée dans les centres d'accueil de l'État, où les médicaments sont distribués gratuitement, estime la Fédération des centres d'hébergement et de soins de longue durée.

Dans une lettre envoyée au ministre de la Santé, Jean Rochon, dont *La Presse* a pris connaissance, la Fédération réclame en conséquence que les personnes âgées qui ont les moyens de payer leurs médicaments soient soumises aux règles de l'assurance-médicaments même si elles décident de demeurer en centre d'accueil.

« On est solidaire des personnes âgées. On voit d'un mauvais oeil tout fardeau financier supplémentaire pour elles. Mais je suis obligé de constater qu'une politique de cette nature-là (l'assurance-médicaments) qui ne s'appliquerait pas aux personnes en centre d'hébergement, ça peut avoir un effet négatif sur le virage ambulatoire. Ça peut le ralentir », constate Pierre Bellavance, vice-président de la Fédération, lors d'un entretien téléphonique.

C'est que la Fédération craint que les demandes d'entrée pour les centres d'accueil n'augmentent considérablement avec l'entrée en vigueur, dès le 1^{er} août, du nouveau régime. « C'est un effet qu'on peut prévoir. Il y aura une pression supplémentaire pour l'institutionnalisation si les personnes hébergées ne paient pas leurs médicaments », dit-il.

M. Bellavance ne voit donc pas pourquoi les personnes âgées seraient traitées différemment si elles habitent dans un centre d'hébergement ou si elles choisissent de demeurer chez elles. « Si une personne en centre d'hébergement satisfaisait à tous les barèmes qui font en sorte qu'elle pourrait contribuer au régime d'assurance-médicaments, dans une optique d'équité sociale et de virage ambulatoire, elle devrait contribuer », tranche-t-il.

La Fédération, qui se préoccupe du sort des aînés, ne vise évidemment pas à faire contribuer les 45 000 résidents des centres d'accueil, dont la majorité ont des revenus assez faibles. Seuls ceux qui ont les moyens devraient payer, dit M. Bellavance.

« Les gens qui sont chez nous ne sont pas riches. La plupart des gens à l'aise choisissent une résidence privée, où les médicaments ne sont pas offerts gratuitement », observe-t-il. Les centres d'hébergement ont dépensé l'an dernier pas moins de 27 millions en médicaments pour leur clientèle, un montant qui est en augmentation constante.

Au bureau du ministre Jean Rochon, on indique qu'il n'est pas question de changer quoi que ce soit aux règles actuelles, qui stipulent que les médicaments doivent être fournis gratuitement aux résidents des centres d'accueil. L'attaché de presse du ministre, Martin Caillé, minimise les craintes de la Fédération. « Certaines catégories de personnes âgées qui ont moins de 65 ans peuvent être avantagées par le nouveau régime », dit-il.

Mais cette question inquiète également d'autres organismes du réseau de la santé : la Fédération des CLSC a formé un comité qui se penche spécifiquement sur cette problématique.

Plus de déchets dangereux ramassés

En six fins de semaine de collecte, il s'est récupéré à Montréal et dans les autres municipalités membres de la Régie intermunicipale de gestion des déchets dans l'île de Montréal (RIGDIM), 68 % plus de matières dangereuses cette année que l'an dernier en douze fins de semaine.

En effet, 247 tonnes de matières polluantes ont été apportées depuis la fin de mai, comparé à 147 tonnes l'an dernier. Pour Robert Laramée, responsable du dossier environnemental, « une telle performance est le reflet d'une conscience écologique de plus en plus affirmée ».

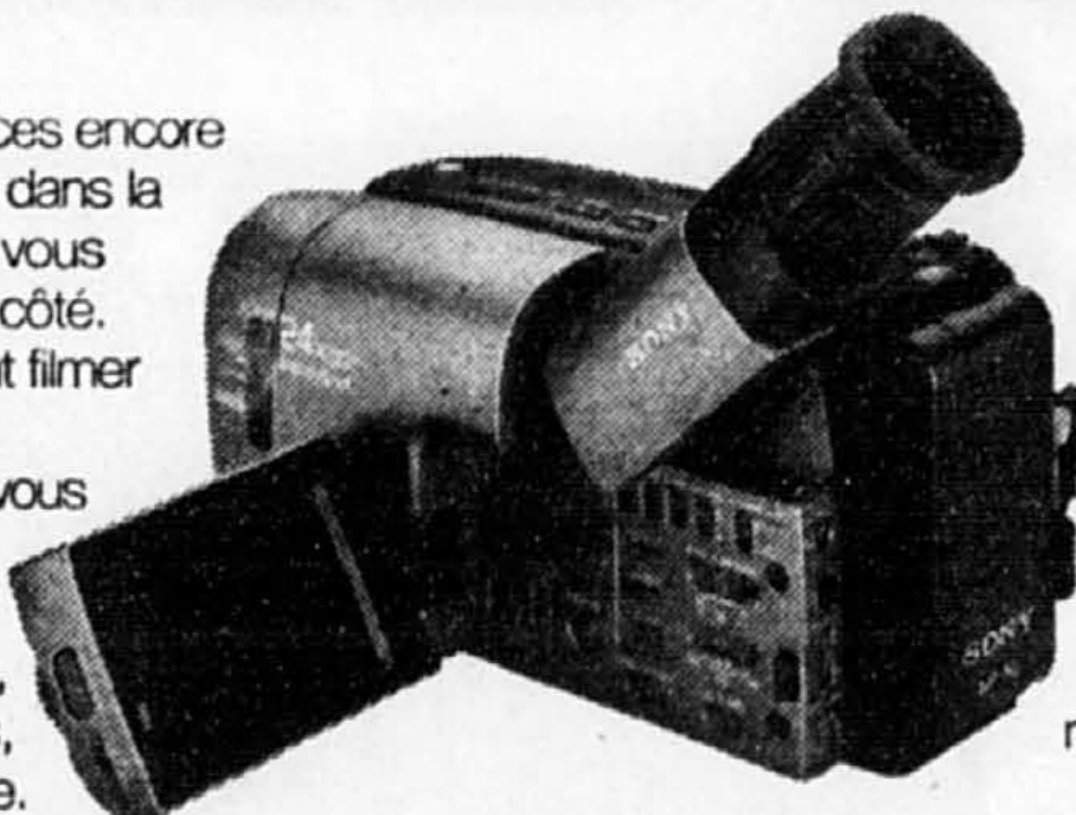


Seul le Handycam de Sony vous permet d'enregistrer jusqu'à cinq heures sans interruption. Ce qui signifie que vous perdez moins de temps à le recharger, et que vous ratez moins souvent des moments comme celui-ci.

DITES-LUI DONC DE GARDER LA POSE PENDANT QUE VOUS RECHARGEZ VOS PILES.

Franchement, vos chances sont plus minces encore que si vous tentiez de combler ce fameux trou dans la couche d'ozone. Ainsi va la vie. La tartine qui vous glisse des doigts tombe toujours du mauvais côté. Et le moment magique qu'il faudrait absolument filmer survient pendant que vous rechargez les piles.

Sony a fait en sorte que les dés du hasard vous soient plus favorables, grâce à un système **Power+PLUS** que nous appelons l'Avantage Power Plus, permettant d'enregistrer jusqu'à cinq heures, sans interruption, et ceci avec une seule pile.



Un temps beaucoup plus long que nos principaux concurrents offrent.

Et il y a plus : notre moniteur rotatif à cristaux liquides permet non seulement de partager ce que vous filmez avec votre entourage, il le rejoue instantanément et il le fera avec la bande sonore grâce à l'haut-parleur intégré du Handycam.

Rien de surprenant à ce qu'un Handycam fasse tout cela pour vous permettre de croquer des moments inoubliables.

Nous aussi, nous avons des enfants.

Handycam
Vision

PASSEZ CHEZ UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ SONY POUR VOIR LA GAMME COMPLÈTE DE CAMÉSCOPIES SONY.

Aventure Électronique Dumoulin Électronique Louis Fillion Électronique Photo Laplante Centre Hi-Fi Sonima Électronique Stéréo Plus

PRIX FAMILIAL
 - Piscine intérieure
 - Forfaits disponibles
 Salles de réception-
 conférences
Réservation :
1 800 463-4495
 2300, chemin Sainte-Foy
 Sainte-Foy
 2394-999-6273

Des Américains flamboyants

GEORGES LAMON

L'Américain Eric Tucker avait dit qu'il voulait relever un autre défi. Hier à La Ronde, par une soirée agréable qui se prêtait à toutes les folies, Tucker a démontré une fois de plus qu'il était à la hauteur de sa réputation.

On a assisté à un véritable déferlement dans un feu d'action, bien dosé et bien structuré. Ce feu d'artifice s'est déroulé sur un rythme endiablé, en jouant bien souvent avec deux couleurs. Tucker s'est certainement bien amusé au moyen de pièces d'un nouveau genre et de grosses bombes qui remplissaient le ciel avant de retomber en cheveux dorés.

Il y avait peut-être un peu trop de bombes sonores au milieu du programme. Mais Tucker s'est vite rattrapé au moyen de pièces apportant une dimension différente à ce spectacle de haute voltige. L'essai avec les bombes aquatiques n'a certes pas eu autant d'effets qu'on l'aurait cru. Sans doute lui manquait-il encore un peu de rodage.

Les centaines de milliers de spectateurs avides d'émerveillement et de grandiose ont été comblés une fois de plus par un specta-

cle flamboyant digne des grands sorciers de la pyrotechnie. Ils ont pu aussi ramener chez eux des trophées, en récupérant des débris de bombes.



FEUX sur la ville

La musique de Yanni se prêtait bien aux mouvements que Tucker a voulu donner à l'ensemble de son spectacle dans une synchronisation d'une rare précision.

Et que dire de la finale! Après nous avoir emportés vers des sommets avec ses gros calibres,

voilà que par une dernière entourloupette, l'Américain nous ramène vers le lac des Dauphins sur un faisceau de fusées.

Derniers concurrents, les Canadiens de la firme Ampleman, clôtureront dimanche soir ce 12e International Benson & Hedges. Pour leur huitième participation à ce concours, les Canadiens ont choisi le thème « Imagerie céleste ».

Mini-tornade en Mauricie

Presse Canadienne
SAINT-STANISLAS

Une tornade, qualifiée de faible intensité par Environnement Canada, a frappé le village de Saint-Stanislas, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Trois-Rivières, hier après-midi.

Les vents, qui ont soufflé jusqu'à 250 km/h, ont endommagé quelques maisons situées à l'entrée du village, en plus de détruire une grange et de déraciner des arbres. Heureusement, personne n'a été blessé. On rapporte, au plus, deux ou trois personnes victimes d'un choc nerveux.

C'est vers 15 h que le tout a commencé. Selon les témoins, de la pluie et de la grêle ont précédé l'apparition de la tornade. « C'est ma voisine qui m'a téléphoné et qui m'a avertie de l'arrivée de la tornade. J'étais toute seule avec mes trois enfants et nous sommes allés au sous-sol en attendant que ça passe », a raconté Mme Renée Croteau, dont la maison de la route 159 a subi des dommages à la toiture. Des fenêtres et la vitre de la porte principale ont également volé en éclats.

C'est principalement sur cette route que les dégâts sont les plus nombreux. À première vue, six maisons ont été touchées plus ou moins durement par la tornade.

Un autre propriétaire, Michel Bédard, a vu sa remise s'élever à quelques mètres dans les airs pour finalement aller choir 125 mètres plus loin dans un champ. La piscine a elle aussi été déplacée de son emplacement initial. La terrasse de la piscine a aussi été emportée.

« Moi, j'ai eu peur pour mes enfants. On était au sous-sol et le bruit des fenêtres qui se cassent, c'est terrifiant. On ne voyait rien, on avait juste le bruit. Je pensais que le toit de la maison était pour s'arracher au grand complet », a expliqué Mme Bédard. Sa fille, qui gardait les enfants de la voisine, avait peine à s'en remettre, même deux heures après les événements. « J'étais toute seule dans la maison et le bébé dormait quand ma mère m'a appelée. Je suis allé le chercher et je l'ai serré fort dans mes bras », a dit Stéphanie Bédard.

Le phénomène a duré tout au plus cinq minutes. La colonne blanche, dont parlaient tous les témoins, a amorcé sa course vers Saint-Stanislas en direction est-sud-est, soit à environ 800 mètres de la rivière et du village. Après s'être rendue jusqu'à la route 159, elle est revenue sur ses pas et est repartie aussi rapidement.

Selon Robert Michaud, météorologue à Environnement Canada, le rayonnement de la tornade a atteint 50 mètres et elle se déplaçait à une vitesse variant entre 40 et 50 km/h. « La formation de ce genre de tornade suit un orage fort. Lorsque le mouvement vertical qui supporte l'orage atteint une certaine hauteur dans l'atmosphère, un mouvement de rotation est provoqué. C'est lorsque celui-ci touche le sol que la tornade fait rage », a expliqué M. Michaud. Selon le météorologue, ce phénomène se produit environ quatre fois par été.

Le maire de Saint-Stanislas, M. Marc E. Leclerc, qui se trouvait tout près de la rivière en préparation du Festival des Deux-Rivières, a assisté au triste spectacle. « J'ai habité en Saskatchewan et nous avions régulièrement des tornades de ce genre. Je peux vous dire que nous sommes chanceux qu'elle ait évité le cœur du village parce que les torts auraient été tout autres. » M. Leclerc ajoute que même si les dommages aux résidences sont importants, le principal c'est que personne n'ait été blessé sérieusement.

En fin de journée, l'heure était au rapatriement des objets qui ont été déplacés par le vent. Les fortes pluies qui ont sévi vers 18 h n'ont pas aidé les résidents.

loto-québec		résultats	
6/49	Tirage du 96-07-10	GAGNANTS	LOTS
11 20 21 26 39 43		6/6 0	2 222 087,00 \$
Numéro complémentaire: 1		5/6+ 1	666 626,10 \$
Prochain tirage: 96-07-13		5/6 224	2 380,80 \$
		4/6 13 126	77,80 \$
		3/6 244 609	10 \$
		Ventes totales: 15 311 698 \$	Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$
Panço	Tirage du 96-07-11	Extra	Tirage du 96-07-10
4 11 18 25 34		NUMÉRO: 995934	
35 36 40 41 42		Extra	Tirage du 96-07-11
46 47 49 52 54		NUMÉRO: 170182	
62 63 64 67 69			

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Le mode d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RO TIN
RO TIN
RO TIN

Jusqu'à 50% de rabais

sur marchandise sélectionnée

3 étages de meubles de rotin

de haut de gamme avec choix de couleur et de tissu

INFLUENCE

3 MOIS SANS INTÉRÊT

3919, boul. Taschereau, Saint-Hubert 445-8678

2306118 - c04-3

Tous nos DIAMANTS sont sélectionnés par nos GEMMOLOGISTS AGRÉES (A.G.S.)

KAUFMANN
de SUISSE
2195 CRESCENT, (514) 848-0595
à Palm Beach, FL 210 Worth Ave.

EATON

AFIN DE PROFITER AU MAXIMUM DE LA FIN DE SEMAINE.

Notre liquidation de mode estivale se poursuit! Jusqu'à

40% de rabais
sur une sélection d'articles mode plus

samedi matin

Rabais du double de la TPS*

partout en magasin jusqu'à 12 h

Magasinez avant midi. Vous aurez plus de temps pour profiter de votre fin de semaine et nous paierons la TPS (deux fois) sur les articles à prix courant et en liquidation!

*Eaton déduira du total de votre achat un montant équivalent au double de la TPS, le 13 juillet jusqu'à midi. Non valide en combinaison avec d'autres offres de réductions de taxes. À l'exception des produits de beauté, fragrances, lunettes de soleil, téléviseurs GAOO Panasonic, serviettes Royal Velvet, vidéocassettes et audiocassettes préenregistrées, disques compacts, livres en liquidation, bracelets de montres, fourrures, chèques-cadeaux Eaton, restaurants, concessions et services. Détails en magasin. Achats en personne seulement.

Eaton. On veut être votre magasin.

LES TARIFS FAMILIAUX D'ÉTÉ DE VIA RAIL

Tarifs adultes aller-retour de Montréal:

à Halifax 148 \$[†]
à Toronto 84 \$[†]



ET LES ENFANTS VOYAGENT GRATUITEMENT*!

Fantastique! C'est l'été idéal pour voyager avec VIA Rail^{MC}! Les adultes ont droit au meilleur tarif en classe économique: jusqu'à 50 % de rabais, sept jours par semaine. Et les enfants voyagent gratuitement!

Profitez pleinement du confort du train et des tarifs aller-retour le même jour de VIA, et de ceux pour la location d'auto « Sur la bonne voie » chez Tilden. Obtenez aussi un sac-à-tout-p'tits gratuit. Préparez les bagages, les enfants et partez pour une journée, pour un week-end ou pour toutes les vacances.

Réservez dès maintenant! Pour connaître tous les détails, appelez VIA Rail ou votre agence de voyages.

[†] Tarif Redécouvrez le Canada.

* Un enfant (de moins de 16 ans) par adulte.

Sujets à la disponibilité des sièges dont le nombre est limité. Taxes non comprises. D'autres conditions s'appliquent.

VIA^{MD}

^{MC} Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.
^{MD} Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.

PROGRAMME DE RECOMPENSE
VIA PREFERENCE
Joignez-vous à nous!

INDÉPENDANCE

Police
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

sports experts

ROLLERBLADES

Burinage

de bicyclettes et de patins à roues alignées

[Samedi 13 juillet]

(en cas de pluie remis au lendemain)

de 10 h à 18 h

Coca-Cola

CHRYSLER

La Presse

ONAYA

Parc des Îles de Montréal

Endroit: ÎLE NOTRE-DAME (point de départ de la piste de patins à roues alignées, à l'extrémité est du circuit Gilles-Villeneuve)

Montréal métro

Personne ne s'oppose aux jeux de guerre à LaSalle

MATHIEU PERREAULT

Aucun citoyen ne s'est présenté aux audiences publiques sur les jeux de guerre Tombstone Paintball, mardi soir, à l'hôtel de ville de LaSalle.

Le conseil veut procéder à un changement de zonage pour permettre à PMI Canada East de gérer légalement son commerce. L'entrepôt de 22 000 pieds carrés, où les amateurs se tirent des balles d'huile colorée à l'aide de pistolets à air comprimé, est pour le moment situé dans une zone industrielle, ce qui a valu de nombreuses contraventions à PMI.

« Nous avons attendu pendant une demi-heure et demandé trois fois si quelqu'un voulait en parler, comme le veut la norme », indique le conseiller Alain Chénier. « Maintenant, nous devrions voter le changement en août et procéder au registre au début de septembre. »

Les citoyens du district concerné pourraient alors s'opposer par écrit à la modification. Ceux des quartiers adjacents pourraient également exprimer leur point de vue, en autant qu'une pétition de neuf noms soit présentée d'ici la mi-août à l'hôtel de ville.

Le maire Michel Leduc pense ainsi donner toutes les chances aux citoyens s'opposant à la modification. « Nous tenons le registre en septembre, pour que tous soient rentrés de vacances. »

Le conseiller Chénier a dû demander deux fois la modification au zonage, des considérations morales ayant prévalu sur la sauvegarde des 42 emplois jusqu'aux élections municipales de novembre. Entre autres, l'ex-conseillère Louise Lemieux-Bérubé s'y opposait, expliquant sa position dans le *Messager de Verdun*. Elle a rendu publics des commentaires de M. Chénier, qui aurait déclaré pendant une réunion du conseil que l'implication des femmes en politique provoquait des pertes de temps.

Selon le copropriétaire de PMI, Richmond Italia, quelque 600 joueurs se pointent chaque semaine à l'entrepôt, où est également fabriquée une partie des 40 millions de fusils à air comprimé et de balles d'huile végétale colorée que l'entreprise vend dans l'est du Canada.

Appels à Urgences Santé : qui dit vrai ?

MARIE-CLAUDE LORTIE

Les syndiqués responsables du tri des appels à Urgences Santé affirment que la décision de leurs patrons de ne pas remplacer les employés en vacances cet été a provoqué un important ralentissement du système, ce que nie la direction de l'organisme.

Selon Gilles Tardif, président du syndicat, l'absence de deux personnes durant la journée, de deux personnes le soir et d'une personne durant la nuit, provoque un embouteillage d'appels qui force les clients à attendre plus longtemps avant de parler à quelqu'un. « On peut dire que l'augmentation du temps d'attente est de une à deux minutes. C'est beaucoup plus long que la normale », affirme M. Tardif.

La direction d'Urgences Santé confirme que les employés en vacances ne sont pas remplacés, mais nie que l'attente soit ainsi prolongée.

« Il y a bien assez de monde. Normalement, les employés sont occupés 20 % du temps. Là, ils sont occupés de 35 à 40 % du temps. C'est uniquement le temps d'attente entre les appels qui a diminué. Le service n'est aucunement affecté », affirme Nicole Coulombe, agent d'information chez Urgences Santé.

Selon elle, les travailleurs présents ont amplement le temps de répondre au téléphone, surtout que le volume d'appels diminue environ du quart pendant l'été, pour passer d'environ 850 à 600 appels, par jour.

Selon les syndiqués, les employés travaillant au 911 ont indiqué à leur collègues d'Urgences Santé qu'ils devaient attendre plus longtemps que la normale avant de parler à quelqu'un.

Au 911, on ne catégoriquement ces allégations. « Il n'y a pas d'attente particulière, il n'y a rien de différent. Personne ne m'a fait part de quoi que ce soit », a déclaré Marie-Claude Lortie.

Québec efface la dette de Caotech

Des millions engloutis dans une usine de recyclage de pneus

ANDRÉ NOËL

L'agence gouvernementale Recyc-Québec a annoncé hier qu'elle allait radier une dette de trois millions de dollars contractée par la compagnie Caotech, qui changera bientôt de propriétaire.

Caotech a fermé son usine de recyclage de pneus dans l'est de Montréal cet hiver, après avoir englouti des millions de dollars en fonds publics. L'usine, qui devait transformer les pneus en poudre, n'a jamais fonctionné comme prévu.

Caotech s'est placée sous la protection de la Loi de la faillite en avril. L'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec a ouvert une enquête sur l'utilisation des fonds publics.

L'assemblée des créanciers s'est tenue hier. Les créanciers ordinaires ont accepté de se faire rembourser seulement 20 % de leurs créances. Pour les 80 % restants, ils recevront des actions non votantes du holding Développements Phénix, qui achète Caotech pour un dollar.

Le holding, dirigé par Michel Babeu, un entrepreneur de Québec, chapeaute une autre compagnie,



PHOTO CHRISTIAN GUAY, La Presse
Ange-Albert Allard, secrétaire sortant de Caotech, et l'avocat de la compagnie, Réjean Lebel, à l'assemblée des créanciers.

Recy-pneus, dont le président est Denis de Belleval, un ancien ministre péquiste. Aucun des deux hommes n'a d'expérience pratique dans le recyclage de pneus.

M. Babeu a dit cependant qu'il avait signé des ententes pour adapter une nouvelle technologie américaine de déchiquetage. Il négocie une participation financière du Fonds de solidarité de la FTQ. De plus, le président de Recyc-Québec, Albert Leblanc, lui a confirmé l'intention de la société d'État de lui avancer trois millions de dollars.

« Cette somme sera utilisée ex-

clusivement pour payer les sommes dues par la compagnie (Caotech) à la Banque Nationale du Canada, explique M. Leblanc dans une lettre datée du 18 juin et obtenue par La Presse. Quant à la différence entre le montant de trois millions et les sommes payables à la Banque, celles-ci seront remises à la compagnie pour être utilisées dans son fonds de roulement. »

En clair, Recyc-Québec se propose de payer la dette de Caotech à la Banque Nationale, évaluée à 2,8 millions, et de verser environ 200 000 \$ à Développements Phénix, le tout sous forme de prêt par-

ticipatif. Le prêt de la Banque Nationale était garanti par Recyc-Québec, une agence qui relève du ministère de l'Environnement.

Caotech a bénéficié d'une foule d'autres prêts et de subventions, notamment du ministère de l'Industrie et du Commerce, d'Hydro-Québec, de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre et du Programme pour la relance industrielle de l'est de Montréal.

Mais les administrateurs, Ange-Albert Allard et Rosaire Croteau, ont équipé l'usine d'équipements désuets, si bien que ceux-ci n'ont jamais bien fonctionné.

Un compétiteur qui aurait bien voulu reprendre l'usine de Montréal, la firme américaine GreenMan, affirme que les propriétaires de Développement Phénix n'ont pas la compétence requise. « Je doute qu'ils puissent relancer l'usine, a dit Léon Sauren, directeur de GreenMan au Canada. Je ne comprends pas pourquoi ils ont été choisis par Recyc-Québec. »

M. Babeu a rétorqué que GreenMan dénie son holding pour une seule raison : faire main basse sur le lucratif marché des pneus usés au Québec. Les automobilistes québécois jettent sept millions de pneus par année, et Recyc-Québec offre d'importantes subventions pour leur recyclage.

Gabriel veut une police mohawk

CHARLES GRANDMONT

Pour le nouveau chef de Kanesatake, la création d'un corps policier mohawk sur son territoire constitue la clé de voûte de l'avenir de sa communauté qui permettrait notamment l'implantation d'un casino.

Élu grand chef du conseil de bande par une confortable majorité samedi dernier, James Gabriel croit qu'un corps policier mohawk viendrait à bout de la petite bande de criminels qui sévit toujours à Kanesatake, la débarrassant d'une épine qui empoisonne les relations avec les Blancs.

« Il y a encore un gang de jeunes qui font beaucoup de bruit et de vandalisme et le monde est tanné de ça. Une fois que le problème de la criminalité va être réglé, la source de l'animosité entre les communautés blanches et mohawk va disparaître », prédit-il.

« Par contre, il ne faut pas que la force policière

soit contrôlée par le conseil, précise-t-il. Elle doit être surveillée par un comité de déontologie indépendant de la politique. » En attendant l'arrivée de ce corps policier, M. Gabriel compte faire appel aux peacekeepers de Kahnawake à titre de solution temporaire.

À long terme, il rêve d'un corps policier mohawk unifié, qui patrouillerait les réserves d'Akwesasne, Kahnawake, ainsi que le territoire de Kanesatake. Mais les

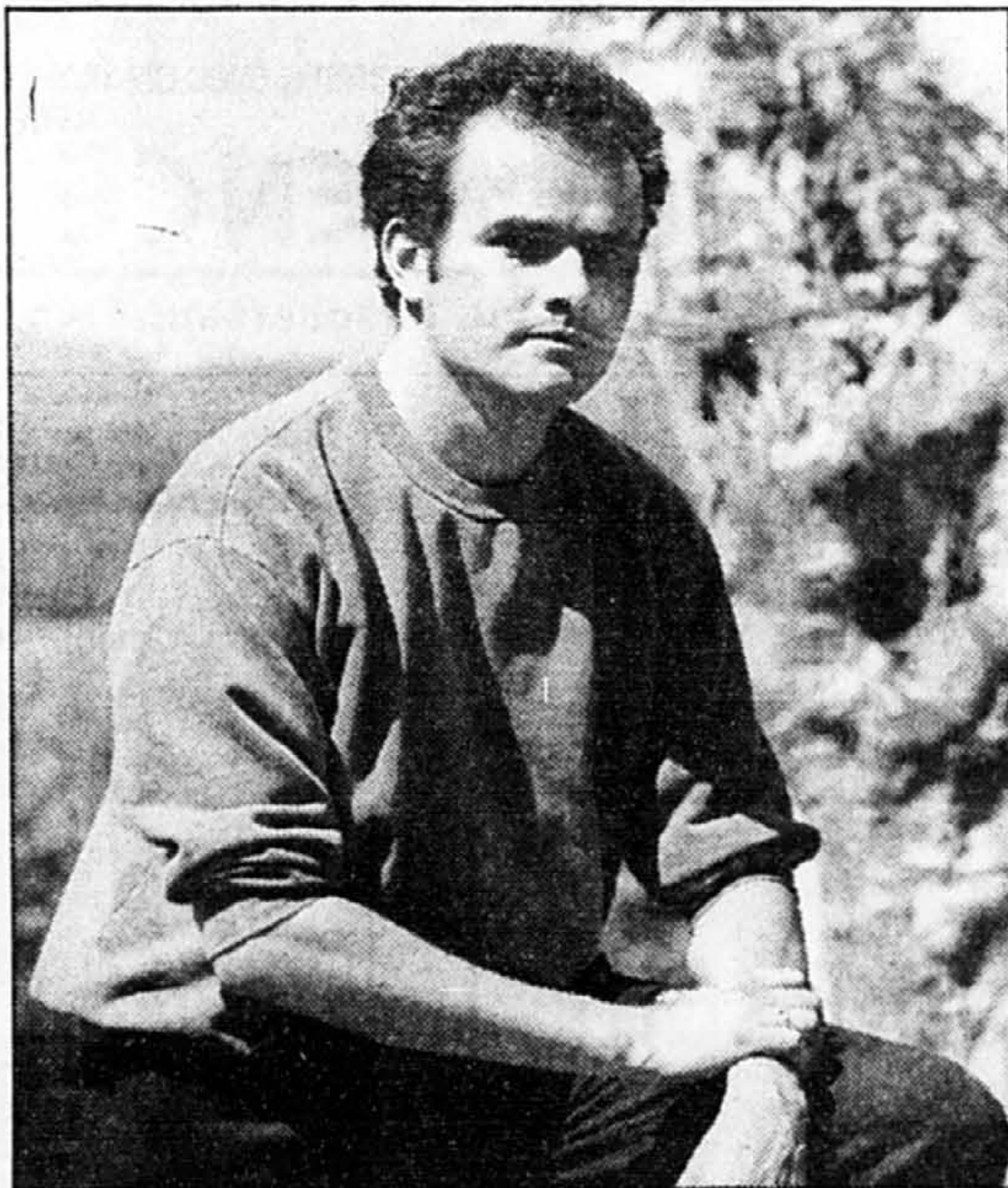


PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

James Gabriel croit qu'un corps policier mohawk viendrait à bout de la petite bande de criminels qui sévit toujours à Kanesatake.

négociations avec le gouvernement du Québec sont encore à l'état embryonnaire et même la présence des peacekeepers risque de soulever d'énormes réticences.

Le jeune homme de 30 ans, qui a succédé à Jerry Peltier, est par ailleurs aux prises avec un grave problème. Les finances du conseil de bande sont dans un piètre état, mais il ne veut pas avancer de chiffres. « Je veux en parler à la communauté avant tout, parce qu'elle

est tannée de tout apprendre par les médias », justifie-t-il.

Il jure toutefois qu'il ne reculera devant rien, y compris s'il le faut le gel des salaires, pour remettre de l'ordre dans les livres. « Dans le passé, les portes du conseil de bande étaient fermées, mais maintenant je vise à transmettre à toute la communauté les rapports financiers du conseil », dit-il, en promettant que les médias pourront également y avoir accès par la suite.

Alors que les Mohawks de Kanesatake commémoreraient hier par un modeste défilé le sixième anniversaire du raid de la Sûreté du Québec contre leurs barrières, James Gabriel estime que « les vieilles blessures » au sein de sa communauté commencent à guérir.

Il veut tourner la page sur le règne de Jerry Peltier, qui « avait pris avantage de la situation politique pour consolider son

pouvoir et favoriser ses propres intérêts ».

Les habitants de Kanesatake doivent cesser d'être divisés et retrouver « la fierté d'être mohawk ».

« Ce que je veux faire, c'est comme nager contre le courant. Il va certainement y avoir un peu de grabuge, mais si les changements n'arrivent pas assez rapidement, le monde va perdre confiance et je n'aurai plus le soutien de ma communauté. »

Une victime d'Oka poursuit

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Exactement six ans après la mort du caporal Marcel Lemay, de la SQ, à Oka, un exproprié, Maurice Normandeau, a déposé hier en Cour supérieure une réclamation de 200 000 \$ contre les ministères de la Sécurité publique et de la Justice, la municipalité de la paroisse d'Oka et le conseil de bande mohawk de Kanesatake.

C'est la première fois qu'une personne ayant dû quitter sa propriété à la suite de la crise amérindienne s'adresse aux tribunaux. À l'été 1990, M. Normandeau habitait rang du Milieu, où il gardait sur sa magnifique ferme des chevaux de course.

Peu de temps après le début de la crise, il a été dans l'obligation d'évacuer sa résidence avec sa famille, laissant le tout entre les mains de pillards. Il a acheté depuis une maison à Boisbriand, aujourd'hui à vendre.

Dans sa requête déposée au greffe civil du palais de justice de Saint-Jérôme, M. Normandeau affirme que, depuis l'anarchie de l'été 1990, il a vécu une dégradation humaine le menant à trois tentatives de suicide.

Depuis six ans, M. Normandeau est constamment sous les soins des médecins. En 1993, il a dû abandonner son travail de superviseur pour l'Ouest du Québec pour une importante chaîne d'alimentation.

« Depuis l'été 1990, le demandeur vit l'enfer, comme en font foi les rapports médicaux du Dr André Marcoux et du psychiatre René Ducharme », peut-on aussi lire dans le document.

Têtes d'affiche

■ Première chez les scouts de Montréal, avec l'ouverture en septembre d'un groupe unique en son genre, car il s'adresse spécifiquement à des jeunes de sept à 21 ans atteints d'une déficience physique. Ce nouveau groupe scout (établi à Laval) aura pour mission d'accompagner les jeunes handicapés vers l'intégration dans d'autres groupes scouts dits réguliers. On est donc à la recherche de jeunes handicapés qui ont ce goût de l'aventure que le mouvement scout veut leur faire réaliser, et du même coup on cherche des adultes désirant relever ce nouveau défi. Renseignements : 662-2723.

■ Le président d'Avon, Yves Quiniou, a remis personnellement les bourses d'études Avon (pour les frais de scolarité universitaires ou collégiales et 300 \$ par an pour l'achat de livres au cours des quatre années d'études) à trois jeunes de la communauté où loge l'entreprise. Les



Yves Quiniou

trois lauréats de cette année sont Lisa Garofalo, 17 ans, de l'école secondaire Pierrefonds Comprehensive, une journaliste en herbe ; Marwan Hbeika, 17 ans, de l'école secondaire Jean XXIII à Dorval, aime le piano et les échecs, membre des cadets de l'air ; et Preeti Prasher, de l'école secondaire Macdonald, à Sainte-Anne-de-Belleuve. Elle a reçu plusieurs prix d'excellence et est rédactrice en chef du *Beacon Yearbook*.

■ Remise des prix aux gagnants du Concours d'excellence inter-universitaire en ressources humaines, dans le cadre du gala Iris de l'Association des professionnels en ressources humaines. Les 1^{er}, 2^e et 3^e prix sont allés respectivement à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal (équipe composée de Virginie Bronsard, Isabelle Rocheleau et Jean-Marc Thibault) ; la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke et la faculté de commerce et d'administration de l'université Concordia.

■ Le restaurant McDonald's de Terrebonne a servi un souper-bénéfi-

ce, assisté de bénévoles et personnes du Centre jeunesse de Terrebonne, ce qui a permis de réaliser des profits de 6000 \$. Cet argent constitue la première mise de fonds pour l'acquisition et l'aménagement (au coût de 40 000 \$) de ce qui deviendra la Maison des jeunes. Cette activité était sous l'égide du Centre jeunesse Terrebonne, tél. 964-5598.

■ L'Ordre des technologues professionnels du Québec, qui compte 5600 membres, a vu l'un des siens, Raymond Deschamps (chef de division à la distribution pour le secteur Bas-Saint-Laurent, chez Hydro-Québec) recevoir le titre de Technologue de l'année, à l'occasion du congrès de l'ordre. Engagé à divers titres, il participe à plusieurs comités techniques et sociaux. Par ailleurs, les 5600 membres peuvent compter sur un nouveau comité administratif dirigé par Pierre Yelle, président, assisté des vice-prési-



Raymond Deschamps

dents Chenel Tauzier (promotion), Alain Bernier (affaires administratives), Guy Veillette (affaires professionnelles), et Jean-Marie Chabot, administrateur nommé.

■ C'est Réal Séguin, pionnier qui a grandement contribué au développement du design graphique au Québec, qui a personnellement remis la Bourse Réal Séguin (2000 \$) à une finaliste du module de design graphique de l'Université du Québec à Montréal) à Caroline Précourt, pour l'excellence et la qualité de l'ensemble de ses travaux.

■ Célébration du 14 Juillet, fête nationale des Français. Pour l'occasion, l'Association France-Canada nous convie à un dîner-musette, le dimanche 14 juillet à 19 h, au restaurant La Vieille-France, 52, rue Saint-Jacques. Renseignements : 287-1583 ou 769-6080.



Caroline Précourt

Montréal métro

Le Domaine de Rouville essuie un autre refus

MARTHA GAGNON

Le Domaine de Rouville a essuyé un nouveau refus de la Commission de protection du territoire agricole qui lui interdit d'ouvrir au public un parcours de golf aménagé illégalement il y a plusieurs années.

C'est la deuxième fois que la commission est appelée à se prononcer dans ce dossier qui a également fait l'objet de procédures devant les tribunaux. En 1984, elle s'était opposée à l'agrandissement du terrain de golf situé à Saint-Jean-Baptiste, sur la Rive-Sud.

Le propriétaire a quand même procédé à l'aménagement d'un quatrième parcours de neuf trous. Le litige a été porté jusqu'en Cour d'appel qui a maintenu la décision de la commission dans un jugement rendu en mars dernier.

À la suite de cet échec, le propriétaire est revenu devant la commission, appuyé dans ses démarches par les autorités municipales qui souhaitent le développement d'un secteur récréo-touristique. Le Domaine de Rouville possède déjà un important terrain de camping.

Or, malgré les considérations socio-économiques, la commission affirme qu'un parcours de golf ne constitue pas un usage compatible avec l'agriculture. Dans la décision qu'elle vient de rendre, elle explique que « l'expérience démontre de façon éloquent que qu'un golf ne retrouve jamais sa vocation agricole initiale. C'est plutôt sa nouvelle vocation qui a tendance à s'amplifier ».

Le conseil d'administration de l'Union des producteurs agricoles de Rouville s'est également prononcé contre l'agrandissement du golf. Selon lui, le « propriétaire a agi en toute connaissance de cause et cherche aujourd'hui à légaliser ce qu'il savait être non conforme au respect de la loi ».

L'UPA a fait valoir devant la commission qu'une décision favorable signifierait une « incitation directe à passer outre toute réglementation, en plus de causer au milieu agricole une inquiétude certaine quant à sa pérennité ».

Le golf est situé dans un secteur agricole comprenant des grandes cultures, des gazonnières, de l'industrie laitière et de la pomiculture.

M. Louis Robillard, secrétaire du Domaine de Rouville, prédit que la fermeture du parcours de neuf trous entraînera une baisse de clientèle importante, de 600 golfeurs par jour à 375. Il devra se contenter d'un terrain de 27 trous au lieu de 36. M. Robillard a déjà déclaré à *La Presse* qu'il devra déboursier autour de 300 000 \$ pour l'entretien d'un parcours inutilisé.



Renée Déziel et Guy Cormier, les parents de Gaétan, vellent sans arrêt au chevet de leur fils. « C'est difficile de comprendre ce qui arrive, de voir souffrir ceux qu'on aime. »

« Si difficile à comprendre... »

Heurté par un chauffeur ivre, Gaétan est dans le coma

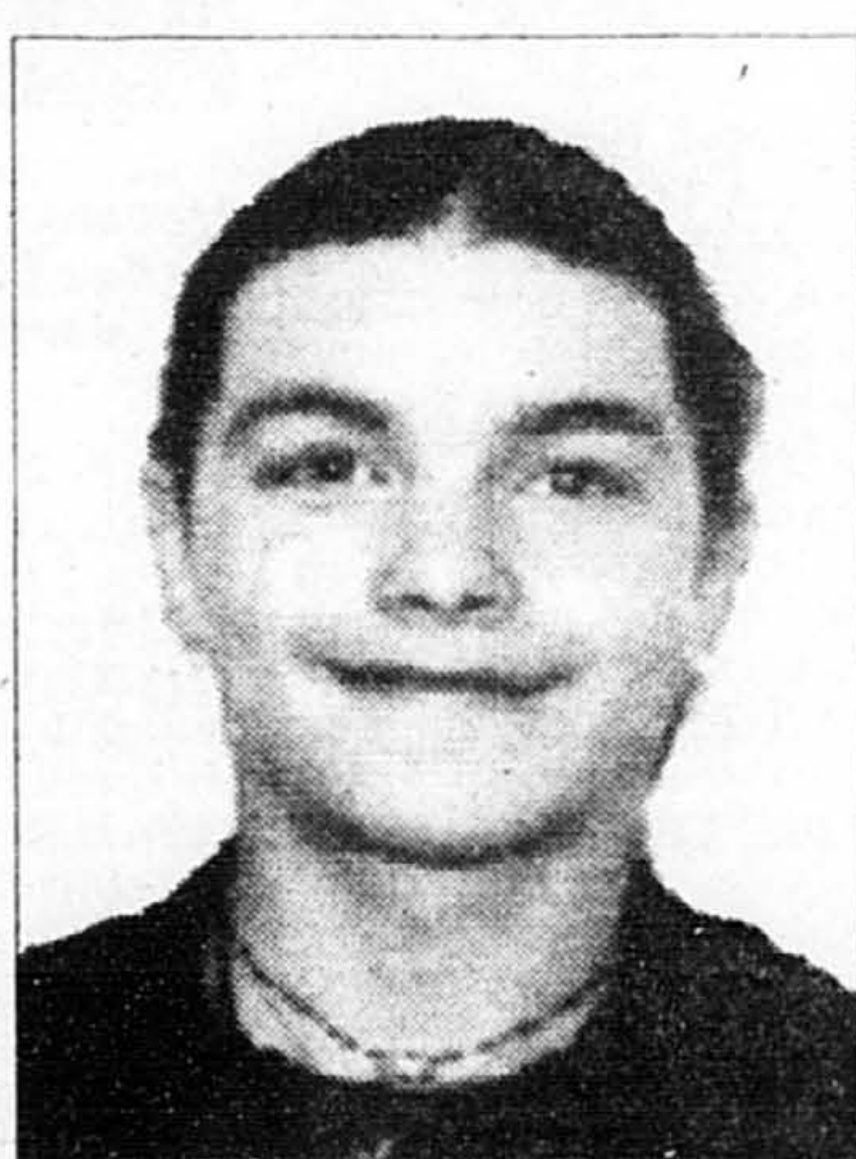
ÉRIC MESSIER

Comme étouffés par le désarroi et la révolte, les mots sortent difficilement de la bouche de Renée Déziel et Guy Cormier lorsqu'ils racontent l'épreuve qu'ils partagent avec leur fils depuis dimanche.

En fin de soirée, Gaétan, âgé de 14 ans, revenait chez sa mère, à Sainte-Thérèse, sur son tout nouveau scooter. Il était immobilisé à l'angle des boulevards Labelle et Ducharme quand une mini-fourgonnette est venue le frapper par derrière. Sur la chaussée détrempée, on n'a trouvé aucune trace de freinage du véhicule, qui roulait très vite. Le scooter, le casque et les espadrilles de l'adolescent sont retombés 30 à 40 pieds plus loin.

Gaétan est à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, plongé dans un coma causé par une fracture du crâne, une commotion cérébrale et des dommages possibles à la colonne vertébrale. Sa mère et son père le veillent depuis et le personnel des soins intensifs ne le quitte pas un instant.

L'automobiliste, José Almeida, 48 ans, de Dollard-des-Ormeaux, a été appréhendé sur place par les policiers thérésiens et l'alcooltest a révélé un taux d'alcoolémie de deux fois la limite permise. M. Almeida avait déjà été accusé pour conduite en état d'ivresse en 1985.



Gaétan Cormier est dans le coma depuis dimanche, après avoir été happé par un conducteur ivre.

Pour les parents, les sentiments se bousculent. Céder à la haine ou choisir la compréhension ? « Là, on essaie de comprendre. On verra plus tard si on peut pardonner », dit Mme Déziel. Employée d'un centre pour alcooliques et toxicomanes, elle-même ancien membre des Alcooliques anonymes, elle

connait bien cette « maladie qui pourtant se soigne ».

On décèle une immense rancoeur dans le regard du père de Gaétan. « Le plus rough, c'était au poste de police, quand j'ai appris que le gars était chaud. Quand est-ce que ça va changer ? Oui, je veux qu'ils le punissent, mais pour l'instant je veux juste retrouver mon gars. Maintenant, le plus dur c'est de ne pas savoir, c'est de s'attendre au pire. »

Gaétan travaillait dans un atelier de carrosserie à Sainte-Rose. Avant les vacances estivales, il fréquentait l'école Poly-Jeunesse. Il a beaucoup d'amis et certains sont venus à son chevet. « Ça a été un choc pour eux aussi. Ils ne savent pas comment réagir, ils ont du mal à s'exprimer », dit Mme Déziel.

Comme les autres jeunes de son âge, l'adolescent aime la musique et le patin à roulettes, raconte son père, mais il pratique d'autres sports : excellent nageur, il est aussi un adepte du ski nautique et du ski alpin : « Il n'est tranquille que devant un bon film ».

« C'est tellement difficile de voir souffrir ceux qu'on aime et en même temps essayer de comprendre, laisse tomber Mme Déziel d'une voix basse. Pour nous, ça n'a pas de sens. » Elle et son conjoint ont aussi une fille, Véronique, qui a 18 ans.

Quand le malade est récalcitrant...

MARC THIBODEAU

L'hôpital psychiatrique Douglas, à Verdun, vient de déposer une requête en Cour supérieure afin d'obtenir l'autorisation d'opérer un patient légèrement retardé de 71 ans qui refuse d'être traité pour des cataractes le rendant aveugle.

Le patient, qui est, indique la requête, totalement dépendant des soins prodigués par l'établissement, avait déjà été opéré pour la vésicule biliaire en mai 1995 après que la Cour supérieure eut accordé une première autorisation.

Il devait être examiné quelques mois plus tard par un ophtalmologiste qui a diagnostiqué sa cécité avant

de venir à la conclusion, après un nouvel examen effectué en février 1996, qu'une chirurgie oculaire aurait 90 % de chances d'améliorer d'une façon significative sa vision. Informé de ces faits, le patient, qui souffre également de schizophrénie résiduelle, aurait refusé l'opération. Ce refus ne peut être accepté, soutient l'établissement dans sa requête, le patient étant incapable de comprendre la nature de sa maladie, le traitement proposé et ses objectifs ainsi que les risques inhérents à l'absence d'intervention médicale.

En raison de la nature « bénigne » de l'intervention ainsi que du « bénéfice important » qui peut en être retiré, l'hôpital conclut qu'il est dans le meilleur intérêt du septuagénaire de subir l'opération.

Extorsion ratée : trois Russes coffrés

MARC THIBODEAU

Trois ressortissants russes accusés d'avoir voulu extorquer 7000 \$ à un compatriote, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, devront demeurer en prison en attendant le début de leur enquête préliminaire.

Le juge Jean Falardeau, de la Cour du Québec, a en effet refusé hier de remettre en liberté les trois prévenus — Serge Akmaev, 31 ans, Sergei Somov, 38 ans, et Nikolai Orlov, 20 ans — à l'issue de leur enquête sur cautionnement au palais de justice de Montréal.

Le magistrat a conclu qu'ils étaient « dangereux » et ne pouvaient être relâchés sans présenter de risque pour la sécurité publique. Il a notamment invoqué la gravité des crimes reprochés aux trois hommes — qui disent être en attente du statut de réfugié politique — ainsi que la façon dont la tentative d'extorsion ayant tourné à leur désavantage a été menée.

Le substitut du procureur général, Carole Lebeuf, a expliqué hier à la cour que trois hommes et une femme ont obligé leur victime à monter à bord d'une voiture après l'avoir abordée alors qu'elle marchait rue Connaught pour aller chercher son fils à une garderie voisine.

L'homme a été contraint de s'asseoir à l'arrière du véhicule, tandis que deux de ses agresseurs le menaçaient en brandissant des couteaux de boucher. Akmaev, qui était, au dire de la Couronne, le chef de la bande, aurait alors conduit le véhicule jusqu'à une gare de triage voisine du Canadien Pacifique.

Là, Akmaev aurait exigé 7000 \$ de la victime en prétendant savoir qu'il détenait une telle somme. Le pauvre homme aurait protesté en disant à ses agresseurs qu'ils se trompaient de personne avant de se voir asséner trois coups de poing au nez et un à la tête.

Il aurait alors offert de donner son téléviseur, sa chaîne stéréo, 600 \$ gardés à sa résidence ainsi qu'un millier de dollars déposés dans un compte en banque appartenant à son épouse.

En réponse à cette proposition, le groupe aurait rembarqué la victime ensanglantée dans la voiture et se serait dirigé vers sa résidence après avoir récupéré son fils à la garderie.

Contre toute attente, les agresseurs auraient alors laissé leur otage sortir avec son enfant en lui donnant la consigne de convaincre son épouse, sans dire mot de la situation, de retirer l'argent du compte en banque. S'il devait désobéir, auraient-ils alors menacé des « amis » viendrait plus tard les tuer, lui, sa femme et son fils.

Faisant fi de cet avertissement, la victime a profité de l'occasion pour aviser les policiers, qui sont arrivés rapidement sur les lieux et ont cueilli les trois hommes. La femme, qui les accompagnait à ce moment, échappée aux autorités, et n'avait toujours pas été arrêtée hier en fin de journée.

La date de l'enquête préliminaire a été fixée au 26 juillet. Les trois hommes sont accusés notamment de voies de fait, de séquestration, de menaces et de complot.

L'opposition somme Bourque d'expliquer le financement de Vision Montréal

Le leader de la Coalition démocratique-Montréal écologique, Sam Boskey, a déclaré hier que le maire Pierre Bourque devrait démissionner s'il ne peut réfuter les informations publiées par *La Presse* concernant le financement de Vision Montréal.

Dans un communiqué, M. Boskey affirme que « M. Bourque ne peut se réfugier dans son mutisme habituel ». Il veut avoir la confirmation du maire que Vision Montréal autorisait la collecte de fonds auprès d'entreprises, alors que celles-ci n'ont pas le droit de financer les partis municipaux.

Le conseiller du district de Décarie veut savoir « qui préparait les listes de souscripteurs potentiels ». Il se demande également si le maire est conscient « de la situation dans laquelle il se plaçait en laissant son parti solliciter spécifiquement des entreprises et des personnes dont les revenus dépendent

de décisions du comité exécutif ».

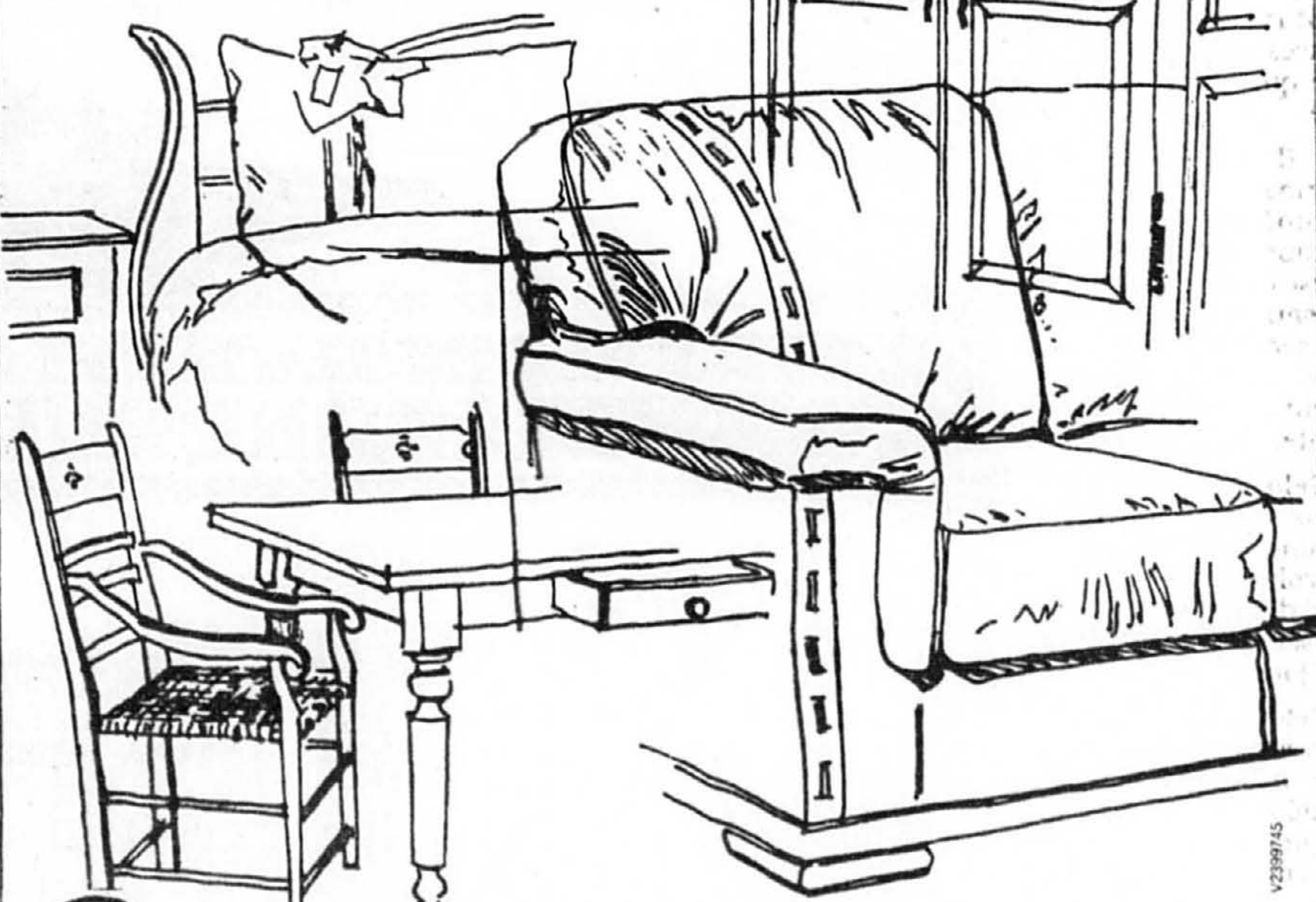
« Le comportement du parti du maire de Montréal dénote un franc mépris pour les lois. Il s'agit là d'un fort mauvais message à transmettre à la population. C'est maintenant au maire de prouver que les assertions de *La Presse* sont fausses. Il doit le faire rapidement et de façon convaincante. À défaut de pouvoir rétablir son honneur et sa crédibilité, il doit céder sa place. »

Interrogé à ce sujet hier, M. Bourque a refusé de commenter notre article, qui portait sur l'enquête menée par le Directeur général des élections. Une équipe d'enquêteurs du bureau du directeur des élections interroge des entrepreneurs et des professionnels pour savoir s'ils ont versé des contributions illégales à Vision Montréal.

Grande braderie
estivale
Jusqu'à

40%

Venez profiter de nos « Prix fraîcheur » et obtenez une réduction allant jusqu'à 40% sur tous nos meubles et accessoires en inventaire.



Patrimoine

Centre Décor 440, 3932 Autoroute Laval Ouest, Laval, Québec H7T 2P7 (514) 687-6867

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à 50%

Table, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada

6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrière 344-1400

Politique

Élizabeth Roux était de bonne foi, selon le procureur

MATHIEU PERREAULT

Le ministère de la Justice a renoncé à poursuivre la fille de la sénatrice libérale Thérèse Lavoie-Roux, qui a reçu des prestations d'assurance-chômage alors qu'elle étudiait en Californie en 1994, parce qu'Élizabeth Roux était prête à retourner au pays si on lui proposait du travail.

Pourtant, les directives de l'assurance-chômage sont claires : le prestataire doit rechercher un emploi. « Je respecte la décision du ministère de la Justice, mais je ne vois pas les choses de la même façon », indique Jean-Paul Desjardins, chef de la division des enquêtes majeures au ministère du Développement des ressources humaines.

De même, le procureur au dossier a jugé que la femme de 32 ans, qui était étudiante libre à l'UCLA, n'avait fait aucune tentative de falsification et qu'elle n'était pas de mauvaise foi. « Le 22 décembre 1994, elle s'est rendue à un bureau de travail et a expliqué sa situation », souligne Clive Doucet, porte-parole du ministère de la Justice.

Quant au statut de sa mère, il n'aurait pas influé sur la décision. « Le procureur Robert Marchi a seulement validé sa décision auprès de son supérieur, Me Jacques Letellier », dit M. Doucet.

Pour M. Desjardins, l'ignorance de la loi ne tient pas lieu de défense. « De plus, lors de sa visite de décembre 1994, elle n'a pas révélé avoir résidé à Los Angeles depuis août 1994. Au moins, quand nous l'avons rencontrée en Californie en janvier 1995, elle a proposé de rembourser les 5200 \$ versés pendant qu'elle se trouvait à l'extérieur du pays. »

La difficulté de prouver l'implication d'un complice aurait également joué dans la fermeture du dossier. Les relevés d'emploi étaient remplis par Élizabeth Roux à Los Angeles, puis renvoyés à Montréal pour être postés au gouvernement. L'argent était déposé dans un compte détenu conjointement par la jeune femme et sa mère, et les retraits se faisaient depuis les États-Unis.

« Nous savons l'identité du complice, mais il nous manque des preuves », ajoute M. Desjardins. Quand on lui demande s'il s'agit de Thérèse Lavoie-Roux, il refuse de répondre. « Mon silence vaut mille mots. »

Depuis la fin des procédures judiciaires, le 23 mai dernier, le service du Développement des ressources humaines a décidé d'imposer une amende administrative de 2500 \$ à Élizabeth Roux. Si le dossier avait été traité sous les nouvelles dispositions, le même montant aurait pu être exigé du complice.

La GRC, si elle se montrait avare de commentaires, estimait elle aussi qu'Élizabeth Roux aurait dû être poursuivie.

Par ailleurs, la députée bloquiste Pierrette Venne veut que le comité parlementaire fasse la lumière sur le refus de déposer des accusations. Alors que le ministre de la Justice, Allan Rock, estime qu'aucun traitement de faveur n'a été accordé, Mme Venne soupçonne que « deux formes de justice » existent à l'assurance-chômage. La députée Venne est soutenue par le réformiste Jack Ramsay.

Et les fiducies familiales ?

du bureau de La Presse, OTTAWA

Mettant à son tour de côté la ténébreuse affaire des fiducies familiales, le comité des Finances des Communes tiendra plutôt des audiences publiques sur la fiscalité des entreprises à Ottawa les 29 et 30 juillet.

Sous prétexte que le comité des Finances s'en occupait, la majorité libérale avait obligé celui des Comptes publics à interrompre son enquête sur les deux fiducies qui ont transféré des actifs de 2 milliards aux États-Unis sans payer d'impôts au Canada. Le vérificateur général du Canada, Denis Desautels, avait dénoncé cette transaction dans son dernier rapport.

Tant le ministre des Finances, Paul Martin, que celle du Revenu, Jane Stewart, avaient promis un examen prompt et approfondi de cette nébuleuse histoire.

La Commission de l'immigration ordonne l'expulsion de Mugesera

L'avocat du réfugié rwandais, Guy Bertrand, interjettera appel

MARIE-CLAUDE LORTIE

Un arbitre de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a ordonné hier l'expulsion du Canada du réfugié rwandais Léon Mugesera.

L'arbitre Pierre Turmel considère en effet que M. Mugesera, un ancien haut conseiller du président rwandais, a menti dans sa demande d'asile au Canada et qu'il a incité ses compatriotes à commettre des crimes contre l'humanité lors d'un discours prononcé en 1992.

« Après analyse du discours et ayant considéré toute la preuve présentée, je détermine que M. Mugesera a tenu un discours qui constitue une incitation à la violence et à la haine ethnique, une invitation à la chasse aux opposants politiques et au meurtre des Tutsis », écrit M. Turmel dans sa décision.

« J'arrive à la conclusion qu'il a agi de façon intentionnelle et que cette forme de comportement s'inscrivait à l'intérieur d'une vaste politique de discrimination, de déstabilisation et de purification ethnique », continue-t-il.

L'arbitre explique aussi que selon lui, M. Mugesera a menti à Immigration Canada dans sa demande d'asile, parce que « M. Mugesera savait en toute objectivité, qu'il s'était rendu coupable d'un crime contre l'humanité », et il ne l'a pas dit.

C'est la première fois, au Québec, qu'Immigration Canada décide d'ordonner l'expulsion d'un immigré pour cause de crime de guerre ou de crime contre l'humanité, tel que le prévoit un nouvel article de la Loi sur l'immigration.

Après avoir entendu plus de 25 témoins durant 40 jours d'audiences étalés sur un an, l'arbitre s'est ainsi rendu aux arguments d'Immigration Canada, étayés par des rapports des Nations unies, d'Aministie internationale et de Human Rights Watch. Tous ces organismes affirment que M. Mugesera a encouragé les Hutus à tuer des Tutsis lors de ce discours prononcé alors qu'il était haut conseiller du président rwandais.

M. Mugesera s'est défendu en disant que la version du discours sur laquelle se base leur analyse a été falsifiée et qu'il ne faisait qu'inviter ses compatriotes à avoir



PHOTO PIERRE MCCANN La Presse

L'épouse de Léon Mugesera, Mme Gemma Uwamariya, accompagnée de deux de ses filles, a accueilli avec peine la décision de l'arbitre de la Commission de l'immigration.

recours à la légitime défense. Mais l'arbitre a rejeté ses arguments.

Tout de suite après avoir entendu la décision hier matin, l'avocat de M. Mugesera, Guy Bertrand, a annoncé qu'il interjetterait appel et qu'il serait prêt à aller jusqu'en Cour suprême, s'il le fallait, pour permettre à son client, sa femme et ses cinq enfants, de rester au Canada.

M. Mugesera et les membres de sa famille, qui sont arrivés en 1993 et habitent Québec, pourront rester au Canada tant que ses appels ne seront pas épuisés. Cela pourrait prendre encore plusieurs années. Pour qu'il soit expulsé, son statut de réfugié doit aussi être révoqué.

Selon Me Bertrand, renvoyer M. Mugesera au Rwanda serait l'envoyer à la mort. « Il sera tué dès qu'il arrivera à l'aéroport », a-t-il affirmé.

M. Mugesera a déclaré de son côté qu'il

faisait « une confiance absolue à la justice canadienne » et qu'il demeurait confiant de gagner en appel.

Plusieurs Tutsis membres de la communauté rwandaise ont accueilli la décision avec soulagement hier matin, tandis que leurs compatriotes hutus la dénonçaient.

« Justice est faite. Nous sommes sûrs qu'il a incité la population à commettre ces massacres. Le drame rwandais n'est pas le fruit du hasard. (...) Les gens sauront maintenant que l'oeil de la justice est partout », a déclaré Jacques Rwirangira, un Rwandais qui s'est rendu au complexe Guy-Favreau hier matin pour entendre la décision.

« C'est un jugement politique sans aucune nuance. Le Canada a cédé aux pressions internationales. Il prend parti dans le conflit », a rétorqué Bernard Bizimana.

Helms-Burton : Ottawa pourrait invoquer l'ALENA

L'Europe des Quinze prépare de son côté « une riposte concertée »

Presse Canadienne

Le Canada étudie deux mesures de rétorsion contre les États-Unis, à la suite de l'application d'une loi américaine punissant les compagnies étrangères qui font affaires avec Cuba.

Le ministre fédéral du Commerce international, Art Eggleton, a indiqué hier que le Canada pourrait demander, en vertu de l'ALENA, la formation d'un comité d'experts chargé de résoudre le conflit.

Si le président Bill Clinton refuse d'amender la loi Helms-Burton, le Canada pourrait également se joindre à l'initiative de l'Union européenne auprès de l'Organisation mondiale du commerce, a ajouté M. Eggleton.

Alors qu'il se rendait à une réunion du cabinet, M. Eggleton a mentionné

qu'Ottawa entretenait des contacts étroits avec Mexico au sujet des mesures concernant l'ALENA.

Le gouvernement fédéral maintient aussi « un dialogue constant avec d'autres pays afin d'élaborer des actions coordonnées relativement à l'Organisation mondiale du commerce et à d'autres forums », a-t-il poursuivi.

Les relations entre le Canada et son plus important partenaire commercial se sont atténuées, cette semaine, lorsque des hauts cadres de la compagnie minière Sherritt International ont été avisés qu'ils ne pourraient plus entrer aux États-Unis, en raison des intérêts de la compagnie à Cuba.

L'Europe réagit

De son côté, sérieusement « préoccupée »

par les effets de la loi Helms-Burton sur les sociétés qui investissent à Cuba, l'Union européenne prépare « une riposte concertée ». La question doit être examinée lundi à Bruxelles par les chefs de la diplomatie des Quinze, a-t-on appris hier au ministère italien des Affaires étrangères.

À Cuba, le gouvernement a exprimé sa confiance, hier, quant à la poursuite des investissements étrangers, malgré l'annonce par les États-Unis d'un refus de visas aux dirigeants de Sherritt International.

Selon le ministre des Affaires étrangères Miguel Alfonso, la loi américaine Helms-Burton qui sanctionne les pays tiers aura sans doute un impact mais la plupart des grands investisseurs à Cuba ne bougeront pas.

C E

Le Casino

Une nouvelle section au décor électrisant.

Un plus grand accès aux jeux.

Le Casino de Montréal fait les choses en grand :

Politique

Le OUI a séduit les femmes

La stratégie souverainiste a porté fruit, malgré la « gaffe » de Bouchard

RECHERCHE
UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

La décision des stratégies souverainistes de faire particulièrement appel aux femmes durant la campagne référendaire a porté fruit, les Québécoises s'étant montrées de plus en plus favorables au OUI à l'approche du vote. C'est ce que soutient la politologue Elisabeth Gidengil, de l'université McGill, dans une analyse dont elle a présenté les résultats lors du dernier congrès de l'Association canadienne de sciences politiques, en juin.⁽¹⁾

L'étude des nombreux sondages réalisés avant et pendant la campagne référendaire d'octobre 1995 révèle une augmentation, lente mais constante, des appuis recueillis par le OUI au sein de l'électorat féminin. Chez les hommes également le vote souverainiste s'accroît, mais de façon moins prononcée, de sorte que l'écart entre les sexes diminue tout au long de la campagne pour devenir pratiquement insignifiant, du moins chez les électeurs exprimant une préférence.

Les données rassemblées par Mme Gidengil montrent que le OUI a surtout gagné du terrain auprès des femmes dans le dernier droit de la campagne, alors que la publicité et les discours souverainistes (« L'avenir du Québec appartient maintenant aux femmes ») s'adressaient à elles avec insistance.

Les remarques controversées de M. Bouchard au sujet de la natalité (« La société québécoise est une des races blanches qui a le moins d'enfants... ») n'ont pas empêché plusieurs électrices de se tourner vers l'option souverainiste.

Opposées au OUI à cinq contre trois en juin, les femmes sont divisées à parts égales entre les deux camps à la fin de la campagne. Cependant, elles sont toujours plus nombreuses que les hommes à ne pas dévoiler leur intention de vote aux sondages ou à se déclarer indécises.

Plusieurs hypothèses ont été avancées pour élucider cette discrétion / indécision. On a souligné par exemple que les femmes étaient généralement moins intéressées à la politique et moins éduquées que les hommes. Après les avoir testées, la politologue conclut que ces hypothèses n'expliquent pas de façon satisfaisante la non-réponse élevée chez les femmes.

Mme Gidengil fait remarquer que les Québécoises ayant acquis une formation universitaire sont aussi nombreuses à refuser de se prononcer que les hommes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. « Les hommes étant conditionnés à croire qu'ils doivent avoir des opinions sur la politique, peut-être sont-ils plus hésitants à admettre qu'ils n'ont pas de préférence claire sur une question aussi cruciale que la souveraineté », avance la chercheuse.

Un stéréotype au rancart

Beaucoup de commentateurs ont cherché à comprendre la réticence relative des femmes à l'égard de la souveraineté. On a cru qu'étant plus pauvres et plus proches des réalités financières quotidiennes, elles ressentaient plus d'inquiétude quant aux conséquences économiques de la souveraineté. Les analyses de Mme Gidengil contredisent cette hypothèse. Les craintes au sujet de l'économie ont un impact certain, mais elles n'influencent pas plus sur le vote des femmes que sur celui des hommes.

Le comportement des femmes dans le débat sur l'avenir du Québec demeure donc mystérieux. « Ces « non-résultats », se réjouit toutefois Elisabeth Gidengil, nous permettent de rejeter le stéréotype de l'électrice peureuse qui a dominé les débats sur l'écart entre les sexes pendant la campagne. Nous devons chercher nos explications ailleurs. »

(1) Gidengil, E., « The Gender Gap in Support for Quebec Sovereignty ». Texte présenté au congrès de l'Association canadienne de science politique, Brock University, juin 1996.

Le président catalan s'explique

du bureau de La Presse, Québec

L'Europe doit être plus présente économiquement en Amérique du Nord et un Québec indépendant pourrait jouer un rôle central de liaison entre les deux continents, croit le président catalan, Jordi Pujol.

« Le Québec pourrait jouer le même rôle que le Mexique joue présentement, même s'il devenait indépendant », a-t-il déclaré.

Le président a tenu par ailleurs à apporter quelques précisions, hier, sur ses propos controversés tenus la veille. M. Pujol avait déclaré que les Québécois n'avaient jamais connu de réelle persécution linguistique. « Ce n'est pas dans mon intention de nier les circonstances difficiles et la situation de précarité dans laquelle le peuple français du Québec a vécu longtemps. Mais chez nous, il y a eu une volonté d'anéantissement beaucoup plus brutale », déclare-t-il. « Je connais le grand risque que les Québécois ont dû surmonter : devenir des citoyens de seconde zone au point de vue économique et politique dans leur propre pays », ajoute-t-il.

M. Pujol a cependant refusé de s'excuser d'avoir tenu ces propos. « Je ne dois rien regretter, je dois simplement expliquer », dit-il.

DBRS abaisse d'un cran la cote de crédit du Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

La cote de solvabilité à long terme du gouvernement du Québec ainsi que d'Hydro-Québec a baissé d'un niveau pour passer de A à A inférieur, selon le dernier bulletin de l'agence de notation torontoise Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS).

Celle-ci maintiendra le crédit à long terme du Québec à ce point inférieur tant que la performance fiscale du gouvernement Bouchard n'atteindra pas la stabilité.

La semaine dernière, les maisons new-yorkaises Standard and Poor's et Moody's se montraient moins sévères et maintenaient la cote de crédit du Québec à long terme à son niveau.

La décision de DBRS a désagréablement surpris le ministre des Finances, Bernard Landry. Dans un communiqué, il a dit avoir du mal à la comprendre.

« Les objectifs visés pour 1995-96 ont été atteints et le plan budgétaire est le même que celui qui était prévu l'an passé pour 1996-97. Il est même plus contraignant pour les années suivantes en

amenant l'objectif d'un déficit zéro pour 1999-2000. »

M. Landry a ajouté que « notre crédibilité dépend de l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés et, à cet égard, nous réitérons que l'engagement du gouvernement est indéfectible ».

Même si le ministre des Finances annonçait dans son budget de mai dernier que le déficit serait réduit à zéro en 1999-2000, le déficit actuel et les prévisions à moyen terme de l'économie empêcheront toute amélioration de la position fiscale du Québec sur une période de plusieurs années, d'après DBRS.

La dévaluation de la cote de crédit à long terme tient à ces facteurs :

■ la dette élevée du Québec, la deuxième plus importante au Ca-

nada, devrait atteindre 64 pour cent à la fin de 1996-97 ;

■ la faible croissance économique qui devrait se poursuivre encore deux ou trois ans ;

■ les paiements de transfert du gouvernement fédéral doivent être réduits de 3 milliards au cours des quatre prochaines années ;

■ au point de vue démographique, le Québec compte parmi les populations les plus âgées du Canada, ce qui entraînera des problèmes financiers dus aux soins de santé et au paiement des fonds de pension.

La DBRS ne croit pas que le Québec puisse présenter un budget équilibré en l'an 2000, comme l'a annoncé le ministre Landry. La maison de crédit a procédé à un examen de la situation budgétaire, la comparant avec d'autres provinces, et elle en vient à la conclusion que le déficit prévu pour 1996-97 s'élèverait à 4,5 milliards.

Dans ces conditions, le gouvernement ne pourrait présenter un budget sans déficit avant au moins l'exercice financier 2000-2001.

En ce qui concerne la cote de crédit à court terme, DBRS la fait passer de R-1 à R-1 inférieur.

Martin croit à la reprise, malgré le chômage

HUGUETTE YOUNG

de la Presse Canadienne, OTTAWA

Déçu du taux de chômage en juin, le ministre des Finances, Paul Martin, refuse de croire qu'une reprise économique soutenue soit compromise.

« Il va falloir voir si ce qui est arrivé en juin est une aberration ou s'il s'agit de quelque chose de plus fondamental », a déclaré M. Martin hier à sa sortie de la première journée de la retraite du Conseil des ministres.

« Il faut dire que cette année, on a créé beaucoup d'emplois jusqu'à la fin de mai. On a créé plus d'emplois que les autres pays, incluant les États-Unis. Et la grande majorité des économistes prédisent une reprise économique. »

Contre toute attente, le taux de chômage pour le mois de juin a grimpé à 10 pour cent, soit son niveau le plus élevé depuis octobre 1994. De toutes les provinces, c'est le Québec qui a été le plus touché, enregistrant les trois quarts des pertes d'emploi. En mai, le taux national s'établissait à 9,4 pour cent.

Au cours des cinq premiers mois de l'année, l'économie canadienne a créé 100 000 emplois, mais en juin, 56 000 emplois ont été perdus.

Le ministre attribue ces pertes à des compressions dans le secteur public. Selon lui, la création de nouveaux emplois par le secteur privé compensera cette baisse. La deuxième moitié de l'année devrait être plus prometteuse, croit-il.



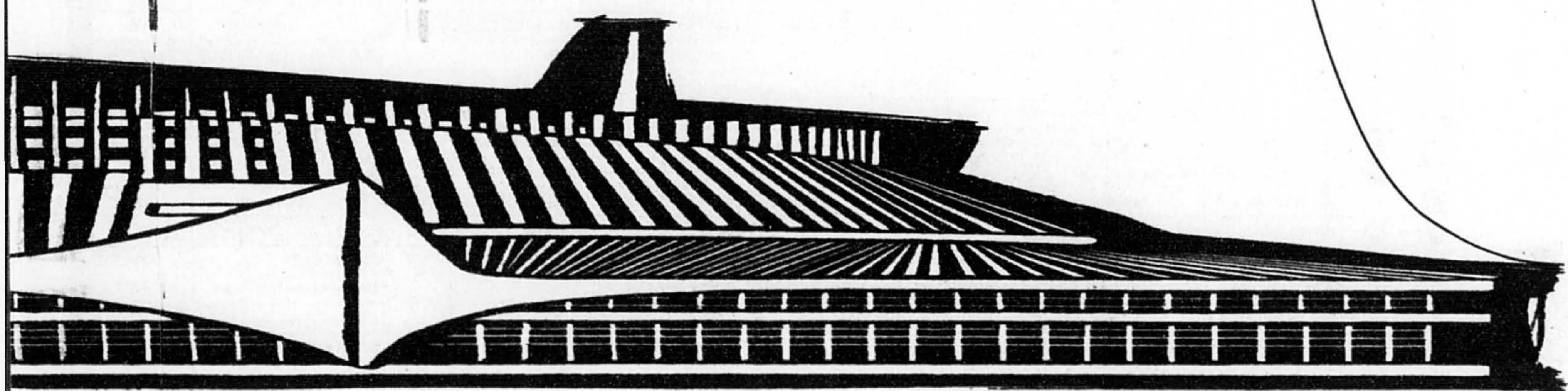
PHOTO PC

Les cent ans de Laurier

Le centième anniversaire de la prestation de serment de l'ex-premier ministre Sir Wilfrid Laurier a été souligné par une cérémonie spéciale hier, sur la colline parlementaire. Sur la photo, le premier ministre Jean Chrétien passe devant la statue de Laurier.

S O I R

s'agrandit...



- 850 machines à sous et 19 tables de jeu additionnelles.
- Via Fortuna, un nouveau restaurant italien.
- À quelques minutes du centre-ville.
- Entrée, vestiaire et stationnement gratuits.

Code vestimentaire en vigueur. Renseignements au (514) 392-2746.



Arts et spectacles



Jean-Louis Millette, Marc Béland, Julie McClemens et Andrée Lachapelle défendent la pièce de Normand Chaurette (à droite), mise en scène par Denis Marleau (assis).

L'Indiana de Chaurette et Marleau passe en Avignon

ACHMY HALLEY
collaboration spéciale, AVIGNON

Mercredi, c'était soirée québécoise à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon pour la première du *Passage de l'Indiana*, la pièce de Normand Chaurette mise en scène par Denis Marleau avec Andrée Lachapelle, Jean-Louis Millette, Marc Béland et Julie McClemens, au Festival d'Avignon.

« Ces derniers jours, j'ai eu un trac absolument affreux, le pire que j'ai connu dans toute ma carrière. Mais ce soir, j'ai le sentiment qu'on a été à la hauteur », me confiait après la représentation, Andrée Lachapelle, soulagée, comme le reste de l'équipe du Théâtre Ubu à la suite de ce redoutable baptême du feu que représente toute création dans le cadre prestigieux de la plus importante manifestation théâtrale au monde.

Quelques amis québécois avaient d'ailleurs fait le voyage pour venir saluer l'équipe du Théâtre Ubu. Comme la comédienne Sylvie Drapeau que Marleau vient de diriger dans *Lulu*. On remarquait aussi dans la salle, outre les nombreux critiques hexagonaux, Marcel Masse, le délégué général

du Québec à Paris et Jean Fredette, le directeur des services culturels de l'ambassade du Canada, visiblement ravis de voir l'intérêt que suscite la dramaturgie québécoise en Avignon.

Rien n'est jamais simple dans les pièces de Normand Chaurette dont le verbe foisonnant et musical et les intrigues complexes se plaisent à égarer le spectateur pour mieux le surprendre ou l'envoûter. *Le Passage de l'Indiana* ne fait pas exception. À travers le voyage dans les méandres de la mémoire et des liaisons dangereuses de ce quatuor peu ordinaire, Chaurette s'amuse à brouiller les pistes.

La grande réussite de Denis Marleau, qui connaît l'art de régler les mécaniques subtiles, est d'avoir su donner une cohérence narrative au

beau mystère de l'*Indiana*, ce paquebot naufragé qui hante la mémoire de Martina North, l'écrivaine plagiée interprétée de manière magistrale par Andrée Lachapelle. Très bien dirigés, jouant leur personnage dans une retenue gestuelle et émotive remarquable, les comédiens dont la réputation au Québec a précédé leur venue au Festival d'Avignon portent haut le verbe de Chaurette.

« On croit tellement à la beauté de ce que l'on a à dire et à la rigueur et à la virtuosité du travail de Marleau qu'on oublie la difficulté que représente le jeu statique qu'impose la pièce », m'explique encore Andrée Lachapelle que le *Figaro* présentait hier au public français comme une « grande actrice canadienne ». Le public québécois devra attendre l'automne pour apprécier *Le Passage de l'Indiana* qui sera joué à Montréal, par le TNM, à l'Usine C du 5 au 30 novembre.

Mais l'aventure du Théâtre Ubu ne fait que commencer. Après la pièce de Normand Chaurette que les festivaliers peuvent voir jusqu'au 16 juillet, *Maîtres Anciens* devrait enchanter le public exigeant, curieux et passionné d'Avignon.

Passage et hasard sont devenus une bonne habitude

PIERRE MARCABRU
Le Figaro

Il est vain de vouloir comparer un homme à celui qu'il fut cinquante ans plus tôt. Tout a changé : l'humour, la couleur, la nature. Ainsi en est-il des institutions. La forme reste, l'esprit change.

On ne retrouvera plus le Festival d'Avignon que nous avons connu il y a un demi-siècle. Et c'est tant mieux. Quand on commence à vivre des souvenirs, c'est qu'on a cessé de vivre. Avignon en ce temps-là, était un visage, le visage de Jean Vilar. Tout revenait à lui, il répondait de tout. Acteur, metteur en scène, intercesseur, il régnait en ce lieu. Ses goûts, ses choix, ses desirs s'imposaient. Il était maître d'un destin. Il allait se briser avec lui. Comme se brise une épée.

Cette unité n'est plus. Le Festival aujourd'hui est un puzzle, et qu'il faut renouveler chaque année. Vaile que vaile, et avec les moyens du bord. Il n'y a plus un visage, il y en a dix, il y en a cent. Il s'agit de faire cohabiter des contradictions, de réunir les courants divers et on-doyants du théâtre. Le Festival est confluence. Qu'il soit *in* ou qu'il soit *off*, officiel ou marginal, chacun y vient pour rejoindre les siens. Il est fait de juxtapositions. Et c'est par quoi il s'impose et existe. C'est une forme éclatée. Point n'est besoin de donner cohésion à ces fragments. Il n'est question que de surprendre et d'étonner.

L'héritage de Jean Vilar — et ce n'est pas rien ! —, c'est d'abord un public toujours renouvelé, et qui perdure. C'est de ce public, plus que d'un créateur, que tout part, que tout naît. Sa passion, sa richesse (qui ici est nombre), sa fidélité, font la singularité du Festival d'Avignon. D'année en année, il attire et retient. Ces spectateurs assemblés, et qui participent d'un même jeu ludique, sont le ferment et le ciment de cette étrange aventure, à la fois fuite et rencontre. On va en Avignon comme on va en pèlerinage, comme on va à La Mecque. On s'y perd et on s'y retrouve.

Ce qui n'était que passage et hasard est devenu habitude. C'est cette habitude qu'il faut gérer, qu'il faut maintenir.

J'ai cru pendant longtemps, et j'avais tort, que le Festival avait besoin à sa tête d'un faiseur de miracles. En vérité, il a besoin d'un homme qui noue et dénoue des fils, qui dispose, meuble et organise des espaces. Il s'agit pendant vingt-quatre jours de piquer la curiosité, d'attirer et de retenir. Comme la vie, qui n'est qu'un grand miroir à alouettes, il faut appeler et captiver tout un peuple venu en ce lieu chercher un divertissement. J'entends la liberté d'imaginer et de rêver, de sortir un instant de soi. Avignon propose des cartes, mais c'est à nous de les abattre. Chaque soir, des femmes et des hommes nous attendent pour jouer avec nous.

Fête du théâtre, donc, et dans sa bigarrure. L'acteur et le spectateur également y trouvent leur compte. Le plaisir de l'un répond au plaisir de l'autre. Le grouillement d'Avignon, cette effervescence nocturne, bat les portes du Palais des papes. Il donne plus de poids aux grandes solennités de la Cour d'honneur par quoi le Festival gagne ou perd son pari. Il les baigne, les soutient, les complète. C'est aussi par la rue qu'Avignon existe. La ville, est une scène. Chacun, des acteurs aux critiques, en passant par le public, y joue sa comédie. Elle se poursuit dans les hôtels, les campings, les restaurants et les cafés. Elle met les rudes pépins de la réalité entre parenthèses.

Cette existence physique, charnelle, du Festival d'Avignon, ce désordre, cette confusion des valeurs, des passions et des moeurs, ne répondent point au dessein originel. Jean Vilar, dans son austerité, cherchait à tirer du théâtre une leçon, morale et civique. Non pas maître à penser, mais maître de sagesse, il voulait éclairer, éduquer.

Que penserait aujourd'hui du Festival d'Avignon ce vieux monsieur de 84 ans ? Il est toujours indécrottable de faire parler les morts, ils n'ont pas à justifier leurs héritiers. Disparu à 59 ans, Jean Vilar n'a plus à répondre de ces choix esthétiques ou éthiques.

PARLEC
COMMUNICATIONS
présente

Les Bouquinistes du Saint-Laurent

À Montréal, sur les quais du Vieux-Port
du 5 au 21 juillet inclus, de 11h à 23h

Exposition et vente en plein-air de livres anciens, neufs ou d'occasion,
gravures, reliures, à tous les prix, pour tous les goûts.

Projections en plein air de films de Marcel Pagnol

La Presse

LE VIEUX-PORT
DE MONTRÉAL



VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Sonia Sarfati

18 h 00 **BRavo** **SONNY ROLLINS**
Une heure en compagnie du grand saxophoniste, qui était de passage à Montréal pour le Festival de jazz.

18 h 30 **10** **SCÈNES DE RUE**
Jean-Michel Dufaux reçoit Luck Merville, le rocker français Daran et le travesti Mado.

20 h 00 **15** **GRANDS REPORTAGES**
Reportage portant sur l'enquête menée après le décès de 36 nouveau-nés à l'hôpital pédiatrique de Toronto, au début des années 80.

23 h 30 **35** **LE BÉBÉ DE ROSE-MARY**
Drame fantastique de Roman Polanski, avec Mia Farrow et John Cassavetes. Un classique.

00 h 00 **2** **LA MAISON ASSASSINÉE**
Avec Patrick Bruel dans le rôle-titre, ce film suit un homme qui retourne dans son village natal pour tenter de percer le mystère entourant le massacre de sa famille.



Sonny Rollins

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX		
SRC	2 9 13	Ce soir 3		Majeurs et Vaccinés	Baseball / Phillies - Expos					Le Téléjournal	Le Point Médias (22:55)	Météo / Sport (23:32)	2 9 13	SRC	
TVA	4 8 t 7 10	Le TVA	Scènes de rue / Luck Merville	Beverly Hills, 90210	Cinéma / UN SEUL SUFFIRA (4) avec Peter Falk, Tyne Daly					Le TVA	Le TVA Sports / Loteries (22:49)	Cinéma / CAUSE PERDUE (4) avec James Woods (22:59)	4 8 t 7 10	TVA	
RO	15 17 24 45	Rémi	Monde merveilleux de Disney	Des Histoires inventées	Le Château des Oliviers	Visa Santé	Janette... tout court / Mon père est un monument			Points de vue			15 17 24 45	RO	
TOS	16 30 35	Guerre des clans	Sur les quais / M. Rancourt	Besoin d'amour / Luc Senay	Cinéma / L'HOMME MÉTÉORE (6) avec Robert Townsend, Big Daddy Kane					Aux frontières du réel	Le Grand Journal	Sports Plus	Cinéma / LE BÉBÉ... (3)	16 30 35	TOS
CBC	5 6	Newswatch		Comics	Royal Canadian Air Force	The Other Side of Paradise				Philip Marlowe		CBC News	5 6	CBC	
CTV	12 8	Pulse		E.T.	Fukuoka	Unsolved Mysteries	Outer Limits	Homicide: Life on the Street		CTV News	Pulse	12 8	CTV		
ABC	22	News	ABC News	Funnest Home Videos		Family Matters	Boy Meets World	Cinéma / SO I MARRIED AN AXE MURDERER (5) avec Mike Myers		Step by Step	Mr. Cooper	20 / 20	News / Roseanne	Nightline (23:35)	ABC 22
	3	News		CBS News	E.T.	Diagnosis Murder				Nash Bridges		News	Late Sh. (23:35)	CBS 3	
	5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Unsolved Mysteries		Dateline NBC	Homicide: Life on the Street				Tonight (23:35)	NBC 5	
	33	Newshour		Nightly Business	VT this Week	Wash. Week	Wall Street	Searching for God in America		Life with Television		Cinéma / Choix du public		33	PBS
ONT	57	ITN News	Nightly Business	Newshour		On the Waterways		Mystery / Rumpole		Ruth Rendell Mysteries		Cinéma / THE CAPTIVE HEART (4)		57	SBS
	12	C. Sandiego	Shlak	Tai Chi	Corps Accord	Fous de la pub	Radio Enfer	Cinéma / LA VENGEANCE D'UNE FEMME (3) avec Isabelle Huppert, Béatrice Dalle		Napoléon (23:15)		12		INO	
	24	Eric's World	Pumped	Adv. Parenting	Light Gourmet	Studio 2		Mulberry	Waiting for God	Imprint		Talking Film	Cinéma	24	
	A & E	Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: the Great Ziegfeld		Cinéma / NADINE (4) avec Kim Basinger, Jeff Bridges		Am. Justice	Law and Order		A & E		
BR	Sonny Rollins	Bravo! News	Movietelevison	Speak. Movies	Cinéma / BRAZIL (2) avec Jonathan Pryce, Kim Greist				Monty Python	Twin Peaks		BR			
CD	Destination Danger	Kilomètre-heure		Objectif Aventure		Biographies / O.J. Simpson		Force brute		Les Champions		CD			
DISC.	Journeys	Beyond 2000		Summer @...	Planet Earth		A.C. Clarke's...	Magical World	The Next Step		Terra X	Summer @...	Journeys	DISC.	
FOX	Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Sliders		The "X" Files		Star Trek: Next Generation		Baywatch		FOX		
FOX(ONT)	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.					Seinfeld	Cops	Final Justice	M*A*S*H	FOX(ONT)		
MP	Planète Rock	Le Décompte		MusiquePlus	Le Combat des clips		Les Aventures du Grand Talbot		Bouge de là		Musique vidéo		MP		
NW	World News	Business World	Early Edition		The Lead		Face Off	Pamela Wallin Live - Encore		Big Life with Daniel Richler		The National	National Sports	NW	
RDI	Conf. int. sida	Au travail	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Diagnostic meurtre		Le Téléjournal	Le Point (21:24)	Olympica	Le Canada aujourd'hui		RDI			
RDS	Boxe (17:00)	Sports 30 Mag	Soccer / Impact - Raging Rhinos				Atlanta '96: profils olympiques		Sports 30 Mag		Moto-marine		RDS		
SE	Le Premier Chevalier (16:30)	Tyson (18:45)				Cinéma... (20:35)	Les Collégiennes de Beverly Hills		L'Ultime Conspiration (22:40)				SE		
TMN	The Late Shift (17:30)			Mad Love (19:15) / TMN Tonight (27:55)		Under Siege 2: Dark Territory				Probable Cause (22:45)		TMN			
TSN	Ultimate... (17:30)	Sportsdesk	Inside Sport	Football / Rough Riders - Lions				Extreme Bloop.		Sportsdesk		TSN			
TV5	Fleurs et...	Reportages	Journal FR2	Le Feu de la terre / Corr. (20:20)	Thalassa (20:35)		Le Franco		Paris Lumières	Journal belge	Visions...	40 Degrés (23:15)	TV5		
YTV	Dragon Ball	Captain Power	Hypernauts	Reboot	Felix the Cat	It's Alive!	Squawk Box	The Hit List		Tarzan		Dave Osborne	Streetnoise	YTV	
CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX		

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

HUGUETTE ROBERGE

Gratuits, ces ciné-spectacles attirent de plus en plus de spectateurs, de tous âges et de tous groupes ethniques. Voici les activités au programme de cet été :

Le 20 juillet, on pourra voir « Toubab Bi » du Sénégalais Moussa Touré.

Avec le menu suivant :

- En début de soirée (19 h 30), Jab Jab (le 19 juillet) et Baobab (le 20 juillet) feront vibrer la foule aux rythmes de musiques endiablées. Après quoi seront projetés les films *Siméon* de la réalisatrice martiniquaise Euzhan Palcy (le 19), et *Toubab Bi* du Sénégalais Moussa Touré (le 20).

À noter que pour la première fois, à compter de 13 h, le samedi 20 juillet, le site de la Place du marché Maisonneuve présentera des activités destinées aux plus jeunes (contes, expositions, musique et danse) à travers lesquelles ils pourront découvrir à leur tour les multiples facettes du continent africain. Et le dimanche, 21 juillet, cette série d'événements se terminera par un brunch musical aux accords de la kora du griot *Boubacar Diabaté*, et une démonstration culinaire de Jean-Lotis Thémis. Les plus gourmands seront ravis d'apprendre qu'il y aura buffet africain ou créole, sur place, tous les soirs de ciné-spectacles.

Noces de sable de la Québécoise Rachel Leclerc a été choisi meilleur roman de l'année par le jury du Grand Prix Henri Queffélec à l'occasion du 12e Salon du livre maritime de Concarneau, un port de mer de la Bretagne. C'est la première fois que ce prix est remporté par un auteur du Québec. Parmi les jurés, il y avait l'illustrateur Régis Franc, la journaliste et écrivain France Huser, les journalistes Georges Gultion et Robert Le Goff. *Noces de sable* fait revivre la vie, au XVIIIe siècle, d'un petit village de pêche de la Gaspésie sous l'emprise d'un marchand jersiais impitoyable.

TOM CRUISE

MISSION: IMPOSSIBLE





14e ANNÉE DES PRIX
DU PAYSAN DU VICTOIRE
ALL RIGHTS RESERVED



PARISIEN 866-3856 430 St. Catherine O	AGRIGNON 866-2463 7937 boul. Newman	VERSAILLES 353-7880 Place Versailles	CENTRE LVAL 688-7776 1080 Le Caribouier
---	---	--	---

GREENFIELD PARK 671-6129
519 Blvd. Taschereau

CARREFOUR 565-0366
sur l'Estrie SHERBROOKE

CHATEAUGUY 691-2463
2480 St. Jean Baptiste

LACORDAIRE 311-324-3000
3940 boul. St-Grégoire-Picard

TERREBONNE 471-9644
1071 Chemin du Crétien

STE-THERESE 979-4444
Place Ste-Thérèse

ST-BASILE 441-7552
267 Blvd. Laurier

JOLLETTE 756-1001
Le Carrefour 8

TROIS-RIVIERES 380-9797
J & THOMPSON

Cinéma Parc ST-EUSTACHE
Route 550 route 20 x 4172-6560

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CENTRE EATON 985-5730
795 St. Catherine O

AGRIGNON 866-2463
7937 boul. Newman

FAMOUS PLAYERS 871-8093
10001 Steeles St. W. 10001

CENTRE LVAL 688-7776
1080 Le Caribouier

GREENFIELD PARK 671-6129
519 Blvd. Taschereau

DECARIE 849-FILM
Decarie, Champlain

LACORDAIRE 311-324-3000
3940 boul. St-Grégoire-Picard

C'EST DU SOLIDE!

"Courez voir LE ROCHER!"
- Anne Brodie,
BATON BROADCASTING SYSTEM

"Quelle action! LE ROCHER solide comme le roc!"
- Bruce Kirkland,
TORONTO SUN

SEAN CONNERY NICOLAS CAGE ED HARRIS

LE ROCHER

13 ANS + (VOTÉ)

version originale de: **THE ROCK**

VERSAILLES 353-7880 Place Versailles LACORDAIRE 11 324-3000 1046 boul. des Capteurs-François ST-BASILE 441-7952 267 boul. Laurier GRANBY 776-6508 Fleur de Lys	PARISIEN 866-3056 680 Ste-Catherine TERREBONNE 688-7778 1500 Le Corbusier REX ST-JEROME 438-0123 327 St-J-Germain STE-ADELE 229-7655 Cinema Pine	ANGRIGNON 366-2463 1077 boul. Newman FAMOUS PLAYERS B 672-2229 6700 St-J-Basile STE-THERESE 878-4444 Plaza Ste-Therese DRUMMONDVILLE 474-8526 Capital TROIS-RIVIERES 373-1001 Imperial	CARREFOUR 765-0366 dell Estrie, SHERBROOKE PLAZA REPENTIGNY 687-6452 15000 Route 138 JOLIETTE 756-1001 Le Carrefour Cine-Parc TROIS-RIVIERES Route 440 Centre 227-7670
---	---	--	---

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOWES 861-7437
594 Ste-Catherine

CENTRE EATON 959-5370 705 Ste-Catherine GREENFIELD PARK 674-6129 1190 boul. Thérèse	ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman CENTRE LAVAL 688-7778 1600 Le Corbusier LACORDAIRE 11 324-3000 1046 boul. des Capteurs-François	FAMOUS PLAYERS B 672-2229 6700 St-J-Basile FAMOUS PLAYERS B 672-2229 6700 St-J-Basile STE-ADELE 229-7655 Cinema Pine	DORVAL 441-1558 750 Ave. Dorval COTE-DES-NEIGES 683-6119 10000 Ave. McGill COWANSVILLE 353-8900 Princedu
--	--	--	--

MAIL CASH/VIDEO 845-FILM
Cavendish Co. Ltd.

ELLE VOUS A
À L'OEIL!

NICKELODEON
PRESENTS

harriet
the
SPY

VERSION O. ANGLAISE
www.harriet.com

RASTAR

TM & COPYRIGHT © 1998
BY PARAMOUNT PICTURES.
ALL RIGHTS RESERVED.

Consultez les Guides Horaires
FAMOUS PLAYERS et CINEPLEX ODEON

ANGRIGNON 366-2463
7077 boul. Newman

FAMOUS PLAYERS 6 697-8095
POINTE-CLAIRE 185 d'été

CENTRE LAVAL 688-7776
1600 Le Capusier

FAMOUS PLAYERS 6 672-2229
CÉLÉBRÉ PAR 1000 techniciens

MAIL CAVENDISH 849-FILM
Cavendish.com/Kildare

"DEUX FOIS BRAVO!"

- SISKEL & EBERT

"Un film actuel, intelligent et qui élève l'esprit."

- Bruce Kirkland, TORONTO SUN

"TRAVOLTA crève l'écran."

- Louis B. Hobson, EDMONTON SUN

John Travolta
PHÉNOMÈNE

© 1985 MCA HOME ENTERTAINMENT INC.

PARIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O.		X DOLBY DIGITAL		VERSION FRANÇAISE DE: PHÉNOMÈNON		G	
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman	VERSAILLES 353-7680 Place Versailles	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier	FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 4411-410 P&M, 1020 Boulevard	LACORDAIRE 11 324-3000 1450 Boul. Des Grands-Prés			
CHATEAUQUAY ENCORE 691-2463 180 boul. d'Anjou	PLAZA REPENTIGNY 697-6452 175 Notre-Dame (angle Thérèse)	ST-BASILE 441-7952 267 boul. Laurier	STE-THERESE 978-4444 Plaza Ste-Thérèse	TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Coteau			
ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord	JOLIETTE 756-1001 Lac Carleton O.	VALLEYFIELD 371-1003 Rte. Paris	ST-HYACINTHE 773-9492 Le Paris	DRUMMONDVILLE 474-6926 Capitol			
SOREL-TRACY 743-3234 St-Laurent	GRANBY 776-6908 Fleur de Lys	MAISON DU CINEMA 566-8782 63 King O., Sherbrooke	SHAWINIGAN 539-6700 Cinema Buermans	TROIS-RIVIERES 373-1001 Imperial			
Ciné-Parc LAVAL Rte 138, sortie 149, 849 FILM	Ciné-Parc CHATEAUQUAY à 5 km du pont Mercier 849-FILM	Ciné-Parc JOLIETTE 5e Rang St-Ambrose 765-1005	Ciné-Parc ST-HILAIRE Route 201 (sortie 110) 467-0402	Ciné-Parc ORFOND Route 10 à 55 Lart.			

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O.	ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman	FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 183 Noyon	VERSAILLES 353-7880 Place Versailles
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 CARLETON PARK 2004 Boulevard	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier	CÔTE-DES-NEIGES 849-FILM 6700 Côte-des-Neiges 435	LE MIRAGE 324-CINE 9480 boul. Lacordaire
			STE-ADELE 229-7655 Cinema Prime

Consultez les Guides Horaires FAMOUS PLAYERS et CINEPLEX ODEON

EN BREF

Erreur de dates

■ Il s'est glissé une erreur dans la section Variétés Campbell du calendrier Mon été culturel, c'est à Montréal que je le vis, quant au date des spectacles présentés par Air du Rock'n Roll, les Frères à ch'val et David-Étienne Durivage et ses musiciens. Ainsi, le parc Maisonneuve accueillera la revue musicale Air du Rock'n Roll le 15 juillet, les Frères à ch'val le 22 juillet et David-Étienne Durivage et ses musiciens le 29 juillet.

ne Durivage et ses musiciens le 29 juillet. Les trois formations se présenteront ensuite, tour à tour et dans le même ordre, au parc Ahuntsic, les 16, 23 et 30 juillet. Puis, au parc Angrignon, les 17, 24 et 31 juillet. Les spectacles commenceront à 20 h 30. Le calendrier *Mon été culturel...* est actuellement disponible dans les bibliothèques, les maisons de la culture, les bureaux Accès Montréal et sur les lieux des représentations.

Gala du CICM

■ Le gala du deuxième Concours international de la chanson de Montréal (CICM) aura lieu le 20 juillet au Théâtre National, à 20 h. Ce sera l'occasion de découvrir les lauréats qui ont été connus lors de la finale du 21 juin : Jacques Label et Lucie Montpetit, respectivement premier et deuxième dans la catégorie auteur-compositeur-interprète ; Julie Brazeau et Steve Henlev.

respectivement première et deuxième dans la catégorie interprète.

Holy Barbarians : annulé

■ Les Productions Fogel Sabourin ont fait savoir hier que le spectacle de Holy Barbarians, prévu pour le mercredi 17 juillet au Café Campus, a été annulé — de même que la tournée canadienne du groupe. Les détenteurs de billets peuvent se faire rembourser à leur point d'achat.

tion avant le 15 juillet à Trajectoire / Peinture, 5650, rue d'Iberville, Montréal. Renseignements : 872-6955.

Le 14 juillet à TV5

■ À l'occasion de la fête des Français, le 14 juillet, TV5 propose une programmation spéciale. Plus de trois heures de reportages et commentaires nourriront une émission consacrée en après-midi au traditionnel défilé militaire sur les Champs-Élysées. En soirée, TV5 rediffusera un *Bouillon de culture* consacré aux artistes étrangers amoureux de la France. Par la suite, on présentera l'allocution du président français Jacques Chirac.

Bennett aide Collins

■ Tony Bennett donne un coup de main à un nouveau venu sur le circuit des grands orchestres : Phil Collins. Il se produit avec le Phil Collins Big Band, qui entamait hier à Londres une tournée européenne.

Appel aux artistes

■ Le Service de la culture de la Ville de Montréal, le Bureau des arts de Laval et la Société des arts de Laval invitent les artistes peintres ayant une quinzaine d'années d'expérience professionnelle à soumettre leur dossier en vue d'une exposition qui aura lieu à la Maison des arts de Laval et à la maison de la culture Marie-Uguay, du 14 mars au 16 avril. Les artistes doivent faire parvenir un formulaire d'inscrip-

GUIDE H
MATINÉES TOUS LES JOURS À 4.99\$

Pour informations: appel **849** 15 39 41 221.00

DISCOURS D'OUVERTURE présente

JAMIESON BOULANGER

BURT REYNOLDS

MYRIAM CYR

LOUISE FLETCHER

Une seule
personne peut
redonner vie
au monstre...

...et il a douze ans.

FRANKENSTEIN
et moi

un film de ROBERT TOWNELL

un film de **Serge Korb**

Les Bidochon

COMPLEXE DES JARDINS 288-3141

ATWATER 335-4249 **POINTE-CLAIRE** 630-7248 **CAVENDISH (Mtl)** 485-7171

1ère Série Vidéo: Vidéo: 25

“★★★★!
GÉNIAL! ÉPOUSTOUFLANT!
- John Griffin, MONTREAL GAZETTE

UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI

★★★★★!
Un film romantique
songé à ne pas manquer."
- Bruce Williamson, PLAYBOY

"RAVISSANT!"
- Anthony Lane, THE NEW YORKERS



JEREMY IRONS LIV TYLER

BEAUTÉ VOLÉE

version française de STEALING BEAUTY

15

COMPLEXE DES ARCADES

version française

LE FAUBOURG

version originale anglaise

"UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ÉTÉ!"

Joel Siegel, WABC-TV / NEW YORK

Demi Moore

STRIPEASE

version française

EXCLUSIVITÉ SUR LE RESEAU CINECINEMA

<http://strip-tease.com>

LIEN VERS LES
PICTURES



CAST

★

ROTEUR

BERRI 288-2115 12301 rue St-Denis • 5	CENTRE-VILLE 849-8100 1000 St-Jacques • 5	LASALLE (Place) 849-8100 1000 St-Jacques • 5	LANGELIER 255-7051 Carrefour Lacombe • 5
BOUCHERIE 489-6644 Cinéma de l'Université • 5	BROSSARD 465-5000 6665 St-Jacques • 5	TERREBONNE 471-4544 1821 Chemin du Village • 5	STE-THERÈSE 679-4442 Place St-Thérèse • 5
LAVAL (Carrefour) 588-3684 7330 rue St-Camille • 5	CHATEAUGUY 691-2461 743 St-Jean Baptiste • 5	SHAWINIGAN 539-6700 Cinéma Biscuitiers • 5	ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord • 5
GATINEAU 584-6070 1000 St-Jacques • 5	ST-HYACINTHE 773-5492 St-Pierre • 5	TROIS-RIVIÈRES 375-3277 Place de Lys • 5	DRUMMONDVILLE 474-6326 Grandval • 5
SHERBROOKE 566-7352 Maison du Cinéma St-Jacques • 5	JOLIETTE 756-4377 Joliette • 5	GRANBY 776-6908 Place de Lys • 5	VALLEYFIELD 371-1003 St-Pierre • 5
ST-BASILE 441-7552 267 Main • L'Université • 5	PLAZA REPENTINE 691-2461 1111 Notre-Dame • 5	SOREL 743-3234 St-Laurent • 5	MONTRÉAL (Centre des Médias) 491-4971 Cinéma des Médias • 5
ST-JEAN 346-4141 Boulevard • 5	Cin. Parc JOLIETTE St-Basile St-André • 15-1000	Cin. Parc CHATEAUGUY St-Basile St-André • 15-1000	Cin. Parc ST-EUSTACHE St-Basile St-André • 15-1000

Version originale anglaise: **ATWATER, MAIL, CAVENDISH, DECARIE, PLACE LASALLE, POINTE-CLAIRE, GALERIES LAVAL, CHATEAUGUY, BOUCHERIE, BROSSARD, LE MIRAGE ST-LEONARD, STE-ADELE et GATINEAU.**

"L'ACTION NE FAIT QUE COMMENCER.
SCHWARZENEGGER EST DE RETOUR
MEILLEUR QUE JAMAIS."

Daniel Shiehan CBS-TV

SCHWARZENEGGER
L'EFFACEUR

version française de ERASER

COLUMBIA

© 1997 Columbia Pictures Industries, Inc. All Rights Reserved.

100% COLUMBIA PICTURES PRESENTS A COLUMBIA PICTURES PRODUCTION "ERASER" STARRING ARNOLD SCHWARZENEGGER AND MICHELLE YEOH WITH GARY BUSEY AND JOHN GOODMAN CASTING BY BOB WEINSTEIN COSTUME DESIGNER ROBERT WATSON MUSIC BY DAVID JULYAN EDITOR TONY COOPER EXECUTIVE PRODUCERS JAMES HENRICKSON AND JIM KAMM PRODUCED BY JIM KAMM AND JAMES HENRICKSON WRITTEN BY STEVE LASKER AND JIM KAMM DIRECTED BY JOE CHAPLIN

100% COLUMBIA PICTURES PRESENTS A COLUMBIA PICTURES PRODUCTION "ERASER" STARRING ARNOLD SCHWARZENEGGER AND MICHELLE YEOH WITH GARY BUSEY AND JOHN GOODMAN CASTING BY BOB WEINSTEIN COSTUME DESIGNER ROBERT WATSON MUSIC BY DAVID JULYAN EDITOR TONY COOPER EXECUTIVE PRODUCERS JAMES HENRICKSON AND JIM KAMM PRODUCED BY JIM KAMM AND JAMES HENRICKSON WRITTEN BY STEVE LASKER AND JIM KAMM DIRECTED BY JOE CHAPLIN

BERRI 286-2115 1780 rue St-Denis	LANGELIER 255-5555 Campana/Langelier	LASALLE (Place) 849-FIRM 1000 Place Lasalle	CENTRE-VILLE 849-FIRM 1000 Place Lasalle
LAVAL 2000 849-FIRM 1100 Saint-Marie St	LAVAL (Galerie) 866-3331 1835 Saint-Jacques	TERREBONNE 471-6641 1075 Chemin de la Rivière	STE-THERESE 979-4444 1414 Ste-Thérèse
BOUCHERIE 479-6044 1000 St-Denis	LAVAL (Galerie) 474-6500 1835 Saint-Jacques	SHERBROOKE 534-8782 1000 Sherbrooke	CHATELAIN ENCRETECH 383-1234 1000 Chatelain
TRADIS RIPIERS 375-3227 Vieux de Lyons	JOLIETTE 756-1001 St-Catharine St	ST-ANASTHASE 772-9492 St-Anasthase	PLAZA REPERTORY 651-4444 1414 Ste-Thérèse
Cine-Parc DRUMMOND 1000 Drummond	Cine-Parc PAVILLON 1000 Pavillon	Cine-Parc ODEON 806-0644 1000 Odeon	Cine-Parc ST-EUSTACHE 1000 St-Eustache
VISION ORIGINALE ANGLAISE			
LDWEs 681-7437 934 Ste-Catherine	CENTRE EATON 858-5720 1000 Ste-Catherine	LACORDAIRE 11 324-3500 1000 Lacordaire	COÛTE DES NEIGES 344-1101 1000 Coûte des Neiges
FAMOUS PLAYERS 672-2229 1000 Famous Players	FAMOUS PLAYERS 697-4040 1000 Famous Players	DECARIE 849-FIRM 1000 Decarie	DORVAL 631-8586 1000 Dorval
CENTRE LAVAL 868-7776 1000 Centre Laval	MONT-TREMBLAY 881-4679 1000 Mont-Tremblay	CAR ANGRIGNON 386-2403 1000 Car Angrignon	Cine-Parc LAVAL 1000 Centre Laval

"ATTENTION,
TALENT!
LA FRAÎCHEUR DU
FILM RÉSIDE DANS
LA FINESSE ET
L'HUMOUR... IL EST
DIFFICILE DE NE
PAS PENSER À
LEOLO OU À
TOTO LE HÉROS."

— Lino Micciglioni,
SÉQUENCES

Âge pur du sexe

UN FILM DE PIERRE GANG

MAX FILMS INC. PRÉSENTE (SOUS SOL) UN FILM DE PIERRE GANG
PRODUIT PAR ROGER FRAPPIER AVEC LOUISE PORTAL ISABELLE PASCO
PATRICE GODIN DANIEL GADOUAS RICHARD MOFFATT
DÉCORÉ PAR PIERRE HIGNOT COSTUMES FLORENCE MOREAUX MONTAGE FRANÇOIS LAPLANTE
MUSIQUE SERGE BEAUCHEMIN STYLISTE MARIE-ANNE BOURNE RÉALISATEUR HANS PETER STROBL
PRODUCTION ANNE BOURNE KEN MYRICK CO-PRODUCTION MARIE-ANNE BOURNE RICHARD FRAPPIER
TOUTES LES DROITS PIERRE GANG INC. RÉPARTITION EN TOUTES LES VILLES
STROBL SOCIÉTÉ DE LE DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ARTISTIQUES

DC NOUVEAU STÉRÉO

MAX FILMS

19

CENTRE-VILLE 649-FILM
2001 Université Jean-M. de
☎

**«Comment résister à la bouffée de chaleur
qui jaillit de ce cri d'amitié...»**
- Luc Perreault, LA PRESSE

**On rit, on s'émue, on pleure et on en ressort grandi,
avec l'oeil lavé du filtre social qui oblitère la différence.**
- Louise Blanchard, JOURNAL DE MONTRÉAL

«Une fable tendre, drôle et idéaliste...»
- Georges Prévot, VOIR

Débordant d'humour, de tendresse et de poésie.
- Liliouette Richer, LA PRESSE

Daniel Auteuil Pascal Duquenne

LE HUITIÈME
Jour

CANNES 1996
PRIMO INTERPRÉTATION
MASCULINE

DANIEL AUTEUIL
PASCAL DUQUENNE



un film de José Van Der Meer

[illegible]

**LA COMÉDIE
#1 CANADA!**

**"ABSOLUMENT
HYSTÉRIQUE"**
- Mike Parson, CMC-12, Montreal

**"DRÔLE, DRÔLE
DRÔLE!
DRÔLE!"**
- Craig Kopp, WFO

**"UNE TONNE DE
RIRES"**
- Gino Sica, W5W

**"UN
SUCCÈS
HILARANT."**
- Katie Warner
POPCORN CHANNEL

**EDDIE MURPHY
NIGAUD
DE PROFESSEUR**
version française de **THE NUTTY PROFESSOR**

IMAGINE www.mca.com

VERSION FRANÇAISE					
BERRI 208-2155 2780 rue de la	CENTRE VILLE 859-7437 1000 rue de la	LANGETTER 455-5551 1000 rue de la	LASALLE (Plage) 849-FILM Comptoir à Bonifé Parc		
BROSSARD 465-5900 1002 Rue Taschereau	LAVAL (Galerie) 556-1333 1545 boulevard Les Confrères	BOUCHEVERIE 449-4404 3000 St-Maurice	CHATELAIND'ENCRE 01-240 1401 boulevard St-Jacques		
TERREBONNE 471-6444 1000 rue de la	SHEBROOKE 556-0782 1000 rue de la	TROIS-ARÈNES 736-3277 1000 rue de la	STE-THERÈSE 479-4444 1000 rue de la		
VALLEYFIELD 371-1001 1000 rue de la	GRANBY 776-6900 1000 rue de la	ST-JEROME 438-5943 1000 rue de la	GATINEAU 600-6070 1000 rue de la		
G JOLLETTE 756-1001 1000 rue de la	Cine Parc DRUMMOND 1000 rue de la	Cine-Parc 1000 rue de la	2ème film aux cine-parcs		
VERSION ORIGINALE ANGLAISE					
FAUBOURG 932-2230 1000 rue de la	ACTIVATOR 855-4723 1000 rue de la	CENTRE VILLE FILM 1000 rue de la	LA CROIXBLANCHE 11 334-3000 1000 rue de la		
LASALLE (Plage) 849-FILM Comptoir à Bonifé Parc	CÔTE-DES-NEIGES 344-1001 1000 rue de la	CAVENDISH (Majoli) 448-7111 1000 rue de la	POINTE-CLARE 630-7280 1000 rue de la		
BROSSARD 465-5900 1000 rue de la	LAVAL (Carrefour) 483-3534 1000 rue de la	CHATELAIND'ENCRE 01-240 1000 rue de la			
GATINEAU 600-6070 1000 rue de la	ST-JEROME 438-5943 1000 rue de la	ST-JEROME 438-5943 1000 rue de la			

DU 12 AU 18 JUIN 1992		LAVAL 2000 PV <i>2000</i> (L'Espresso) - 244-111
ATWATER PV <i>Place Alexis-Millau</i> - 174-1 INDEPENDENCE DAY (v. anglaise) (13 ans) * 12:45 - 3:45 - 6:45 - 9:45 <i>Laissez-passer refusés</i> STRUTTAPE (v. anglaise) (13 ans) * <i>Ven. Sam., Lun. au Jeu. : 1:30 - 4:30 - 7:30 - 9:30</i> <i>Dim. : 1:30 - 4:30 - 9:30</i> <i>Mér. : 1:30 - 4:30 - 9:30</i> MULTIPLICITY (v. anglaise) (13 ans) * <i>Struck Previller le 14 Juillet & 7-90</i> <i>Laissez-passer refusés</i> FRANKENSTEIN & ME (v. anglaise) (8) * <i>* Ven. au Mar. : 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15</i> CABLE GUY (v. anglaise) <i>Ven. au Mar. : 8-15</i> MUTTY PROFESSOR (v. anglaise) (G) * <i>Mér. au Jeu. : 1:30 - 3:35 - 5:15 - 7:20 - 9:25</i> BERRI PV <i>1200</i> (Le 51-Dern) - 235-11	REQUI (v. anglaise) (v. française) <i>12:45 - 4:30 - 6:30 - 8:30</i> BRADSHAW (v. anglaise) (15 ans) * <i>Ven. au Mar. : 7:30 - 9:30</i> MONSIEUR GUY (v. anglaise) (15 ans) * <i>Ven. au Mar. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30</i> MULTIPLICITY (v. anglaise) (13 ans) * <i>Ven. au Mar. : 1:30 - 4:30 - 6:30 - 8:30 - 9:30</i> <i>Laissez-passer refusés</i> PHOTOGRAPHY (v. anglaise) (G) * <i>1:15 - 4:15 - 7:15 - 9:15</i> GOULDING UNDER FIRE (v. anglaise) (G) * <i>1:15 - 4:15 - 7:15 - 9:15</i> <i>Laissez-passer refusés</i>	INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) * 1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00 <i>Laissez-passer refusés</i> APPAREUR (v. française) (16 ans) <i>Ven. au Mar. : 2:10 - 4:10 - 7:10 - 9:30</i> MULTIPLICITY (v. française) (G) <i>Mér. au Jeu. : 2:00 - 4:30 - 7:10 - 9:30</i> <i>Laissez-passer refusés</i> LAVAL (Carrefour) PV <i>1000</i> (Carrefour) - 688-3684 MUTTY PROFESSOR (v. anglaise) (G) <i>1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:10</i> COURAGE A L'ÉPREUVE (LIE) (v. française) <i>(G) 1:45 - 4:15 - 7:10 - 9:45</i> INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) * <i>A L'AFRIC SUR 2 ÉCRANS</i> <i>12:30 - 1:30 - 3:30 - 4:30 - 6:30 - 7:30 - 9:30 - 10:00</i> <i>Laissez-passer refusés</i> STRUTTAPE (v. française) (13 ans) <i>1:30 - 4:35 - 7:35 - 9:40</i> MUTTY PROFESSOR (v. anglaise) (G) * <i>1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30</i>
INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) * <i>1:30 - 4:30 - 7:30 - 10:00</i> <i>Laissez-passer refusés</i> FRANKENSTEIN ET MOI (v. française) (G) * <i>(G) : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:40</i> STRUTTAPE (v. française) (13 ans) * <i>Ven. au Mar. : 1:15 - 4:15 - 7:10 - 9:30</i> <i>Mér. et Jeu. : 1:15 - 4:15 - 7:10 - 9:35</i> MULTIPLICITY (v. française) (G) <i>Mér. au Jeu. : 1:40 - 4:15 - 7:30 - 9:35</i> <i>Laissez-passer refusés</i> NIAGARA (v. française) (v. anglaise) <i>(G) : 1:25 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:45</i> <i>Laissez-passer refusés</i> L'ÉFAUCUR (v. française) (16 ans) <i>Ven. au Mar. : 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:25</i> <i>Exc. 15 Juillet : 1:30 - 4:00 - 9:45</i>	CREMA PV INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) * 1:30 - 4:30 - 7:30 - 10:00 <i>Laissez-passer refusés</i> DAUPHIN INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) * 1:30 - 4:30 - 7:30 - 10:00 <i>Laissez-passer refusés</i> REQUI (v. française) (13 ans) <i>1:30 - 3:35 - 5:30 - 7:30 - 9:30</i> DECARIE 4 005 STRUTTAPE (v. anglaise) (13 ans) * <i>2:30 - 7:30</i> MONSIEUR GUY (v. anglaise) (G) * <i>4:30 - 9:30</i> BRADSHAW (v. anglaise) (16 ans) <i>2:10 - 4:40 - 7:30 - 9:30</i>	COURAGE A L'ÉPREUVE (LIE) (v. française) <i>(G) 1:45 - 4:15 - 7:10 - 9:45</i> INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) * <i>A L'AFRIC SUR 2 ÉCRANS</i> <i>12:30 - 1:30 - 3:30 - 4:30 - 6:30 - 7:30 - 9:30 - 10:00</i> <i>Laissez-passer refusés</i> STRUTTAPE (v. française) (13 ans) <i>1:30 - 4:35 - 7:35 - 9:40</i> MUTTY PROFESSOR (v. anglaise) (G) * <i>1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30</i> LAVAL (Galerie) PV <i>1000</i> (Galerie) - 888-9333 NIAGARA (v. française) (v. anglaise) <i>(G) : 1:25 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:45</i> STRUTTAPE (v. anglaise) (13 ans) * <i>Ven. Sam., Lun. au Jeu. : 1:15 - 4:20 - 7:15 - 9:40</i> <i>Dim. : 1:15 - 4:15 - 9:15</i> INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) * <i>A L'AFRIC SUR 2 ÉCRANS</i> <i>12:30 - 1:30 - 3:30 - 4:30 - 6:30 - 7:30 - 9:30 - 10:00</i> <i>Laissez-passer refusés</i> L'ÉFAUCUR (v. française) (16 ans) * <i>Ven. au Mar. : 1:15 - 4:15 - 7:15 - 9:30</i> <i>Mér. au Jeu. : 1:30 - 4:10 - 7:10 - 9:35</i> MULTIPLICITY (v. anglaise) (G) <i>Mér. au Jeu. : 1:15 - 4:30 - 7:15 - 9:50</i> <i>Struck Previller le 14 Juillet & 7-90</i> <i>Laissez-passer refusés</i> FRANKENSTEIN ET MOI (v. française) (G) * <i>(G) : 1:30 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35</i> TORNADO (v. française) (G) <i>Ven. au Mar. : 1:30 - 4:10 - 7:10 - 9:25</i> COURAGE UNDER FIRE (v. anglaise) (G) * <i>1:30 - 4:10 - 7:10 - 9:35</i>
BOUCHEVIER PV <i>Autrefois 20, suite Bld. M.</i> INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) * <i>A L'AFRIC SUR 2 ÉCRANS</i> <i>1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00</i> <i>Laissez-passer refusés</i> NIAGARA A L'ÉPREUVE (LIE) (v. française) <i>(G) : 1:10 - 3:25 - 7:05 - 9:30</i> <i>Laissez-passer refusés</i> L'ÉFAUCUR (v. française) (16 ans) * <i>1:35 - 4:10 - 6:55 - 9:15</i> MUTTY PROFESSOR (v. anglaise) (G) <i>1:20 - 3:40 - 7:15 - 9:35</i> STRUTTAPE (v. française) (13 ans) * <i>1:25 - 4:15 - 7:25 - 9:45</i> NIAGARA (v. française) (v. anglaise) <i>(G) : 1:30 - 3:30 - 7:00 - 9:35</i> MULTIPLICITY (v. française) (G) <i>Mér. au Jeu. : 1:15 - 3:45 - 7:30 - 9:50</i> <i>Laissez-passer refusés</i> TORNADO (v. française) (G) <i>Ven. au Mar. : 1:15 - 3:45 - 7:20 - 9:40</i> <i>Mér. au Jeu. : 7:20 - 9:40</i> STRUTTAPE (v. anglaise) (13 ans) * <i>Ven. au Mar. : 9:50</i> FRANKENSTEIN ET MOI (v. française)</		

CINÉ-PARCS

LAISSEZ-PASSER REFUS
COURAGE UNDER FIRE (v.o. anglaise) (G)
 12-30 : 1-30 : 5:10-7:25-9:45
 Couché-tard Mark: 11:55
 Laissez-passer refus

STRIPTÉASE (v.o. anglaise) (13 ans) *
 12-30 : 1-30 : 5:20-7:35-10:05
 Couché-tard Mark: 12:15

STRIPTÉASE (v.o. anglaise) (13 ans) *
 Ven. au Mar: 12-30 : 3:05-5:15-7:30-9:50
 Mar. et Jui: 2-30 : 7:10
 Couché-tard Mark: 12:05

INDEPENDENCE DAY (v.o. anglaise) (13 ans) *
 12-30 : 1-30 : A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
 12-30 : 1-30 : 3:35-4:00-6:30-7:00-9:35-10:00
 Couché-tard Mark: 12:05-12:35
 Laissez-passer refus

CAVENDISH (Mail)
 Cavendish (en Kilder) 18-7-95 **PV**

STRIPTÉASE (v.o. anglaise) (13 ans) *
 Ven. au Mar: 7:05-9:20

FRANKENSTEIN & ME (v.o. anglaise) (G)
 Ven. au Mar: 1-30 : 3:30-5:00

KAZAHÉ (v.o. anglaise)
 Mar. et Jui: 1-30 : 3:30-5:00-7:30-9:00

ROCK THOMAS (v.o. anglaise) *
 Ven. au Mar: 1-40 : 4:20-7:35-9:45

MULTIPLICATION (v.o. anglaise)
 12-30 : 1-30 : 4:00-4:30-7:00-9:30
 Snek Preview le 14 juillet à 7:00
 Laissez-passer refus

INDEPENDENCE DAY (v.o. anglaise) (13 ans) *
 12-30 : 1-30 : 3:30-4:00-6:30-7:00-9:30-10:00
 Laissez-passer refus

MURCHBACK OF NOTRE DAME (v.o. anglaise) (G)
 1-20 : 3:20-5:20-7:30-9:30

HARRIET THE SPY (v.o. anglaise) (G) *
 12-45 : 3:30-5:15-7:30-9:40

MUTTY PROFESSOR (v.o. anglaise) (G) *
 1-15 : 3:30-5:25-7:30-9:40

COURAGE UNDER FIRE (v.o. anglaise) (G)
 12-30 : 1-30 : 5:20-7:30-9:50
 Laissez-passer refus

CENTRE-VILLE PV
 2001 Université Station M... v.o.

L'EFFACEUR (v. française) (16 ans)
 1-50 : 7:00

BEAD HALL (v.o. anglaise) (16 ans)
 1-50 : 7:00

MIAMOU DE PROFESSEUR (v. française) (G) 12-45 : 5:20-7:30-9:30

STRIPTÉASE (v. française) (13 ans)
 3:30-9:45

SOUS-SOL (v.o. anglaise) (16 ans)
 12-30 : 1-30 : 5:20-7:30-9:50

MUTTY PROFESSOR (v.o. anglaise) (G)
 1-20 : 3:20-5:20-7:30-9:30

COURAGE À L'ÉPREUVE (LIE) (v. française) (G)
 1-10 : 4:00-7:20-9:25

INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) *
 12-30 : 1-30 : 4:00-4:30-6:30-7:00-9:30-10:00
 Laissez-passer refus

ANTONIA'S LINE (v.o. 5-10-8 ans anglaise) (13 ans)
 12-30 : 1-30 : 3:05-5:10-7:15-9:25

COMPLEXE DESJARDINS
 Boileau 1-288-3111 **PV**

MUTTERING JOUR (LIE) (v.o. française)
 1-20 : 4:15-7:10-9:20

COURAGE À L'ÉPREUVE (LIE) (v. française) *
 1-10 : 4:00-7:20-9:25-9:30
 Laissez-passer refus

BEAUTE VOLÉE (v. française) (13 ans) *
 1-15 : 4:25-7:35-9:25

BIDOCCHOS (LIE) (v.o. française) (G)
 1-20 : 3:30-5:30-7:30-9:30

CÔTE-DES-NEIGES
 0700, Côte-des-Neiges **PV**

MURCHBACK OF NOTRE DAME (v.o. anglaise) (G)
 1-20 : 3:20-5:20-7:30-9:30

MUTTY PROFESSOR (v.o. anglaise) (G) *
 1-15 : 3:30-5:15-7:15-9:15
 Couché-tard Mar: 11:15

TOURIST (v.o. anglaise) *
 1-20 : 3:30-7:00-9:30-11:00
 Couché-tard Mar: 11:45

CABLE GUY (v.o. anglaise)
 Ven. au Mar: 1-30 : 3:30-5:30-7:30-9:20
 Couché-tard Mar: 11:30

REALITY (v.o. anglaise) (G)
 Mar. au Jui: 1-30 : 3:30-5:30-7:30-9:45
 Laissez-passer refus

MISSION IMPOSSIBLE (v.o. anglaise) (G)
 1-10 : 3:30-5:30-7:30-9:40
 Couché-tard Mar: 11:00

ROBINSON (LIE) (v. française) *
 1-30 : 4:10-7:10-9:10
 Couché-tard Mar: 12:00

L'ANGEUR
 TORNADE (v. française) (G)
 1-20 : 3:15-5:10-7:10-9:10
 Couché-tard Mar: 12:10

GARS DU CÂBLE (LIE) (v. française)
 Ven. au Mar: 1-10 : 3:15-5:10-7:10-9:10
 Couché-tard Mar: 11:10

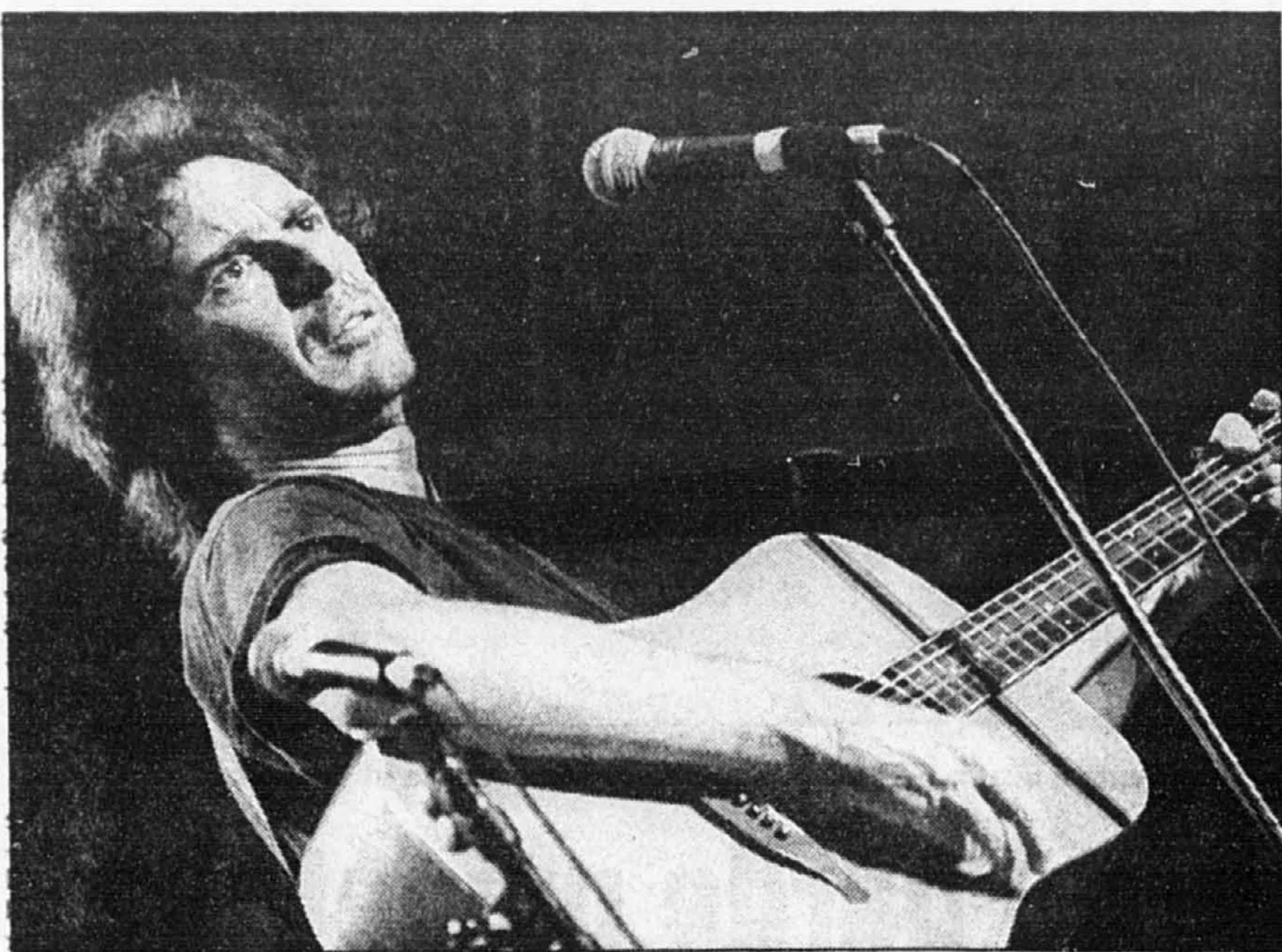
MULTIPLICATION (v. française) (G)
 Mar. au Jui: 12-30 : 3:30-4:00-6:30-7:00-9:30-10:00
 Laissez-passer refus

L'EFFACEUR (v. française) (16 ans) *
 1-50 : 7:00-7:10-7:20-9:40
 Couché-tard Mar: 12:10

STRIPTÉASE (v. française) (13 ans) *
 12-30 : 1-30 : 5:10-7:30-9:45
 Couché-tard Mar: 11:55

SAISON DES PRODIGES (v. française)
 (G) * 1-15 : 3:15-5:10-7:10-9:15
 Couché-tard Mar: 11:15

COURAGE À L'ÉPREUVE (LIE) (v. française) (G)
 1-1



Mardi et mercredi, la voix musclée de Zachary Richard a frappé dans le mille et les macarons du Festival d'été international de Québec ont joyeusement clignoté.

On en pince pour Zachary

ALAIN BRUNET
QUÉBEC

C'était au début de deux superbes soirées consécutives. À la demande du Cadien, les tenailles de l'écrivain, typique crustacé du bayou, (crawfish, en bon français), furent mimées par des dizaines de milliers de mains levées au ciel.

Sans l'ombre d'un doute, la foule de Québec en pinçait pour Zachary Richard.

Mardi et mercredi, la voix musclée de l'artiste a ainsi frappé dans le mille, les macarons du Festival d'été international de Québec ont joyeusement clignoté. Les R provinciaux de l'artiste et le bon temps ont, bien sûr, roulé.

Zachary reprenait contact avec une portion de l'Amérique francophone qu'il avait mise de côté depuis des années. Délaisée d'un point de vue linguistique, faut-il préciser; le contenu de l'album *Snake Bite Love*, d'expression anglaise, fut joué au Québec, et ce fut mémorable. Zachary Richard s'y imposa alors comme l'égal des meilleurs artisans de la chanson américaine, ceux qui rayonnent à l'intérieur des terres — John Hiatt, Ry Cooder, Mary Chapin Carpenter, etc.

Cap Enragé, son premier album francophone depuis des lustres (lancé il y a quelques semaines), constitue une excellente entrée en matière pour amorcer son retour dans l'espace francophone. Du grand Zachary. Sur disque comme sur scène, il a vraisemblablement achevé la transition entre un art naïf (et non moins inspiré) et une poésie chan-

sonnière aussi mature qu'universelle.

Composé d'Européens de fort calibre (le guitariste Éric Sauviat, notamment), le band de Zachary a assuré sans problème aucun. Après écoute de titres magnifiques tels *Au bord du lac Bijou*, *Cap enragé*, *Dans le Nord canadien*, *Petit Codioc* et, bien sûr, l'incontournable hymne hédoniste *Travailler c'est trop dur* (entonné de concert avec Marie-Jo Thério), on ne pouvait que conclure à la réussite.

Et vlan dans le clignotant!

L'Acadie de Marie-Jo Thério, à mon sens la plus prometteuse de nos jeunes auteures-compositrices-interprètes, était aussi au rendez-vous. J'avais adoré sa prestation au Studio-théâtre du Maurier, petite salle mont-réalaïse qu'elle avait carrément incendiée il y a quelques mois, j'ai moins apprécié sa performance sur la vaste scène du Maurier — la même où jouait Zachary, érigée dans le parc du Parlement. Des changements de personnel (un nouveau band, carrément) ainsi que le passage d'une scène minuscule à une plus vaste ont un peu amoindri sa force de frappe. Sa folie théâtralisée y était moins transmissible, par exemple; le préambule de la chanson *Devin* (l'histoire d'un beau gars avec qui la narratrice éprouve un désir non dissimulé... et qui lui vide les poches au petit matin) n'avait pas le même impact.

Puis on passera une autre demi-heure du côté d'un Michel Faubert planté devant une foule clairsemée — au pied de la scène Canadienne (parc de la Francophonie). La température anormalement fraîche perdurait, mercredi soir. Et elle commençait à miner l'enthousiasme... Cela dit, notre folkloriste et tête chercheuse a conquis les festivaliers venus à sa rencontre.

Ionatos irradie le Québec

ALAIN BRUNET
QUÉBEC

Angelique Ionatos est l'une de ces nombreuses voix féminines irradiant le Québec par les temps qui courent. À la suite des escales appréciées de Maria del Mar Bonet, Madredeus et Bévinda, cette dame d'origine hellénique se proposait de remplir quatre salles payantes (elle se produit ce soir et demain à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec).

Ionatos s'impose ainsi comme l'une des plus populaires parmi les artistes invités au Festival.

Récital d'une douceur intense, parfaitement exécuté, un brin empoigné — on y remarque un certain conservatisme sur le plan de la présentation; éclairages, modernité des arrangements du pianiste Christian Boissel, classicisme des vêtements de scène, etc.

Athénienne expatriée en France (sa famille avait quitté la Grèce sous le régime des colonels), Ionatos a toujours la cote d'une génération sensible aux grands interprètes de la chanson d'auteur. Dans le cas qui nous occupe, le répertoire d'un compatriote, Mikis Theodorakis.

« Ce concert, convient-elle, c'est comme une série de lieder présentés sous une forme classique (piano, violoncelle, contrebasse). On ne peut pas aller à l'encontre d'une oeuvre. Lorsque, par contre, mes autres chansons sont au programme, c'est un tout autre univers qui se déploie. Or, à Québec, je suis au service d'une oeuvre. »

Impliquée dans quatre récitals différents, Ionatos se veut éclectique et allumée. « Ce qui m'intéresse dans la musique, c'est la diversité, l'envie de faire un spectacle qui ne ressemble pas au précédent. »

— Et le lien entre tous ces univers investis?

— Le lien, c'est moi.

AVANT-PREMIÈRE DEMAIN UN FILM ABSOLUMENT INOUBLIABLE

SANDRA BULLOCK
SAMUEL L. JACKSON
MATTHEW MCCONAUGHEY
KEVIN SPACEY

A TIME TO KILL

DE L'AUTEUR DES BEST-SELLERS
LA FIRME ET LE CLIENT

WARNER BROS. PRESENTS
AN ARNOLD KOPPELMAN PRODUCTION A JOEL SCHUMACHER FILM SANDRA BULLOCK SAMUEL L. JACKSON MATTHEW MCCONAUGHEY KEVIN SPACEY "A TIME TO KILL"
BRENDA FRITZNER OLIVER PLATT CHARLES S. BUTTON ASHLEY JORD PATRICK MCCONAHAY DONALD SUTHERLAND "ELIOT GOLDBLATT" ARNOLD KOPPELMAN MICHAEL MATTHEWS HUNT LOWMY AND JOHN CRIVELLO
JOHN CRIVELLO PATRICK MCCONAHAY JOEL SCHUMACHER
A FILM BY JOEL SCHUMACHER
WARNER BROS. PRESENTS
A JOEL SCHUMACHER FILM

en version originale anglaise
7:00 7:00 7:30 7:30 7:05
LOEWS 861-7437 CENTRE LAVAL 688-7776 FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 FAMOUS PLAYERS 8 697-8099 CARL ANGRIGNON 366-2463
904 St-Catherine 0 + 5 1600 Le Corbusier + 5 1600 St-Jean + 5 1600 St-Jean + 5 1600 St-Jean + 5 1600 St-Jean + 5 1600 St-Jean + 5

À L'AFFICHE DÈS LE MERCREDI 24 JUILLET DANS UN CINÉMA PRÈS DE
CHEZ VOUS EN VERSION ORIGINALE ANGLAISE ET EN VERSION FRANÇAISE

Et si la semaine
prochaine
vous ne
pouviez plus
parler?

Ou si vous ne pouviez plus
marcher? Ou si votre vue
s'embrouillait? C'est ça vivre
avec la sclérose en plaques.
Mais vous pouvez nous aider
à rétablir le circuit.

1-800-288-7582
Société canadienne de la
Sclérose
en Plaques

"CE FILM EST UN CHEF-D'OEUVRE.
Le Premier Vrai Candidat Dans La Course Aux Oscars Cette Année."

"PUISSANT ET SAISSANT, UNE RÉALISATION
SUPERBE. La Première Interprétation digne d'un Oscar
Cette Année. Une épopée dramatique triomphale."
Don Stotter, ENTERTAINMENT TIME-OUT

"ÉMOUVANT, UNE CINÉMATOGRAPHIE
HAUTEMENT DIVERTISSANTE.
Une autre performance Parfaite
de Denzel Washington."
Paul Wunder, WBAI RADIO

"COURAGE À L'ÉPREUVE
VA AU DELÀ DE TOUS
LES AUTRES FILMS CET ÉTÉ.
Ça Va Droit Au Cœur, Comme
Peu De Films Réussissent
À Atteindre."
John Corcoran,
KCAL-TV, LOS ANGELES

"SENSATIONNEL.
UN SUCCÈS.
Denzel Washington
Mérite Une
Nominaton
Aux Oscars."
Jim Ferguson,
PREVIEW CHANNEL

"RIEN DE MOINS
QU'UN CHEF-D'OEUVRE."
Susan Granger,
CIN INTERNATIONAL &
AMERICAN MOVIE
CLASSICS

DENZEL WASHINGTON • MEG RYAN
**Le courage
à l'épreuve**
version française de COURAGE UNDER FIRE
TWENTIETH CENTURY FOX PRESENTS A DAVIS ENTERTAINMENT FILM JOSEPH M. SINGER PRODUCTION
AN EDWARD ZWICK FILM DENZEL WASHINGTON MEG RYAN "COURAGE UNDER FIRE" LOU DIAMOND PHILLIPS MICHAEL MONTAGNY
MATT DAMON SETH GILLIAM BRONSON PINCHOT AND SCOTT GLENN "JAMES HORN" AND STEVEN ROSENTHAL "JOHN GRAYMARK"
WALTER ROGER CLARKSON MUSIC BY JOSEPH M. SINGER CARACCIOLLO DEBRA MARTIN CHASE "PATRICK SHANE DUNCAN"
"JOHN DAVIS JOSEPH M. SINGER DAVID T. FRIEDLEY "EDWARD ZWICK
A L'AFFICHE!
CENTRE-VILLE COMPLEXE DES JARDINS PLACE LASALLE LANGELIER CARREFOUR LAVAL
LONGUEUIL CHATEAUGUAY BOUCHERVILLE CARREFOUR DU NORD
TERREBONNE STE-THERESE STE-THERESE 2ème film au ciné-parc
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
LE FAUBOURG LACORDAIRE PLACE LASALLE PONTE-CLAIRE CÔTE DES NEIGES
CAVENDISH BROSSARD BOUCHERVILLE GALERIES LAVAL PINE STE-ADELE
LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
Consultez les GUIDES HORAIRE Cinéplex Odéon et Famous Players

Voyez-le pendant que les
cinémas sont encore debout.

INDEPENDENCE DAY

version française
Ne planifiez rien pour le mois d'août.

Twentieth Century Fox Presents Centropolis Entertainment Production A Roland Emmerich Film Will Smith Bill Pullman Jeff Goldblum
"INDEPENDENCE DAY" Mary McDonnell Judd Hirsch Margaret Colin Randy Quaid Robert Loggia James Rebhorn
Harvey Keitel Joseph Pardo Volker Engel Douglas Smith David Aronoff David Breiner
Patrick Tatopoulos and Oliver Schell Harald Walter Lindenlaub
Roland Emmerich Ute Emmerich William Fay Dean Devlin & Roland Emmerich Dean Devlin
www.id4.com

À L'AFFICHE!
BERRI ✓ CENTRE-VILLE ✓ CRÉMAZIE ✓ DAUPHIN ✓ PLACE LASALLE ✓
LAVAL 2000 ✓ GALERIES LAVAL ✓ LONGUEUIL ✓ BOUCHERVILLE ✓ CHATEAUGUAY ✓
STE-THERESE ✓ TERREBONNE ✓ ST-HYACINTHE ✓ ST-BASILE ✓ CARREFOUR DU NORD
REX ST-JEROME ✓ REX ST-JEROME ✓ PINE STE-ADELE ✓ REPENTIGNY ✓ CINÉ-PARC ST-LEONARD ✓
MIRAGE ST-LEONARD ✓ CINÉ-PARC CHATEAUGUAY ✓ CINÉ-PARC LAVAL ✓ CINÉ-PARC
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
ATWATER ✓ ÉGYPTIEN ✓ CÔTE DES NEIGES ✓ CAVENDISH ✓ PLACE LASALLE ✓
PONT-CLAIRE ✓ BROSSARD ✓ DORVAL ✓ CARREFOUR LAVAL ✓ CHATEAUGUAY ENCORE ✓
13 AN ✓ MIRAGE ST-LEONARD ✓ CINÉ-PARC STE-TACHE ✓ PINE STE-ADELE ✓ LAISSEZ-PASSER
2e film aux ciné-parcs
Consultez les GUIDES HORAIRE Cinéplex Odéon et Famous Players

EN VENTE AUJOURD'HUI À 10h00

DAVID COPPERFIELD

LE RETOUR...

jeudi, 19 septembre - 20h00
vendredi, 20 septembre 18h00 & 21h00
Théâtre du Centre Molson

Billets en vente aux guichets du Centre Molson, sur tout le réseau Admission ou au 790 1245. À l'extérieur de Montréal 1 800-361-4595.

Théâtre
CENTRE
MOLSON

DKD

BANQUE ROYALE



Le stick-harp de Naki emprunte à quatre instruments : guitare, harpe, basse et tamboura.

Le rêve du barde planétaire

CHARLES GRANDMONT

Au fin fond du Saguenay, il s'était construit un studio d'enregistrement en forme de pyramide. De là, il a apprivoisé un étrange instrument qu'il a lui-même conçu, « pour ne pas être imité, et surtout pour ne pas être comparé à rien de ce qui existe ». Après deux ans de dialogue avec son « stick-harp », Alain Larouche avait fini de jeter les bases de son « folklore imaginaire ».

Son stick-harp a nécessité deux ans de travail avec un luthier d'art de Chicoutimi. Il compte sept cordes de guitare, quatre cordes de basse, 22 cordes de harpe et quatre cordes de tamboura, un instrument indien qui émet une mélodie lancinante. Tout a été fait sur mesure : les cordes ont été disposées en fonction de la largeur de ses doigts,

la courbe du corps de la guitare a été dessinée en fonction de la forme de sa cuisse. Pas moins de 15 espèces de bois ont été nécessaires à sa fabrication.

À 29 ans, cet autodidacte, qui s'est rebaptisé Naki, est aujourd'hui aux commandes d'un univers musical incroyablement puissant. Depuis deux ans, il a fait chanter son stick-harp dans plusieurs raves et autre célébrations du pouvoir envoûtant de la musique, en plus de collaborer à la pièce *Exodos* présentée dernièrement au Théâtre de la Veillée.

Il définit commodément son style comme « un mélange de rock-jazz-ethno-contemporain », mais en réalité, sa musique est inclassable. « Mon folklore imaginaire, c'est comme un monde parallèle, explique-t-il. Je veux amener les gens dans une autre dimension. Mon

folklore n'est pas fonction d'un peuple en particulier. Qu'on soit rouge, jaune, blanc ou bleu, on vient tous du même endroit. »

« Je m'inspire de plusieurs sources. J'écoute beaucoup de musique folklorique internationale, autant africaine, indienne, arabe que sud-américaine. »

Il a longtemps travaillé dans l'ombre, en fidélisant ses adeptes. Aujourd'hui, le bruit qu'un mystérieux barde est capable d'hypnotiser les foules avec un instrument venu d'ailleurs a pris de l'ampleur. Grâce à une subvention de 10 000 \$ du Conseil des arts du Canada, il lancera cet automne son premier album.

En attendant, ceux qui voudraient tenter un voyage vers l'inconnu n'ont qu'à se pointer ce soir ou demain à la petite auberge de l'Oratoire Saint-Joseph. Le départ est prévu pour 20 h.

Le 7^e Art prendra d'assaut à 21h00 «Le parc des festivals». Nouveau site en face du cinéma Impérial rue Bleury coin Maisonneuve.

12 - 13 - 14 JUILLET

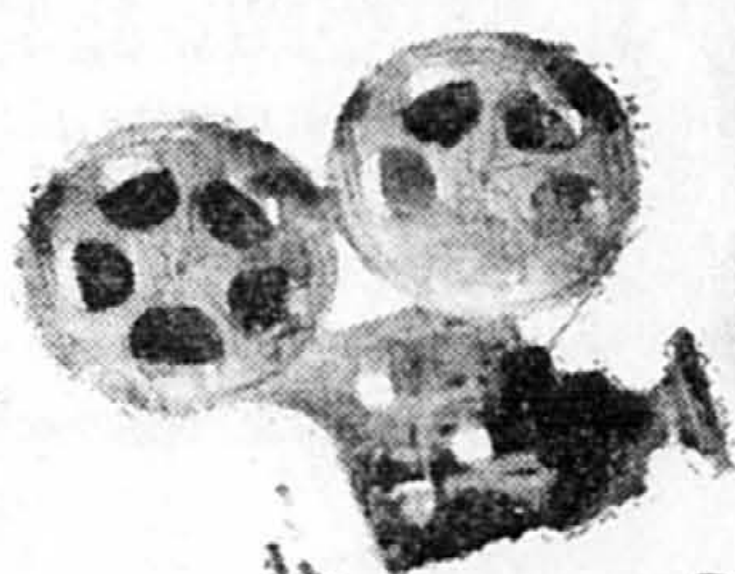


FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
ET SON PARTENAIRE

THE WORLD FILM FESTIVAL
AND ITS PARTNER

AIR CANADA

En collaboration avec **Rothmans**



projections
à la belle étoile

evian
eau de source naturelle

présente
Terasse Évian
ouverte à partir de 11h00.

12 juillet

LE GRAND BLEU
(version intégrale) de Luc Besson

13 juillet

LE FACTEUR (Il Postino)
de Micheal Radford

14 juillet

CAMILLE CLAUDEL
de Bruno Nuytten

En collaboration avec



SRC Télévision



La Presse

CKAC 730



Santhe Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA



LE SAMEDI 13 JUILLET À 9 H SEULEMENT
LYLE LOVETT
« PONTIAC »
INCL. :
« SHE'S NO LAMB »,
« GIVE BACK MY HEART »,
ET PLUS!
DISQUE COMPACT SEULEMENT
QUANTITÉ LIMITÉE - UN PAR CLIENT



LE LUNDI 15 JUILLET À 9 H SEULEMENT
BEACH BOYS
« LITTLE DEUCE COUPE »
INCL. :
« 409 »,
« BE TRUE TO YOUR SLOBB »,
ET PLUS!
DISQUE COMPACT SEULEMENT
QUANTITÉ LIMITÉE - UN PAR CLIENT



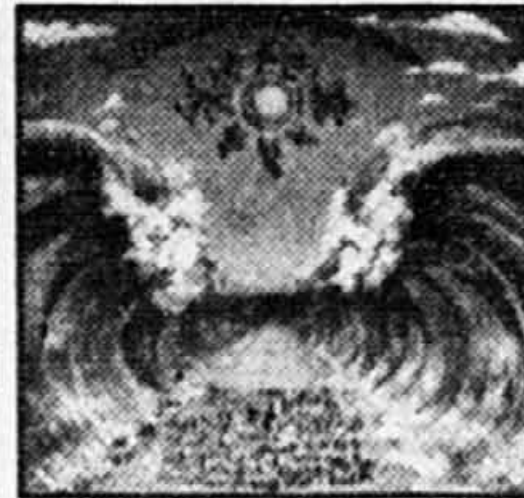
SARAH McLACHLAN
« RARITIES, B-SIDES AND OTHER STUFF »
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99



NEIL YOUNG / CRAZY HORSE
« BROKEN ARROW »
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99



PHENOMENON « BANDE SONORE »
INCL. : ERIC CLAPTON « CHANGE THE WORLD »
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99



MUSIC FOR OUR MOTHER OCEAN
ARTISTES DIVERS
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99



SCREAMING TREES
« DUST »
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99



MICHEL CUSSONE
« OMERTA - LA LOI DU SILENCE » B.O.F.
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99



BÉVINDA TERRA E AR
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99



VOICE OF THE BEEHIVE
« SEX & MISERY » INCL. : « SCARY KISSES »
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99

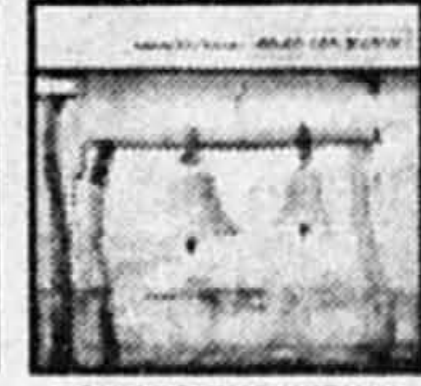


SUNJAMMIN' « THE BEST OF... »
PRIME SPÉCIALE AUX 40 PREMIERS ACHETEURS DE CE C.D. SAMEDI AU CENTRE-VILLE SEULEMENT
C.D. 13.99

DEAD CAN DANCE • EN CONCERT À LA P.D.A. LES 13 ET 14 JUILLET



« SPIRITCHASER »
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99



« TOWARD THE WITHIN »
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99



« A PASSAGE IN TIME »
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99



« INTO THE LABYRINTH »
CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99

Les 13 articles sont en vente aux prix indiqués OU MOINS chez tous les San The Record Man de Montréal les vendredi 12, samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 juillet. Certains magasins San The Record Man pourraient afficher des prix courants déjà réduits. Limite un de chaque par client. Heures d'ouverture ius. et mar. : 9 h 30 à 19 h, mer. et ven. : 9 h 30 à 21 h, sam. : 9 h à 17 h, dim. : 11 h à 17 h. *Vérifiez les heures d'ouverture de chaque magasin.

399, rue SAINTE-CATHERINE O.
PLACE VERSAILLES / CARREFOUR ANGRIGNON / CENTRE ROCKLAND



SPECTACLES

Salles de répertoire

IMAX - NEW YORK AU FIL DU TEMPS
Vieux-Port de Montréal : 10 h 20, 13 h, 14 h 20, 15 h 40, 17 h, 19 h 40, 21 h, 22 h 20; 11 h 40, 18 h 20 (version originale anglaise). On peut vérifier les horaires des représentations en téléphonant à 496-IMAX.

EN AVOIR OU PAS
Cinéma Parallèle : 19 h.
VISIBLEMENT JE VOUS AIME
Cinéma Parallèle : 21 h.

SMOKE
Cinéma du Parc (1) : 13 h 45.
CASINO
Cinéma du Parc (1) : 16 h.

MONSTER (THE)
Cinéma du Parc (1) : 19 h 15.
THE COOK, THE THIEF, HIS WIFE AND HER LOVER
Cinéma du Parc (1) : 21 h 30.

LA FEMME NIKITA
Cinéma du Parc (1) : 23 h 45.
BEST OF THE BEST FROM BRITAIN
Cinéma du Parc (2) : 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30, 23 h 30.

WHEN WE WERE COLORED
Cinéma du Parc (3) : 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30, 23 h 30.

LE DIABLE AU CORPS
Conservatoire d'art cinématographique : 19 h.

SOME LIKE IT HOT
Conservatoire d'art cinématographique : 21 h 15.

COSTA BRAVA
Cinéma ONF : 18 h.

LA TERANYINA
Cinéma ONF : 20 h.

Musique

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAU-DIÈRE
AMPHITHÉÂTRE DE JOLIETTE
Auj., 20 h, André Laplante, pianiste, Sonate no 49 (Haydn), Sonate K. 282 (Mozart), Sonetto del Petrarca no 104 (Liszt), Sonate no 3 (Brahms).

CENTRE D'ARTS ORFORD (Salle Gilles-LeFebvre)
Auj., 20 h, Anton Kuerti, pianiste, Fantaisie en fa dièse mineur (Mendelssohn), Variations sur un thème de Handel (Brahms), Piano Man Music (Kuerti), Sonate op. 57 (Czerny).

Théâtre

THÉÂTRE NATIONAL (1220, Ste-Catherine E.)

Voisins-Voisines. Présentation du Théâtre du Lys Arc-en-ciel. Avec Jean-Claude Harvey, Richard Plourde et Michel Roy : 20 h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)

ART. Mise en scène de Claude Poissant. Avec Marc Labrèche, Robert Lalonde et Jacques Girard. Jusqu'au 3 août : 20 h.

THÉÂTRE ST-DENIS II (1594, St-Denis)
Les leçons de Maria Callas de Terrence McNally. Traduction de Michel Tremblay. Mise en scène de Denise Filiatrault. Avec Patricia Nolin, Normand Lévesque, Elisabeth Lenormand, Brigitte Marchand, Jean Marchand, Martin Fortier : 20 h.

Variétés

GÉSÙ (1200, Bleury)

FRONTÉ : 20 h.

QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)

Nine-up avec Pierre St-Jak : dès 21 h 30.

LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)

Angel & The Bad Boys : 22 h 30.

L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul O.)

Quartet Moncel Genoud : dès 21 h.

CLUB SODA (5240, du Parc)

Harold Faustin et Emeline Michel : 21 h 30.

LE MEDLEY (1170, St-Denis)

Zoo TV : Hommage à U2 : 22 h.

JAZZONS (300, Ontario E.)

Skip Bey avec Tim Jackson : 22 h.

les rabais
du vendredi
de **La Presse**

Ce billet donne également
accès aux manèges.

*Le présent rabais comprend les taxes applicables.

Présentez ce coupon et obtenez
un rabais d'une valeur de 5\$
sur le prix régulier d'un billet
adulte (12 ans et plus)
pour **MIRAGE**,
le spectacle du lac.



5\$ sur le prix régulier d'un
billet adulte (12 ans et plus)
pour **MIRAGE**,
le spectacle du lac.

Ce rabais est valide tous les vendredis du mois de juillet 1996,
soit les 5, 12, 19 et 26 juillet. Limite d'un coupon par personne.
Non monnayable. Ne peut être combiné à aucune autre offre
promotionnelle. Aucun fac-similé ne pourra être accepté.

Code : 1-468



La Presse



Art : un duel féroce à coups de mots

JOCELYNE LEPAGE

On sentait bien hier soir au Théâtre du Rideau Vert que les spectateurs étaient prêts à entendre tout le mal qui pourrait se dire de l'art abstrait et à en rire une bonne fois pour toutes. Mais *Art* de Yasmina Reza est moins le procès de l'art que le portrait de trois hommes, unis par une amitié dont ils ne connaissent plus la raison d'être. Et c'est sur le tableau blanc sur fond blanc payé 57 000 \$ par l'un deux que le vide de leurs relations s'étalera.

Cette pièce, aussi minimale dans ses décors que le blanc-blanc du tableau, a remporté un grand succès à Paris. Les dialogues y sont tricotés avec beaucoup de subtilité et une grande finesse psychologique. On a l'impression d'assister à l'autopsie de la mythique « amitié masculine ».

Art est défendue ici par Marc Labrèche, Robert Lalonde et Jacques Girard, qui sont des comédiens accomplis. Il le fallait. Cette comédie est un féroce duel à coups de mots et ce sont les mots qui montent, qui s'enflent, et qui créent les rebondissements.

L'adaptation pour le Québec révèle une chose : le seul personnage qui peut se permettre de conserver l'accent familial québécois est celui qu'interprète Jacques Girard, Yvan, le mou, le faible, celui qui pleure et qui n'a pas d'opinion, juste des

problèmes, et qui cherche toujours à réconcilier les deux autres. C'est lui qui a soulevé le plus de rires hier soir et même des applaudissements après quelques morceaux de bravoure.

Mais ce sont les deux autres qui se battent. En dermatologue « initié » à l'art contemporain, Marc Labrèche donne un portrait à peine exagéré de celui qui sait et qui voudrait que son savoir en impose — c'est le snob — tandis que Robert Lalonde joue sur un ton plus intimiste celui qui souffre de ne plus être supérieur à son ami. On est décidément dans un monde de relations masculines... telles que perçues par une femme.

La pièce est faite de montées et de retombées, de grands éclats et de longs silences. Les personnages ont des apartés où ils se tournent vers la salle pour exprimer ce qu'ils pensent tout bas, avant de dire tout haut le contraire à leurs partenaires. Et quand ils se disent leurs vérités, ils sont méchants. Mais ils s'en remettent : ce sont des hommes.

Détail pour les initiés à l'art contemporain d'ici : les noms québécois que l'on a choisis pour remplacer les noms français des snobs de l'art sont les suivants : Phyllis Lambert, Michel Goulet et Lise Bissonnette. Amusant !

Art se poursuit jusqu'au 3 août.



La pièce de Yasmina Reza est défendue ici par trois comédiens accomplis : Jacques Girard, Marc Labrèche (notre photo) et Robert Lalonde.

PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, La Presse

LA LIQUIDATION D'ÉTÉ SEARS SE TERMINE DIMANCHE...

Rien que 88¢

TEE-SHIRTS JESSIE^{MC} EN COTON,
POUR FEMMES

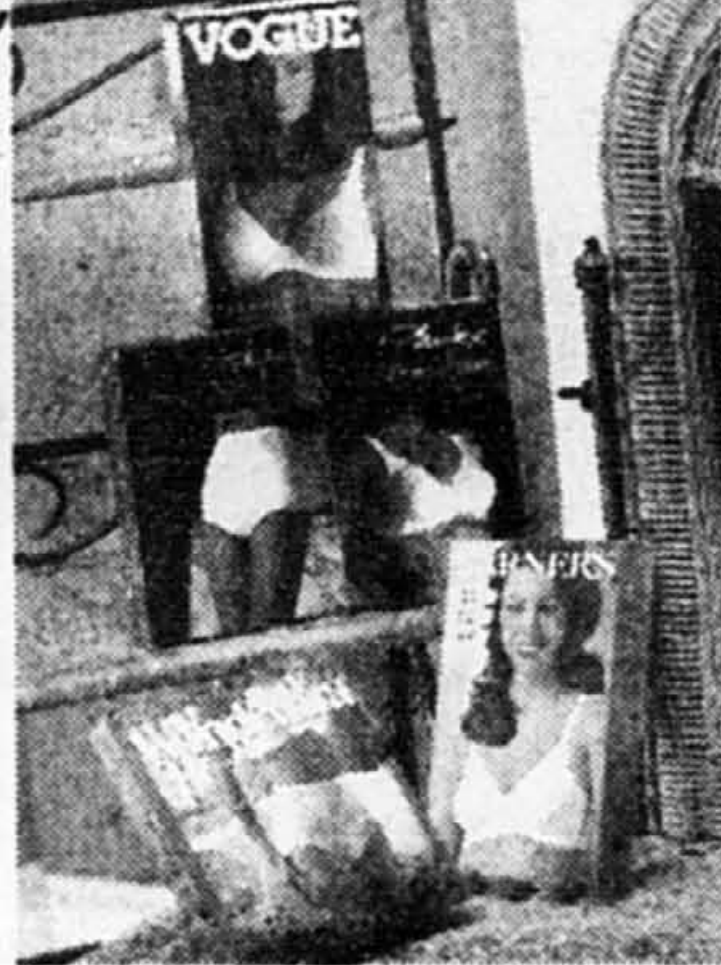


Rien que 15¢

SOUTIENS-GORGE CHOISIS

WonderBra^{MD},
Playtex^{MD},
Vogue Bra^{MD}
et
Warner's^{MD}.
Ord.
22\$-
26,50.

Le choix peut
varier selon
les magasins



Rabais 35%

CERTAINES PARURES DE LIT

1 pl.,
2 pl.,
G 2 pl.
Ord. 99,99-
159,99.
Ch...
64,99-
99,99

Literie dans un
sac comprend
doublure,
juponage,
couvre-oreiller(s)
et ens. de draps.



Rabais 30%

MAILLOTS DE BAIN CHOISIS POUR
GARÇONS ET FILLES

Tailles

8-18.
Ord. 9,99-
22,99.
Ch...
6,99-
15,99

Prix en vigueur
jusqu'au 21
juillet 1996.
Les prix ord.
mentionnés sont
des prix Sears.

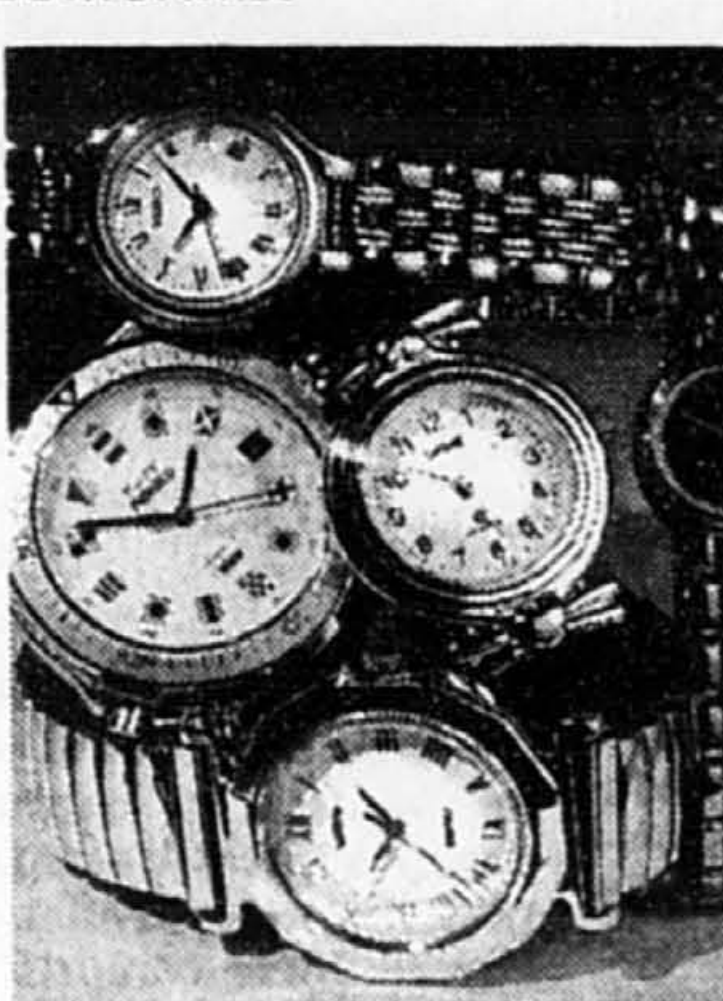


Rabais 30%

SÉLECTION DE MONTRES

Seiko,
Lorus,
Caravello,
Cardinal
et
Timex^{MD}.

Le choix peut
varier selon
les magasins.
Dans certains
magasins
seulement.



Rabais sur tous

LES MEUBLES*, ENS. MATELAS-SOMMIER,
TAPIS DÉCORATIFS, GROS APPAREILS
MÉNAGERS, MACHINES À COUDRE,
ASPIRATEURS*, TÉLÉVISEURS À GRAND
ÉCRAN ET ÉQUIPEMENT AUDIO



*À l'exclusion des aspirateurs d'atelier de notre rayon quincaillerie,
meubles de jardin et meubles pour bébés

Déjouez la TPS*

SUR TOUTS LES PRODUITS CRAFTSMAN,
MOBILIERS DE JARDIN, BARBECUES,
ARTICLES DE SPORT, JOUETS, PEINTURE,
ARTICLES DE RÉNOVATION†

†À l'exclusion des climatiseurs de fenêtres, chauffe-eau et
produits de rénovation installés.



*Sears déduira un montant équivalent à la TPS du montant total de
votre achat. Cette offre ne s'applique pas aux frais de paiements
différés, de livraison, d'installation, de contrat d'entretien ni aux
articles soldés des Centres de liquidation et aux achats sur catalogue.
Offre en vigueur jusqu'au dimanche 14 juillet 1996.

Rabais 25-40%

**LIQUIDATION
MODE!**

VASTE CHOIX DE
VÊTEMENTS POUR
HOMMES, FEMMES
ET ENFANTS, 7-18,
PLUS CHAUSSURES
POUR LA FAMILLE.

Rabais 50%

TOUTES LES BATTERIES LAGOSTINA^{MD}



Épargnez
aussi 30%
sur pièces
Lagostina
vendues à
l'unité.

Rabais 50%

BAGAGES FASHIONLITE^{MD}

Ord. 45\$-
209,99.
Ch...
22,49-
104,99



ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU 14 JUILLET 1996

Sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

SEARS
Attendez-vous à plus

Informatique



Le travail, c'est sérieux

■ Les employés branchés sont plus productifs, pensez-vous ? Un sondage Find/SVP révèle pourtant que les travailleurs branchés passent une moyenne de huit heures par semaine à surfer. Ils y travaillent, pensez-vous ? Pas du tout. Jumbo ! un répertoire de 60 000 partageurs sur Internet, rapportait récemment que plus de 800 000 téléchargements de Choplifter, de billard et de Star Trek avaient été réalisés à partir d'entreprises figurant dans le palmarès de Fortune 500 et ce, pour le premier quart de 1996 seulement. Find/SVP: <http://www.findsvp.com>
Jumbo! <http://www.jumbo.com>

Près de 300 000 internautes à Montréal

■ La proportion d'internautes dans la région de Montréal serait passée de cinq pour cent à 14 % en 11 mois (août 1995 à juin 1996), avec une pointe de 18 % en mai, ce qui porte le nombre d'internautes à 280 000, si l'on en croit une récente étude réalisée par la firme Impact recherche. Malgré cette augmentation constante, Montréal demeure encore bon troisième au Canada derrière Vancouver (29 %) et Toronto (20 %). L'étude réalisée auprès de 300 répondants mesure le nombre de personnes ayant utilisé Internet au cours du dernier mois, mais ne donne aucune indication sur la proportion de ceux qui paient un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès.

Cachez cette faute !

■ Vous êtes un chasseur de fautes d'orthographe dans l'âme ? Le concours « La faute qui cache le texte » est pour vous. Organisé conjointement par Cortexte et Gallimard Montréal, ce concours met au défi les internautes de trouver une faute ou une coquille dissimulée dans un texte précis. Un livre de La Pléiade d'une valeur de 100 \$ est tiré toutes les trois semaines parmi ceux et celles qui ont répondu correctement au concours. Première victime : l'Office de la langue française dont une page du Vocabulaire d'Internet de Corinne Kempa et Marcel Bergeron contient une coquille. « Tout le monde peut faire des fautes, même les experts, explique François Hubert. Ce qui est étonnant dans ce cas-ci, c'est que l'Office n'ait pas pris la peine de corriger l'erreur et ce, même si elle aurait pu le faire très facilement dans la version numérisée de son guide. » Pour trouver la réponse, composez le <http://www.gallimard-mtl.com/concours.html>.

Des sites Web à visiter

■ Tourisme Québec (www.tourisme.gouv.qc.ca) vient de mettre sur pied une très belle vitrine touristique, avec force photos cliquables et liens vers les ressources pertinentes. Un détour obligé pour quiconque prévoit batifoler au Québec cet été.

□ Le magazine Atout Micro (www.atoutmicro.ca) a mis sur pied une série de liens vers les atouts touristiques du Québec qui complète avantageusement la présentation réalisée par Tourisme Québec.

□ Elixir (www.generation.net/~7Elixir/) est un nouveau magazine électronique à l'intention des amateurs de vins et spiritueux. Conçu par des professionnels, ce magazine de 50 pages vous offre une sélection fantastique de nouvelles, de liens vers les sites vinicoles intéressants et ce, dans une présentation graphique impeccable.

□ Tanné de votre Jetta ? Un vendeur offre en solde des Mig-21F capables de vous offrir des balades à Mach 1.06, avec une accélération qui vous en mettra plein la vue. Le prix ? Il faut en faire la demande auprès du vendeur autorisé (www.mig-jets.com/index.html).

Le buzz word, c'est le travail de groupe

ANDRÉ BÉLANGER
TORONTO

Avec ses 55 000 visiteurs et ses 500 exposants, dont à peu près tous les grands de l'industrie, l'exposition annuelle Comdex à Toronto, qui prend fin aujourd'hui, constitue la plus grande foire informatique au Canada.

Et sans grande surprise, ce ne sont pas les logiciels personnels ou la quincaillerie qui tiennent la vedette, mais Internet et les intranets, des systèmes inspirés du Web et qui consistent à classer l'information circulant dans une entreprise en se servant de liens hypertextes, histoire de la rendre accessible aux employés. La raison de cet enthousiasme : l'extraordinaire virage amorcé en décembre dernier par Microsoft, qui a fait d'Internet sa priorité, y affectant 2400 de ses meilleurs programmeurs.

Six mois plus tard, le virage a donné des fruits et a permis au géant de prendre place dans le peloton des aspirants au titre de leader en matière d'applications destinées à Internet. Et avec la sortie de Microsoft Office 97 vers la fin de 1996, présenté cette semaine en version alpha, Microsoft déclare maintenant la guerre à Notes, le fleuron d'IBM.

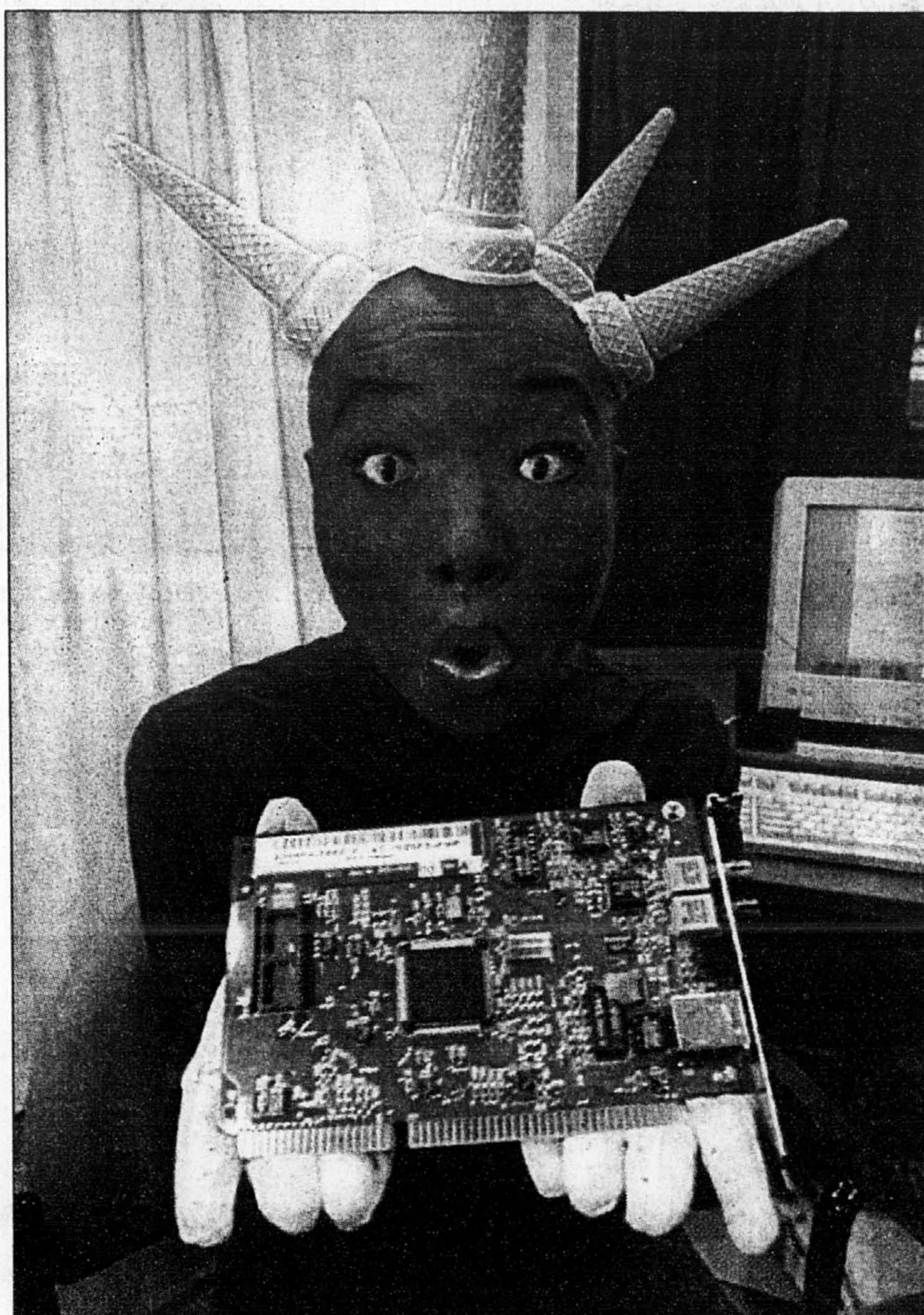
Et pour marquer le pas, Microsoft s'est faite omniprésente au Comdex, volant la vedette avec une immense bannière d'Internet Explorer et une brigade d'attachés de presse bien organisés. Avec Office 97, Microsoft entre de plain-pied dans le monde des intranets et du travail collaboratif (*groupware*), qui permet aux employés d'une entreprise de travailler ensemble à un même document, quel que soit l'endroit où ils se trouvent. La nouvelle trousse de Microsoft offre une intégration complète de la suite Office, constituée des logiciels Word, Excel, PowerPoint et Access, avec Microsoft Exchange, un logiciel permettant de réaliser du travail de groupe en différé.

Une nouvelle interface appelée Outlook permettra de manipuler le courrier électronique, les contacts, les tâches et les documents entreposés sur le disque dur, et ce, par l'entremise d'une seule barre de tâches. On pourra aussi travailler simultanément à des textes, les modifier et se les échanger, ce que Lotus Notes permet toutefois déjà de faire. Par ailleurs, les documents seront parsemés de liens hypertextes, permettant de les parcourir comme s'il s'agissait de pages Web, et ce, peu importe l'ordinateur où ils se trouvent.

Comme l'explique Andrew Dixon, directeur de produits chez Microsoft, « jusqu'en 1988, WordPerfect et Lotus 1-2-3 dominaient un marché où l'information était conservée sur les disques durs des usagers. Cinq ans plus tard, l'information est manipulée sur des serveurs internes dans les entreprises, et c'est l'apogée de Microsoft Office. En 1996, le Web devient l'outil permettant d'organiser et de gérer l'information ».

Avec Office 97, croit M. Dixon, on pourra travailler confortablement avec les logiciels de la suite Office, tout en publiant et en surfant sur le Web. Le poids de l'opération : 8 Mo de mémoire vive et moins de 50 Mo d'espace sur le disque dur. Le marché des intranets sera phénoménal, prévoient les analystes.

Un sondage réalisé récemment par la firme International Data Corp. (IDC) révélait que 89 % des 500 entreprises sondées ont l'intention d'implanter un intranet dans les 12 prochains mois, et que 73 % d'entre elles disposent déjà d'un serveur capable de le faire. Or, trois millions d'entre elles se sont déjà tournées vers Notes, le couteau suisse des logiciels collaboratifs. La version 4.1, qui fonctionne aussi bien sous Windows, Mac, OS/2 et Unix, est sûre, fiable et s'intègre déjà bien au World Wide Web. Elle permet d'échanger du courrier, de créer des documents et de les convertir en format HTML



À l'exposition Comdex de Toronto, une femme au visage maquillé de bleu présente une nouvelle carte Ethernet Plug and Play mise au point par Allied Telesyn International.

propre à la diffusion sur le Web.

La prochaine génération de Notes, surnommée Domino II, devrait supporter les protocoles utilisés sur Internet et être en mesure d'exécuter les mini-applications Java. Ainsi, il suffira de cliquer sur une adresse URL (<http://>) située dans un document réalisé avec Notes pour lancer automatiquement le navigateur Netscape ou Internet Explorer et amener la personne sur le site. Idem avec le courrier, auquel on pourra accéder avec Eudora, cc mail, Netscape ou le logiciel de courrier intégré dans Windows 95.

La frontière entre les intranets et Internet de-

viendra à peu près virtuelle. La mainmise de Notes sur le marché est si bien consommée qu'IBM a adopté une attitude de vainqueur au Comdex.

Placé en retrait de son rival Microsoft, le stand d'IBM parvient malgré tout à attirer la foule. Faut-il y voir un signe du succès de Notes ? Le grand absent au Comdex demeure Netscape, pourtant lancé dans la course aux intranets avec sa collection de logiciels serveurs appelée Netscape SuiteSpot. Reste à voir si le nouveau venu parviendra à se faire une place entre les géants Notes et Microsoft.

CompuServe ou quoi encore...

MICRO-RÉPONSES



André Bélanger

Q — Je suis une nouvelle internaute abonnée à CompuServe. Je crois avoir accès à Internet et au Web sans autre logiciel. Toutefois, je constate dans votre chronique qu'on fait régulièrement référence à des logiciels spécialisés, dont le plus connu est Netscape. Ai-je besoin de ces logiciels en plus de CompuServe ? Qu'offrent-ils de spécifique ?

Louise Constantin

R — Avec ses trois millions d'abonnés, CompuServe est le deuxième serveur commercial derrière America Online (AOL). Il s'agit en quelque sorte d'un immense babillard électronique (BBS) privé offrant un contenu unique à ses abonnés. Pendant

longtemps, AOL et CompuServe ont pu se payer le luxe de vivre en vase clos à l'écart d'Internet. Avec leurs interfaces sympathiques et leur contenu riche et bien organisé, les serveurs commerciaux parvenaient à fidéliser leur clientèle, qui y trouvait une concentration incroyable de banques de données, de textes de magazines, d'images, de logiciels et de groupes de discussion pertinents.

La croissance fulgurante d'Internet a tout changé. Intéressés à rejoindre le plus large public possible, les fournisseurs de contenus ont migré en masse vers le réseau, refusant d'accorder une exclusivité aux serveurs commerciaux privés. Coincés, ces derniers, CompuServe en tête, ont délaissé leur stratégie propriétaire pour se diriger de plus en plus vers un service proche de celui des fournisseurs d'accès Internet. À titre d'exemple, l'abonnement à CompuServe, aujourd'hui, vous donne accès aux services de l'entreprise et à Internet, dont le World Wide Web dans lequel vous pouvez surfer avec le navigateur CompuServe Mosaic.

Les serveurs commerciaux vous permettent donc de profiter pleinement d'Internet. Ce qui les distingue des fournisseurs d'accès, c'est leur mode de facturation à la carte.

L'abonnement de base avec CompuServe, par exemple, coûte 9,95 \$ US et donne droit à cinq heures de navigation dans CompuServe ou dans Internet. Chaque heure supplémentaire sera facturée 2,95 \$ US, par contre. Un fournisseur d'accès ordinaire, par opposition, facture un montant fixe pour un nombre d'heures fixe, tout comme le fait un câblodistributeur.

Le virage vers Internet qu'a pris CompuServe semble d'ailleurs inéluctable. La version 3.0 de son logiciel d'accès qui doit sortir cette semaine permettra de choisir entre les navigateurs Mosaic de CompuServe, Netscape 2.02 et Internet Explorer 2.0. De plus, l'interface sera enrichie d'une capacité multimédia et permettra d'exécuter plusieurs tâches en même temps. Est-ce le signal de la mort imminente des réseaux propriétaires ?

Q — J'aimerais savoir s'il existe des groupes de discussion québécois sur les affaires. Selon la Toile du Québec, il n'y a que quatre groupes commençant par qc et ils ne contiennent aucun message. Est-ce possible ? Avec le lecteur de nouvelles Trumpet NewsReader, je n'ai accès à aucun groupe commençant par qc et je suis très étonnée.

Nathalie Vallerand

R — Malheureusement, on compte très peu de groupes de discussion en français, et encore moins des groupes spécialisés dans les affaires. Les gens d'affaires n'ont pas encore bien compris l'utilité des newsgroups et rares sont ceux et celles qui s'en servent. Par contre, vous pouvez puiser dans les groupes de nouvelles commençant par fr et francom peuvent aussi vous servir, quoiqu'il n'y en ait aucun, à ce que je sache, qui traite spécifiquement des affaires. Par ailleurs, les groupes de nouvelles exigent beaucoup de ressources et d'espace disque de la part des fournisseurs d'accès (500 Mo en nouveaux messages chaque jour), ce qui en décourage plusieurs à les tenir tous. Vérifiez donc quelle est la politique de votre fournisseur à cet égard.

Vous avez des questions, des commentaires ? Communiquez avec nous. Chaque semaine, nous répondrons à l'une ou l'autre de vos interrogations.
Par courrier électronique : abelange@lapresse.com
Par la poste : Micro-réponses, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

La Presse

Venez visiter notre nouveau site de Carrières professions

<http://www.lapresse.com/probec>